



RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



**TROISIEME STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA STATISTIQUE (SNDS) 2022-2026**

mai 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	3
RESUME EXECUTIF.....	5
I. INTRODUCTION.....	9
I.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
I.2 METHODOLOGIE.....	9
II. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2017-2021.....	11
II.1 APPRECIATION GLOBALE DE LA SNDS 2017-2021.....	11
II.2 EVALUATION DE LA SNDS 2017-2021 PAR AXE STRATEGIQUE.....	11
II.3 ANALYSE DES EFFETS.....	14
II.3.1. Effet sur la gouvernance statistique.....	14
II.3.2. Effets sur la production.....	14
II.3.3. Effets sur le renforcement des capacités.....	15
III. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN.....	15
III.1. CADRE LEGISLATIF, REGLEMENTAIRE ET ORGANISATIONNEL.....	15
III.1.1. Les forces du cadre législatif, réglementaire et organisationnel.....	16
III.1.2. Les faiblesses du cadre législatif, réglementaire et organisationnel.....	16
III.2 COORDINATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL.....	17
III.2.1. Les forces de la coordination statistique.....	17
III.2.2. Les faiblesses de la coordination statistique.....	17
III.3. DEMANDE ET OFFRE STATISTIQUES ET ADEQUATION DE L'OFFRE A LA DEMANDE.....	18
III.3.1. La demande et l'offre statistiques.....	18
III.3.2. Adéquation de l'offre et de la demande statistique.....	26
III.4. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES PAR SECTEUR DU SSN.....	27
III.5. ANALYSE DES OPPORTUNITES ET DES MENACES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL.....	30
III.6 ANALYSE DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU SSN.....	32
III.6.1. Analyse des ressources humaines.....	32
III.6.2. Analyse des ressources matérielles.....	32
III.6.3. Analyse des ressources financières du SSN.....	32
III.7. ANALYSE CONSOLIDEE DE LA SITUATION.....	33
IV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	35
IV.1. VISION ET MISSION.....	35
IV.1.1. Vision.....	35
IV.1.2. Mission.....	36
IV.2. PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS FONDAMENTALES PARTAGEES.....	36
IV.2.1. Principes directeurs.....	36
IV.2.2. Valeurs fondamentales partagées.....	39
V. LOGIQUE D'INTERVENTION.....	40
V.1. LES OBJECTIFS.....	40
V.2. RESULTATS DU DEVELOPPEMENT (IMPACT ET EFFETS).....	40
VI. AXES STRATEGIQUES ET STRATEGIES D'INTERVENTION.....	41
VI.1. LES AXES STRATEGIQUES.....	41
VI.2. LES STRATEGIES D'INTERVENTION.....	46
VI.3. COUT DE LA SNDS 2022-2026.....	49
VI.4. STRATEGIE DE FINANCEMENT DE LA SNDS 2022-2026.....	50
VII. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DE LA SNDS 2022-2026.....	51
VII.1. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.....	51
VII.2. SUIVI ET EVALUATION.....	52
VII.2.1 Les produits à livrer dans l'horizon de la SNDS III.....	52
VII.2.2 Les indicateurs de réalisation des activités pour l'obtention des produits de la SNDS III 2022-2026.....	53
VII.2.3 Indicateurs de suivi et critères de réussite de la SNDS 2022-2026.....	55
VII.2.4 Risques liés à la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026.....	56
VII.2.5 Stratégies de gestion des risques.....	56
CONCLUSION.....	58

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Taux de réalisation physique des activités programmées dans la SNDS 2017-2021.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 2 : Résultats attendus du PDES 2022-2026</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 3 : Matrice d'adéquation entre l'offre et la demande statistique</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 4 : Forces et faiblesses par secteur du Système Statistique National</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 5 : Opportunités et menaces du Système statistique National</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 6 : Effectif du personnel par structure en 2020 et 2021.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 7 : Situation des ressources matérielles par structure en 2020 et 2021</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 8 : Montant total des financements (en milliards de FCFA) par source et par structure sur la période 2017-2020.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 9 : Les principes de la Charte Africaine de la Statistique.....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 10 : Structure programmatique de la SNDS 2022-2026.....</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 11 : Chaîne de résultats de la SNDS 2022-2026.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 12 : Coût par axe stratégique et par programme du Plan d'actions de la SNDS III.....</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 13: Grille de pondération des activités nécessaires pour l'atteinte des produits.....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 14 : Liste et budget des recensements et enquêtes programmées de 2022 à 2026 en appui au dispositif de suivi du PDES 2022-2026</i>	<i>59</i>
<i>Tableau 15 : Coût global de la SNDS III 2022-2026 par axe stratégique et par an (en FCFA).....</i>	<i>60</i>
<i>Tableau 16 : Cadre logique de la SNDS 2022-2026.....</i>	<i>61</i>
<i>Tableau 17 : Plan d'actions de la SNDS 2022-2026.....</i>	<i>63</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANADO	Archives Nationales des Données
ANPE	Agence Nigérienne de Promotion de l'Emploi
ATS	Agent Technique de la Statistique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CA	Conseil D'Administration
CC	Cellule Communication
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CRESS	Country Report to Support Statistics
DCMIS	Direction de la Coordination et du Management de l'Information Statistique
DCNCEE	Direction de la Comptabilité Nationale, de la Conjoncture et des Etudes Economiques
DER	Direction des Enquêtes et des Recensements
DI	Division de l'Informatique
DR/INS	Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSEDS	Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSN-MICS	Enquête Démographique et de Santé au Niger et à Indicateurs Multiples
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENBC	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
ENSTAT	Ecole Nationale de la Statistique
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FMI	Fonds Monétaire International
I3N	Initiative les « Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INHPC	Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de la Statistique
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MICS	Enquête à Indicateurs Multiples
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARIS21	Partenariat statistique au service du Développement à l'aube du 21 ^{ème} siècle

PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRN	Présidence de la République du Niger
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGA/C	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SCN	Système de comptabilité nationale
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SDI	Schéma Directeur Informatique
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMB	Système d'Information sur les Marchés de Bétail
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SSN	Système Statistique National
SSS	Structures Statistiques Sectorielles
SISEF	Système d'informations du secteur de l'éducation et de la formation
TICs	Technologies de l'Information et de la Communication
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	United Nations Fund for Population Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USE	Unité Suivi et Evaluation

RESUME EXECUTIF

Ce document présente la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) du Niger pour la période 2022-2026. Cette stratégie est la troisième (3^{ème}) après celle couvrant la période 2017-2021. La SNDS III a été élaborée conformément aux pratiques internationalement reconnues et notamment en suivant les recommandations du Guide pour l'élaboration des SNDS élaboré par le Secrétariat du Partenariat statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (PARIS21) et de ses mises à jour.

C'est ainsi que le Gouvernement du Niger a procédé en 2016 à l'actualisation de la SNDS 2014-2018 pour la période 2017-2021 afin de prendre en compte les besoins du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 et des différents engagements auxquels le Niger a souscrit, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA).

L'évaluation de la SNDS 2017-2021, a donné un taux d'exécution physique de 66,6 %. Au titre des principaux résultats importants, on peut noter :

- l'adoption par arrêté ministériel du Cadre National d'Assurance Qualité des Statistiques Publiques (CNAQ/SP) ;
- la création de l'Ecole Nationale de la Statistique (ENSTAT) ;
- les travaux de rénovation des comptes nationaux et de migration du Système de comptabilité nationale (SCN) 93 au SCN 2008 ;
- la réalisation de plusieurs enquêtes ;
- le renforcement du système d'informations du secteur de l'éducation et de la formation (SISEF), qui a permis l'opérationnalisation d'un système de contrôle qualité renforcé, ainsi que celle d'un système de validation de données du secteur de l'éducation et de la formation.

Pour bien matérialiser le processus d'élaboration de la SNDS III pour la période 2022-2026, l'Institut National de la Statistique (INS) a mis en place un dispositif technique ad hoc chargé d'assurer l'exécution des différentes activités. Tout le processus a été appuyé techniquement par un consultant national (financé par la Banque Mondiale) et un consultant international (financé par PARIS21). Les travaux ont également bénéficié des contributions de l'équipe du projet « Réforme du Système des statistiques nationales » du Millennium Challenge Account – Niger.

Diagnostic du Système Statistique National (SSN)

Le cadre institutionnel et juridique du SSN a connu une évolution relativement dynamique depuis 2004. Ainsi, on peut retenir, entre autres, l'adoption de plusieurs textes législatifs et réglementaires qui régissent l'activité statistique au Niger. Il s'agit principalement :

- de la Loi N°2004-011 du 30 mars 2004, modifiée et complétée par la loi N°2014-66 du 05 novembre 2014 qui organise l'activité statistique et crée l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- du décret N°2004-265 du 14 septembre 2004 portant création et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS).

La synthèse des analyses diagnostiques réalisées par les groupes thématiques a permis d'identifier huit (8) grands problèmes à résoudre qui constituent autant de défis à relever au cours de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026. Ces problèmes sont relatifs notamment au cadre législatif, réglementaire et organisationnel ; à la coordination statistique ; aux ressources humaines et aux ressources financières. Les huit (8) défis à relever sont les suivants :

- le défi de l'organisation du SSN ;
- le défi de la coordination ;
- le défi de la gestion des statisticiens et des démographes ;
- le défi du financement du secteur ;
- le défi du suivi du PDES et des autres engagements nationaux et internationaux ;
- le défi du genre ;
- le défi de la décentralisation ;
- le défi de la transformation numérique et de la révolution des données.

Orientations stratégiques et logique d'intervention

La vision du SSN a été révisée pour être simplifiée. Elle se formule maintenant comme suit : « **Un Système statistique national stable, cohérent, ouvert et répondant de façon satisfaisante aux besoins des utilisateurs** ».

Le SSN a pour mission : « de collecter, traiter, analyser, publier et diffuser les informations statistiques conformes aux normes régionales et internationales, et pertinentes pour éclairer le développement du pays ».

L'objectif global de la SNDS 2022-2026 est de contribuer efficacement à la résilience des bases du développement économique et social du pays.

L'objectif spécifique consiste à produire et à diffuser régulièrement des statistiques fiables et de qualité.

L'impact de la SNDS 2022-2026 est d'améliorer la qualité de la conception et de l'évaluation des politiques et stratégies publiques et notamment celles du PDES. Cette amélioration se concrétisera après la réalisation des effets globaux suivants :

- Effet global 1 : La réforme institutionnelle du SSN est poursuivie dans tous ses volets ;
- Effet global 2 : Les besoins en données du PDES et des agendas internationaux sont satisfaits ;
- Effet global 3 : L'information statistique est mieux diffusée et mieux utilisée.

La SNDS 2022-2026 est articulée autour des trois (3) axes stratégiques suivants :

- Axe stratégique 1 : Poursuite de la réforme institutionnelle du Système Statistique National ;
- Axe stratégique 2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données des utilisateurs ;
- Axe stratégique 3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.

Un **plan d'actions** présente les activités à réaliser par axe stratégique, programme et action majeure avec la structure responsable, l'année de mise en oeuvre, le budget prévisionnel annuel et la source potentielle de financement.

Les principales activités concernent :

- la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) ;
- la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et des Cheptels (RGA/C) ;
- la réalisation des Enquêtes pour l'amélioration de la couverture géographique de l'IHPC (extension aux régions d'Agadez, Diffa et Tillabéri) ;
- la réalisation des Enquêtes Prévision et Estimation des Récoltes (EPER) ;
- la réalisation de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) ;
- la réalisation du Recensement Général des Entreprises (ReGEN) ;
- la réalisation de l'Enquête de suivi des indicateurs du PDES 2022-2026 ;
- la réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé au Niger (EDSN) ;
- la réalisation de l'Enquête nationale sur la nutrition des enfants de 0 à 59 mois ;
- la réalisation de l'Enquête Nationale sur les Indicateurs du Paludisme au Niger ;
- la réalisation du recensement des infrastructures scolaires ;
- la production des annuaires et bulletins statistiques.

Coûts et financement de la SNDS 2022-2026

L'ensemble des coûts du plan d'actions pour la mise en oeuvre de la SNDS 2022-2026, s'élève à **85,89** milliards FCFA. S'agissant de l'état de financement de ces coûts, **35,5%** du financement sont acquis et **64,5%** sont à rechercher.

Modalités de mise en oeuvre, de suivi et évaluation

Le succès de la mise en oeuvre de la SNDS 2022-2026 nécessite un suivi régulier et des évaluations périodiques, afin de déceler à temps les contraintes et les insuffisances éventuelles et d'apporter les ajustements nécessaires. A cet effet, il sera mis en place un dispositif de suivi et évaluation qui doit permettre à la fois : (i) le suivi de l'exécution ; (ii) le suivi des résultats ; (iii) la revue annuelle des activités ; et (iv) les évaluations à mi-parcours et finale de la stratégie.

Des rapports périodiques sur l'état d'exécution du Plan d'actions purianuel seront systématiquement élaborés à la fin de chaque année.

Les conditions de réussite de la mise en oeuvre de la SNDS 2022-2026 sont entre autres :

- l'implication effective de tous les acteurs du SSN ;

- un fort soutien politique ;
- l'opérationnalisation du fonds national de développement de la statistique ;
- l'adoption de la loi statistique révisée et de ses décrets d'application ;
- la mobilisation à temps des ressources financières ;
- l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre de la SNDS III.

I. INTRODUCTION

Le Niger a élaboré sa troisième (3^{ème}) Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) pour la période 2022-2026. Cette partie introductive présente les points suivants : le contexte et justification, et la méthodologie.

1.1 Contexte et justification

Les contextes international, régional et national sont marqués par la persistance de la pandémie de la COVID-19, des menaces sécuritaires liées au terrorisme, et par le phénomène de la migration irrégulière. En plus de ces phénomènes, il faut noter les effets négatifs du changement climatique, particulièrement sur le potentiel productif et le cadre de vie des populations, avec l'aggravation du phénomène de désertification, la perte de la diversité biologique et des inondations récurrentes.

Les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) des pays en développement disposent de capacités techniques et financières très limitées pour assurer le maintien des activités statistiques essentielles pendant les crises. A cet effet, pour répondre à la demande des utilisateurs des données statistiques, les Instituts Nationaux de Statistique (INS) doivent développer des stratégies de mitigation pour assurer la continuité des activités statistiques.

Le Niger a adopté, par décret n°2017-934/PRN/MP du 05 décembre 2017, sa deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS II). Celle-ci a couvert la période 2017-2021. La SNDS II a été élaborée à travers un processus participatif, itératif et inclusif, avec la participation de tous les acteurs du SSN. Elle a été le principal cadre de référence et d'échange entre les partenaires au développement et les structures du SSN. Sa mise en oeuvre a permis de réaliser des progrès remarquables en matière de production et de diffusion des statistiques publiques.

Le Gouvernement de la République du Niger a élaboré un nouveau Plan de développement économique et social (PDES) pour la période 2022-2026, en tant que déclinaison de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035, du Programme de Renaissance Acte 3 et de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement. Le SSN a saisi cette opportunité pour procéder à l'élaboration de la troisième SNDS pour la période 2022-2026. Ceci permettra, non seulement de faire correspondre l'horizon temporel de la SNDS 2022-2026 à celui du nouveau PDES, mais aussi de prendre en compte les nouveaux engagements internationaux auxquels le Niger a souscrit pour les années à venir : Agenda 2030 des Nations Unies/Objectifs de Développement Durable (ODD), Agenda 2063 de l'Union Africaine, Vision 2050 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), etc.

1.2 Méthodologie

La SNDS 2022-2026 a été élaborée conformément aux guides méthodologiques élaborés par PARIS21, notamment la dernière mise à jour (SNDS 3.0).

L'élaboration de la SNDS 2022-2026 a tenu compte des leçons tirées de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la deuxième SNDS 2017-2021. Au même titre que la

deuxième, la troisième SNDS a été élaborée selon un processus participatif, itératif et inclusif, avec la participation de tous les acteurs du SSN.

Pour disposer de la présente stratégie, il a été mis en place un dispositif technique de coordination composé de deux (2) principaux organes à savoir : (i) les groupes thématiques constitués des cadres du SSN et des autres producteurs et utilisateurs de statistiques publiques ; (ii) une équipe technique de rédaction composée des cadres de la Direction de la Coordination et du Management de l'Information Statistique (DCMIS) de l'Institut National de la Statistique (INS). L'ensemble du processus a été facilité par un consultant national et un consultant international, qui ont été recrutés respectivement par la Banque Mondiale à travers le financement du Projet Données de Qualité pour la Prise des Décisions (DQPD) et par PARIS21. Les travaux ont également bénéficié des contributions de l'équipe du projet « Réforme du Système des statistiques nationales » financé par le Millennium Challenge Account – Niger.

Après la validation de la feuille de route et la mise en place des groupes thématiques en novembre 2021, les grandes étapes du processus ont été les suivantes :

- i) l'atelier de lancement des travaux d'évaluation de la SNDS 2017-2021 et de l'élaboration de la SNDS 2022-2026 qui s'est tenu le 14 décembre 2021 à Niamey. Cet atelier a regroupé les producteurs et les utilisateurs des statistiques publiques ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- ii) l'élaboration du rapport d'évaluation de la SNDS 2017-2021 ;
- iii) la tenue des séances de travail des groupes thématiques du 04 au 06 janvier 2022 afin d'élaborer le rapport diagnostic. Ce rapport fait ressortir les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du SSN ;
- iv) l'organisation des séances de travail de l'équipe technique de l'INS en présence des deux consultants du 24 janvier au 04 février 2022, afin de rédiger le rapport sur les orientations stratégiques ;
- v) l'organisation d'un atelier de présentation du rapport diagnostic et du rapport sur les orientations stratégiques aux groupes thématiques le 27 janvier 2022 ;
- vi) l'organisation d'une réunion de présentation du rapport diagnostic et du rapport sur les orientations stratégiques aux PTF le 03 février 2022 ;
- vii) l'organisation des séances de travail dans le cadre de l'élaboration du Plan d'actions de la SNDS III ;
- viii) l'organisation d'un atelier d'enrichissement du rapport de la SNDS 2022-2026 le 14 avril 2022 ;
- ix) l'organisation le 18 mai 2022 d'une séance de travail de relecture du rapport de la SNDS 2022-2026 prenant en compte les observations de l'atelier d'enrichissement.

II. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2017-2021

Le présent chapitre donne l'appréciation globale de la SNDS 2017-2021 et analyse les effets de sa mise en œuvre sur le SSN.

II.1 Appréciation globale de la SNDS 2017-2021

L'élaboration de la SNDS II 2017-2021 a obéi aux principales directives internationales en matière d'élaboration des SNDS. Son arrimage au PDES 2017-2021 et son adoption en Conseil des Ministres ont constitué autant de gages donnés par le Gouvernement pour sa bonne mise en œuvre. En recourant à cette procédure solennelle, le Gouvernement avait tenu à manifester l'importance qu'il accorde à l'information statistique. Ce faisant, il s'était engagé à tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de la SNDS et notamment à trouver les financements nécessaires.

L'exercice d'évaluation des activités programmées dans la SNDS 2017-2021 s'est avéré d'une grande importance en raison des éclairages qu'il a apportés et des leçons tirées de sa mise en œuvre pour l'élaboration de la SNDS III. En plus des enseignements dont elle a bénéficié, l'équipe nationale a su repérer les enjeux du suivi des grands agendas, notamment l'Agenda 2030 des Nations Unies avec les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, et la nécessité de prendre en compte les nouveaux défis tels que la révolution des données et les données en libre accès.

Le taux global de réalisation physique se situe à 66,6%. Il faut relever qu'il y avait beaucoup de produits à livrer. Pour la SNDS III, un effort est fait pour ne retenir que les produits statistiques à livrer et les activités ayant un impact sur la gouvernance du SSN.

II.2 Evaluation de la SNDS 2017-2021 par Axe Stratégique

Axe 1 : Renforcement du cadre juridique, institutionnel et de la coordination du Système Statistique National (SSN)

Cet axe renferme 4 objectifs, 5 actions prioritaires et 81 produits à livrer. 60 produits ont été totalement ou partiellement livrés et 21 produits non livrés.

Le taux global de réalisation de cet axe est de 69,1%. Il est relativement satisfaisant. La plupart des activités prévues ont été réalisées. On note cependant qu'aucune activité du Conseil National de la Statistique (CNS) n'a été réalisée. Le processus de révision de la Loi statistique a été enclenché, avec l'idée de la création du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS).

Axe 2 : Développement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières du SSN ainsi que des capacités d'analyse des données statistiques

Le taux global de réalisation de cet axe est de 73,5%. Deux objectifs ont des taux de réalisation passables. Les objectifs 1 : « Mettre en œuvre un Plan de développement des Ressources Humaines du secteur » (58,3%) et 3 : « Développer et mettre en œuvre un Plan d'action pour la recherche appliquée et la valorisation des productions et des études du SSN » (36,25%) ont les taux les plus faibles.

Cet axe renferme beaucoup de produits liés au renforcement des capacités humaines, matérielles et financières. Les principaux produits réalisés sont entre autres :

- la formation des cadres régionaux en CS pro, SPSS, Excel et Access ;

- la formation des cadres centraux et régionaux en StatEduc ;
- la mise à niveau des candidats aux concours d'entrée dans les écoles supérieures de statistique ;
- l'organisation des concours d'entrée dans les écoles de statistique et de démographie : École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE), École Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), et Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- la mise à la disposition des directions statistiques sectorielles d'agents statisticiens ;
- l'assistance apportée aux directions des statistiques des ministères par les cadres de l'INS dans la production et la diffusion de leurs données statistiques ;
- une étude spécifique sur la réduction des inégalités et l'émergence d'une classe moyenne au Niger.

Axe 3 : Développement d'une production statistique de qualité dans tous les domaines pour répondre aux besoins des utilisateurs

Cet axe renferme le plus grand nombre de produits à livrer. Le taux global de réalisation de l'axe est de 59,3%. On note que certaines structures sont assez performantes comme la santé, le transport et l'élevage. Beaucoup d'autres structures méritent d'être soutenues et appuyées par l'INS, pour assurer une production de qualité des bulletins et annuaires. Beaucoup de produits ont été livrés, comme le tableau de bord social. Mais d'autres, non moins importants, n'ont pas été livrés, notamment les produits relatifs à l'état civil. Il faut noter que beaucoup d'activités de routine ont été classées comme produits à livrer comme le placement des questionnaires de collecte. Dans le cadre du renforcement du Système d'informations du secteur de l'éducation et de la formation (SISEF), il faut noter l'opérationnalisation d'un système de contrôle qualité renforcé, ainsi que celle d'un système de validation. Le SISEF couvre les ministères de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/APLN/EC), des Enseignements Secondaires (MES), de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESR/I), des Enseignements Professionnels et Techniques (MEP/T), de la Jeunesse et des Sports (MJ/S) et de la Renaissance Culturelle, des Arts et de la Modernisation Sociale (MRCA/MS).

Axe 4 : Renforcement des conditions de stockage, d'archivage et de diffusion de l'information statistique par la mise en place d'une véritable infrastructure numérique pour le SSN

Le taux global de réalisation de cet axe est de 71,9%. Cet axe ne comporte qu'un seul objectif. Le taux de réalisation est relativement satisfaisant. D'importantes activités qui n'étaient pas programmées ont été réalisées pendant la période couverte par la SNDS II. Il s'agit notamment de l'anonymisation d'une dizaine de bases de données et de leur diffusion en ligne.

Axe 5 : Promotion et développement du partenariat et de la culture statistique

Le taux global de réalisation de cet axe est de 58,8%. Il est plutôt moyen. C'est le taux le plus bas enregistré au niveau d'un axe stratégique. Mais d'importantes activités ont été réalisées notamment :

- la signature d'un partenariat avec les radios communautaires ;
- la signature d'un partenariat avec l'Association des journalistes pour la Statistique au Niger (AJSN) ;
- la signature d'un partenariat avec l'Association des Chefs Traditionnel du Niger (ACTN) ;
- l'organisation des cafés statistiques.

Là également, d'importantes activités ont été menées hors programme, notamment la mise en place du GStat (Groupe des partenaires pour la statistique) mais qui n'est pas encore fonctionnel.

Tableau 1 : Taux de réalisation physique des activités programmées dans la SNDS 2017-2021

Axes stratégiques/ Objectifs stratégiques	Taux de réalisation %
Axe 1 : Renforcement du cadre juridique, institutionnel et de la coordination du Système Statistique National	69,1
OB1 : Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la performance du SSN en matière de production statistique	73,3
OB2 : Définir un cadre organique approprié pour la déconcentration horizontale et verticale du SSN	66,3
OB3 : Améliorer le mécanisme de coordination technique et opérationnelle	66,9
OB4 : Mettre en place une démarche qualité	70,0
Axe 2 : Développement des capacités en ressources humaines matérielles et financières du SSN ainsi que des capacités d'analyse des données statistiques	73,5
OB1 : Mettre en oeuvre un plan de développement des ressources humaines du secteur	58,3
OB2 Procéder à un renforcement en ressources humaines des structures sectorielles	100,0
OB3 : Développer et mettre en oeuvre un plan d'actions pour la recherche appliquée et la valorisation des produits et des études du SSN	36,3
OB4 : Mobiliser durablement les ressources internes et extérieures en faveur de l'ensemble du SSN	95,0
OB5 : Améliorer le cadre de vie et renforcer les moyens techniques et logistiques des structures statistiques responsables de la production des indicateurs retenus dans le PDES	68,4
OB6 : Rationaliser la gestion et l'utilisation des ressources financières et matérielles du secteur statistique	83,3
Axe 3 : Développement d'une production statistique de qualité dans tous les domaines pour répondre aux besoins des utilisateurs	59,3
OB1 : Améliorer la qualité, la promptitude et la complétude de la production des données statistiques	63,8
OB2 : Organiser l'offre pour répondre aux demandes nouvelles, notamment dans les domaines de la gouvernance et de l'environnement des affaires	70,6
OB3 : Définir et mettre en oeuvre le programme des opérations d'enquêtes et des recensements nécessaires pour satisfaire la demande de statistiques	44,0

Axes stratégiques/ Objectifs stratégiques	Taux de réalisation %
publiques	
OB4 : Aligner les méthodologies et outils de collecte et de traitement sur les standards régionaux et internationaux	58,8
Axe 4 : Renforcement des conditions de stockage, d'archivage et de diffusion de l'information statistique par la mise en place d'une véritable infrastructure numérique pour le SSN	71,9
OB1 : Bâtir une infrastructure numérisée de stockage, d'archivage et de diffusion des produits statistiques	71,9
Axe 5 : Promotion et développement du partenariat et de la culture statistique	58,8
OB1 : Développer un plan d'action pour le plaidoyer et la communication en faveur de la statistique	66,7
OB2 : Promouvoir la culture statistique comme support de l'obligation de rendre compte des activités entreprises	66,7
OB3 : Développer un partenariat fécond avec des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales	43,2
Ensemble	66,6

II.3 Analyse des effets

La mise en œuvre de la SNDS II a eu des effets positifs sur l'organisation et le fonctionnement du SSN. Ces effets se présentent à trois (3) niveaux : (i) la gouvernance du système statistique, (ii) la production statistique, et (iii) le renforcement des capacités.

II.3.1. Effet sur la gouvernance statistique

La réforme institutionnelle du SSN prévue à l'axe stratégique 1 de la SNDS II, a enregistré quelques résultats, notamment la préparation de la révision de la loi statistique, la réalisation d'une étude complémentaire sur la gestion centralisée des ressources humaines et la coordination du SSN. Cette étude a proposé une nouvelle architecture du SSN avec la création d'une douzaine de nouvelles structures statistiques sectorielles.

D'autres acquis importants de la SNDS II sont la révision du statut du personnel de l'INS et l'adoption en août 2017 d'une Charte de la qualité et d'un Cadre national d'assurance qualité des statistiques publiques (CNAQ/SP). Ce dernier a permis au SSN de se doter de précieux outils d'amélioration de la qualité des données statistiques.

II.3.2. Effets sur la production

Plusieurs activités de production statistique programmées dans la SNDS II ont été réalisées avec l'appui des PTF et du Gouvernement. Les acquis identifiés dans ce domaine sont :

- l'élaboration et la publication régulière : (i) des statistiques économiques et conjoncturelles (indices conjoncturels, comptes nationaux) ; (ii) des rapports d'enquêtes réalisées ;
- la mise en place de nouveaux produits statistiques (les comptes trimestriels) ;

- l'amélioration de la production et de la diffusion des publications des structures statistiques sectorielles (les annuaires et bulletins statistiques, etc.).

II. 3.3. Effets sur le renforcement des capacités

L'Ecole Nationale de la Statistique du Niger (ENSTAT) a été créée par Arrêté n°0005 MP/INS/DG du 21 février 2019 du Ministre du Plan pour assurer la formation des statisticiens (Ingénieurs des pratiques statistiques (IPS) et Techniciens supérieurs de la statistique (TSS)) et la formation continue du personnel du SSN. Elle assure aussi la préparation des candidats aux concours d'entrée dans les écoles de statistique et de démographie en dehors du Niger, à savoir l'IFORD de Yaoundé pour la formation des démographes ; l'ENSAE de Dakar, l'ENSEA d'Abidjan et l'ISSEA de Yaoundé¹ pour la formation des cadres supérieurs en statistique. Quinze (15) Ingénieurs des Pratiques statistiques sont sortis de l'ENSTAT en 2021 et quinze (15) autres recevront leurs diplômes en 2022.

III. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN

L'analyse diagnostique du SSN constitue l'une des étapes importantes dans le processus d'élaboration d'une SNDS. Un rapport diagnostic détaillé a été élaboré. La synthèse qui en est présentée ci-après comprend sept (7) parties : (i) le cadre législatif, réglementaire et institutionnel ; (ii) la coordination du Système Statistique National (SSN) ; (iii) la demande et l'offre statistiques ; (iv) l'analyse des forces et faiblesses par secteur du SSN ; (v) l'analyse des opportunités et des menaces du Système Statistique National (SSN) ; (vi) l'analyse des ressources financières, humaines et matérielles de l'INS et des directions des statistiques sectorielles ; (vii) l'analyse consolidée de la situation.

III.1. Cadre législatif, réglementaire et organisationnel

La base légale du SSN est la loi N° 2004-011 du 30 mars 2004 portant organisation de l'activité statistique et créant l'Institut National de la Statistique (dite loi statistique), modifiée et complétée par la loi N° 2014-066 du 5 novembre 2014.

La loi statistique définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques, notamment l'indépendance scientifique, l'impartialité, la transparence, l'obligation de réponse, et la protection des données individuelles (secret statistique). Elle crée l'Institut National de la Statistique (INS) sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) et le Conseil National de la Statistique (CNS).

La révision intervenue en 2014 porte essentiellement sur le changement de tutelle de l'INS qui passe du ministère en charge des finances à celui chargé de la planification et du développement économique. Un nouveau projet de révision relatif la loi statistique a été préparé.

La loi statistique est complétée par les principaux textes réglementaires suivants :

- le décret N° 2004-264/PRN/M/E/F du 14 septembre 2004 portant statut, attributions et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique (INS) ;

¹ IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques.
ENSAE : Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique.
ENSEA : Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée.
ISSEA : Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée.

- le décret N° 2004-265/PRN/M/E/F du 14 septembre 2004 portant attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de la statistique (CNS) ;
- l'arrêté N° 001/ME/F/INS du 04 janvier 2016 portant organisation de l'Institut National de la Statistique (INS) et fixant les attributions et le fonctionnement de l'INS et de ses démembrements. Cet arrêté remplace les deux précédents arrêtés datant respectivement de 2005 et 2013.

Outre le CNS et l'INS qui en constitue l'organe exécutif central, le SSN comprend des structures productrices de statistiques au sein des ministères et de certains établissements publics et parapublics.

Des directions statistiques sectorielles (DSS) ont commencé à être mises en place progressivement au sein des ministères à partir de 2004.

Ci-après sont résumées les forces et les faiblesses du cadre législatif, réglementaire et organisationnel du SSN.

III.1.1. Les forces du cadre législatif, réglementaire et organisationnel

La loi statistique de 2004 reflète assez bien les principes fondamentaux définis par les Nations Unies et par la Charte Africaine de la Statistique. Elle précise le rôle central que l'INS joue au sein du SSN, instaure la planification stratégique du développement du SSN et jette les bases de la coordination statistique à travers la définition des missions de l'INS et du CNS. Elle fournit un cadre approprié pour une production statistique conforme aux normes internationales.

La mise en place des DSS a permis d'étendre la couverture des statistiques officielles et d'assurer une certaine régularité dans leur production.

III.1.2. Les faiblesses du cadre législatif, réglementaire et organisationnel

Au cours des dernières années, l'environnement de la statistique officielle a beaucoup changé, tant au niveau national qu'au niveau international. La demande en statistiques de qualité est devenue plus pressante et plus exigeante aussi bien pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement que pour la recherche, la prise de décision des opérateurs économiques et l'information du grand public. L'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'avènement de nouvelles sources de données (notamment celles générées par la téléphonie mobile et les données géospatiales) ont commencé à révolutionner le travail des statisticiens. Les textes réglementant les activités statistiques doivent refléter ces changements.

Pour ce qui concerne le Niger, les éléments suivants dont l'omission ou le traitement inadéquat constatés constituent autant de faiblesses, devraient retenir l'attention lors d'une prochaine révision de la loi statistique et de ses textes d'application :

- i) l'obligation de l'autorisation préalable ou visa statistique doit figurer dans la loi statistique, les modalités de sa mise en œuvre devant être fixées par un texte réglementaire ;
- ii) l'obligation pour les statisticiens publics de prêter serment devant la juridiction appropriée avant d'entrer en service doit être instaurée ;

- iii) l'accès à des données individuelles à des fins de recherche, tout en garantissant le respect du secret statistique doit être facilité ;
- iv) les relations fonctionnelles entre l'INS et les structures statistiques sectorielles doivent être explicitées ;
- v) l'utilisation des nouvelles sources de données pour la production de statistiques officielles doit être encouragée et encadrée.

S'agissant de la tutelle de l'INS et de la présidence du CNS, il serait préférable de ne pas les définir dans la loi statistique mais par voie réglementaire pour faciliter l'adaptation aux changements qui interviennent dans la composition du Gouvernement.

S'agissant du cadre organisationnel, la mise en place des DSS, bien qu'elle ait permis d'améliorer quantitativement et qualitativement la production des statistiques publiques, a contribué à rendre le SSN instable. En effet, le nombre de DSS varie sensiblement au gré des changements dans la structure du Gouvernement. Il faudra sans doute envisager de créer de nouvelles structures en nombre réduit couvrant chacune un grand secteur statistique comme le propose l'étude complémentaire sur la gestion centralisée des ressources humaines et la coordination du SSN.

III.2 Coordination du Système Statistique National

Cette section examinera successivement les forces et les faiblesses de la coordination statistique.

III.2.1. Les forces de la coordination statistique du Système Statistique National

La loi statistique de 2004 a créé le CNS en tant qu'organe consultatif chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique du Niger et a défini sa place dans le dispositif de coordination des activités statistiques publiques. Ce dispositif est animé par l'INS qui assure le secrétariat du CNS. Il est articulé autour du Plan pluriannuel d'activités et de ses déclinaisons annuelles.

Le CNS a joué un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre de deux SNDS dont la dernière couvre la même période que le PDES 2017-2021. Il constitue un cadre approprié de concertation entre les différents acteurs du SSN et a contribué à la prise de conscience de l'importance des statistiques dans la prise de décisions.

A ces forces, il convient d'ajouter l'existence d'outils techniques de coordination comme le Répertoire des concepts et définitions du SSN, la Charte de la qualité et le Cadre National d'Assurance Qualité des Statistiques Publiques (CNAQ/SP).

III.2.2. Les faiblesses de la coordination statistique du Système Statistique National

A côté des forces qui viennent d'être mentionnées, le dispositif de coordination statistique connaît un certain nombre de faiblesses résumées ci-après :

- le CNS devrait être assisté par un Comité du contentieux et des comités sectoriels. Ces comités sectoriels ne sont toujours pas opérationnels en l'absence de texte réglementaire (arrêté ministériel) fixant leur composition et leurs modalités de fonctionnement ;
- par ailleurs, le Secrétariat Technique Permanent (STP) du CNS et la Direction de la Coordination et du Management de l'Information Statistique (DCMIS) ne

disposent pas de ressources humaines suffisantes pour remplir leurs fonctions de coordination des activités statistiques rendues plus complexes par l'instabilité des structures du SSN ;

- enfin, depuis le changement de la présidence du CNS intervenue en 2014, le Conseil ne s'est pas réuni.

III.3. Demande et offre statistiques et adéquation de l'offre à la demande

III.3.1. La demande et l'offre statistiques

L'expression de la demande en données statistiques évolue dans le temps. Dans les années antérieures, la demande statistique était essentiellement orientée vers les agrégats macro-économiques, l'état de la population et les indicateurs liés au statut de la pauvreté ainsi que l'accès aux services sociaux de base. Actuellement, le défi majeur à relever par le SSN est la satisfaction des besoins des utilisateurs en données statistiques fiables et de qualité, désagrégées dans tous les domaines.

L'environnement administratif, politique, institutionnel, économique et socioculturel du Niger avec notamment la mise en œuvre du PDES 2022-2026 sur la base des ambitions affichées dans la SDDCI Niger 2035, le suivi des indicateurs des ODD, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et de la Vision 2050 de la CEDEAO créent des besoins importants en termes de données statistiques. Par ailleurs, le suivi et l'évaluation des stratégies sectorielles et des programmes des organismes étatiques nécessitent aussi des statistiques de qualité.

Le besoin en données statistiques pour assurer le suivi des différents agendas (nationaux et internationaux) s'étend en particulier aux nouvelles thématiques (Gouvernance, paix et sécurité, Environnement et changement climatique).

Tableau 2 : Résultats attendus du PDES 2022-2026

Les résultats stratégiques se déclinent en un impact, trois (3) effets globaux et quatorze (14) effets sectoriels.

L'impact final attendu de la mise en œuvre du PDES 2022-2026 est l'amélioration du niveau du bien-être de la population. Cet impact se mesurera à travers l'IDH, l'incidence de la pauvreté et l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Cette amélioration du bien-être se concrétisera par la réalisation des effets globaux et sectoriels suivants :

1. Effet Global 1 : le développement du capital humain est soutenu et inclusif ;

- *Effet sectoriel 1.1 : le niveau de connaissance et d'apprentissage des populations est équitablement rehaussé ;*
- *Effet sectoriel 1.2 : l'état de santé et nutritionnel des populations est amélioré ;*
- *Effet sectoriel 1.3 : l'accès des populations au service de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement est amélioré ;*
- *Effet sectoriel 1.4 : la protection sociale, l'inclusion sociale et la solidarité nationale sont renforcées ;*
- *Effet sectoriel 1.5 : Les inégalités du genre sont réduites ;*
- *Effet sectoriel 1.6 : les sports, la culture et les loisirs sont développés.*

2. Effet Global 2 : le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé ;

- *Effet sectoriel 2.1 : la gestion du développement est efficace ;*
- *Effet sectoriel 2.2 : l'état de droit et les droits humains sont promus ;*

- Effet sectoriel 2.3 : les populations bénéficient, équitablement, des services publics de qualité ;
- Effet sectoriel 2.4 : la sécurité intérieure du pays et de ses frontières est assurée ;
- Effet sectoriel 2.5 : la gestion de la migration est efficace ;
- Effet sectoriel 2.6 : la gouvernance locale est renforcée ;
- 3. Effet Global 3 : l'économie nigérienne est structurellement transformée ;**
- Effet sectoriel 3.1 : le secteur privé est compétitif ;
- Effet sectoriel 3.2 : les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorale et halieutiques sont développées ;
- Effet sectoriel 3.3 : les chaînes de valeur pétrolières et minières sont développées ;
- Effet sectoriel 3.4 : la gestion de l'environnement est durablement assurée.

Source : Orientations générales et sectorielles, PDES 2022-2026.

L'offre de données statistiques publiques incombe au Gouvernement qui a opté pour un système statistique décentralisé avec différents producteurs ayant des responsabilités et des moyens d'intervention différents. Cette offre est composée d'une part de la production de données de sources administratives, et d'autre part des productions périodiques ou ponctuelles par le biais des enquêtes et/ou recensements statistiques.

Les données produites par l'INS et les autres structures statistiques du SSN couvrent plusieurs domaines, notamment l'économie, la conjoncture, la démographie, le social, le développement rural, le cadre de vie et la lutte contre la pauvreté de manière générale, etc. En revanche, on constate un déficit des statistiques dans certains domaines comme l'environnement et le changement climatique, la gouvernance-paix et la sécurité. Par ailleurs, la production des données désagrégées demeure insuffisante.

L'INS collecte, centralise, traite, analyse et diffuse des statistiques nécessaires à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques économiques et sociales de l'État. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, de la réalisation des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises ainsi que des recensements généraux de la population et de l'habitat. Toutefois, la production de nombreuses données statistiques reste décentralisée. En effet, les services sectoriels des statistiques ainsi que certaines structures publiques et parapubliques assurent également la production d'importantes données statistiques et de grandes opérations de collecte de données comme le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGA/C), le Recensement scolaire, les Inventaires forestiers et de la faune, l'Enquête cadre sur la pêche, etc.

Pour assurer une offre statistique indispensable à la mise en œuvre des stratégies nationales de développement, les différentes opérations de production des données nécessaires figurent dans la matrice d'adéquation entre l'offre et la demande statistiques (**voir tableau 14 en annexe**). Ces opérations, visant à faire correspondre, à terme, la demande et l'offre statistiques, seront réalisées sur la période du PDES 2022-2026 en même temps que le renforcement des capacités institutionnelle, organisationnelle, technique, méthodologique, humaine, matérielle et financière, en guise de catalyseur. Ces opérations visent à répondre à la demande statistique,

notamment pour le PDES 2022-2026. Le tableau ci-dessous illustre l'adéquation entre l'offre et la demande statistique.

Il y'a lieu de souligner globalement que le CMR du PDES 2022-2026 à 316 indicateurs dont 3 indicateurs d'impact, 21 indicateurs d'effets globaux, 59 indicateurs d'effets sectoriels et 233 indicateurs d'effets immédiats. Le tableau suivant donne les indicateurs d'impact, d'effets globaux et effets sectoriels ainsi que leurs sources.

Tableau 3 : Matrice d'adéquation entre l'offre et la demande statistique

Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de donnée
IMPACT		
IMPACT : Le bien-être de la population nigérienne est amélioré	Indice de développement humain (IDH)	PNUD, 2020, Rapport Mondial sur Développement Humain (RMDH)
	Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)	MO Ibrahim Foundation, 2020, Rapport sur la Gouvernance
	Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté	INS, 2020, Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)
EFFETS		
Effet Global 1 : le développement du capital humain est soutenu et inclusif	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle	INS, 2020, EHCVM
	Taux de croissance démographique annuel	INS, 2019, Rapport sur les projections démographiques
	Indice du capital humain	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
	Espérance de vie à la naissance	INS, 2019, Rapport sur les projections démographiques
	Durée Moyenne de scolarisation	PNUD, 2020, RMDH
	Durée attendue de scolarisation (Espérance de vie scolaire)	PNUD, 2020, RMDH
	Taux de natalité	INS, 2021, Enquête Nationale sur la Fécondité et la Mortalité des Enfants de moins de cinq (5) ans (ENAFEME)
	Indice synthétique de fécondité	INS, 2021, Enquête ENAFEME
	Ratio de dépendance démographique	INS, 2019, Rapport sur les projections démographiques
	Score Genre Mo Ibrahim	MO Ibrahim Foundation, 2020, Rapport sur la Gouvernance
	Indice du développement du genre	PNUD, 2020, RMDH
Effet sectoriel 1.1 : le niveau de connaissance et d'apprentissage des populations est équitablement rehaussé	Taux d'achèvement primaire	Ministère de l'Éducation National (MEN), 2021, Annuaire Statistique de l'Éducation de Base
	Taux d'achèvement du secondaire base 2	MEN, 2020, Annuaire Statistique des Enseignements des secondaire
	Taux d'achèvement du secondaire cycle moyen (lycée)	MEN, 2020, Annuaire Statistique des Enseignements des Cycles de Base 2 et Moyen
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	INS, 2020, EHCVM

Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de donnée
	Proportion d'apprenants inscrits à l'ETFP sous tutelle (formel et non formel) par rapport aux effectifs des cycles de base2 et moyen	Ministère de l'Enseignement Professionnel et Technique (MEPT), 2021, Annuaire Statistique
	Indice de parité fille garçons par rapport au TBS primaire	MEN, 2021, Annuaire Statistique de l'Education de Base
	Indice de parité fille garçons par rapport au TBS base 2	Ministère de l'Enseignement Secondaire (MES), 2020, Annuaire Statistique
	Indice de parité fille garçons par rapport au TBS cycle moyen	Ministère de l'Enseignement Secondaire (MES), 2020, Annuaire Statistique
	Proportion des filles de l'EFTP sous-tutelle inscrites dans les filières industrielles	MFPT, 2019, Annuaire Statistique
Effet sectoriel 1.2 : l'état de santé et nutritionnel des populations est amélioré	Taux de mortalité maternelle	INS, 2016, Étude Nationale d'évaluation d'Indicateurs Socio-économiques et Démographiques (ENISED)
	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	INS, 2021, Enquête ENAFEME
	Prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	INS, 2021, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective au Niger (SMART)
	Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois	INS, 2021, Enquête SMART
	Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié	INS, 2021, Enquête ENAFEME
	Taux de prévalence contraceptive	INS, 2021, Enquête ENAFEME
Effet sectoriel 1.3 : l'accès des populations au service de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement est amélioré	Taux d'accès de la population au service optimal d'eau potable en milieu rural	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A), 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès de la population au service optimal d'eau potable en milieu urbain	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès de la population au service basique d'eau potable en milieu rural	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès de la population au service basique d'eau potable en milieu urbain	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement en milieu urbain	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement en milieu urbain	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement en milieu rural	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs

Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de donnée
	Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement en milieu rural	MH/A, 2021, Rapport sur les indicateurs
	Proportion des sous bassins disposant d'organes opérationnels	MH/A, 2021, Rapport de mise en œuvre du PANGIRE
Effet sectoriel 1.4 : la protection sociale, l'inclusion sociale et la solidarité nationale sont renforcées	Score protection sociale (Indice Mo Ibrahim)	MO Ibrahim Foundation, 2020, Rapport sur la Gouvernance
	Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles/pluriannuels caractérisés de pauvres	DNPGCA, 2018, Rapport d'activité
	Taux de prévalence des mariages des enfants	INS, 2021, ENAFEME
Effet sectoriel 1.5: Les inégalités du genre sont réduites	Indice d'inégalité du genre	PNUD, 2020, RMDH
Effet sectoriel 1.6 : les sports, la culture et les loisirs sont développés	Proportion des pratiquants de sports de masse	Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJ/S), 2017, Rapport d'activités
	Taux des sportifs professionnels	MJ/S, 2017, Rapport d'activités
Effet Global 2 : le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé	Indicateur de la Gouvernance Banque Mondiale (CPIA)	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
	Score moyen gestion économique (CPIA)	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
	Score des gestions et institutions du secteur public (CPIA)	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
Effet sectoriel 2.1 : la gestion du développement est efficace	Qualité de la politique budgétaire	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
	Qualité de la politique et gestion de la dette	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
	Indice de répartition des revenus (Indice de Gini)	INS, 2020, EHCVM
	Score moyen des politiques structurelles (CPIA)	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)
Effet sectoriel 2.2 : l'état de droit et les droits humains sont promus	Taux de satisfaction des usagers des services judiciaires	Ministère de la Justice (MJ), 2017, Rapport de l'enquête sur la corruption en milieu judiciaire
	Indice de perception de la corruption	Transparency International, (https://www.transparency.org/cpi2018)
	Degré de confiance accordée à la justice Nigérienne	MJ, 2021, Rapport d'enquête sur les besoins et la satisfaction en matière de justice

Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de donnée
	Degré de respect des droits de l'Homme	MJ, 2021, Rapport d'enquête sur les besoins et la satisfaction en matière de justice
	Pourcentage de population qui pense que les juges sont corrompus	MJ, 2021, Rapport d'enquête sur les besoins et la satisfaction en matière de justice
Effet sectoriel 2.3 : les populations bénéficient, équitablement, des services publics de qualité	Taux de réponses aux réclamations des usagers des services publics	Ministère de la Fonction Publique et des Réformes Administratives (MFP/RA), 2021, Rapport annuel d'activités
	Proportion des dossiers n'ayant pas été traités à temps (Taux de célérité)	MFP/RA, 2021, Rapport annuel d'activités
	Ratio d'encadrement administratif (nombre d'agent civil de la fonction publique pour mille habitants)	MFP/RA, 2021, Rapport annuel d'activités
Effet sectoriel 2.4 : la sécurité intérieure du pays et de ses frontières est assurée	Score sécurité (Mo Ibrahim)	MO Ibrahim Foundation, 2020, Rapport sur la Gouvernance
	Part des dépenses de sécurité dans le budget national	Ministère des Finances (MF), 2020, Budget citoyen
	Proportion des frontières du territoire bornées (en distance kilométrique)	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, 2021, Plan d'action de la Politique Nationale des Frontières
	Indice global du Terrorisme	Institut for Economics and Peaces, 2021, Global
Effet sectoriel 2.5 : la gestion de la migration est efficace	Pourcentage des auteurs poursuivis pour trafic illicite de migrants	MJ, 2021, Annuaire Statistique
Effet sectoriel 2.6 : la gouvernance locale est renforcée	Pourcentage des collectivités qui ont déposé leurs comptes de gestion dans les délais	Cour des comptes, 2021, Rapport d'activité
	Proportion des CT utilisant les outils performants de planification	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC), 2021, Rapport Annuel de Performance
Effet Global 3 : l'économie nigérienne est structurellement transformée	Taux de croissance annuelle du PIB réel	INS, 2021, Compte Économique de la Nation (CEN)
	Proportion de la classe moyenne (approche noyau dur)	INS, 2020, EHCVM
	Taux de croissance annuel du PIB secteur primaire	INS, 2021, CEN
	Part du secteur primaire dans le PIB	INS, 2021, CEN
	Part du secteur secondaire dans le PIB	INS, 2021, CEN
	Part de la valeur ajoutée du secteur tertiaire	INS, 2021, CEN
	Taux de financement de l'économie nationale	INS et BCEAO, 2021, CEN, Situation monétaire

Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de donnée
Effet sectoriel 3.1 : le secteur privé est compétitif	Part des exportations des biens et services dans le PIB	INS, 2021, CEN
	Part des IDE dans le PIB	INS et Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 2021, Calculs à partir de la Balance des Paiements (BP) et les CEN
	Part des IDE dans l'investissement	INS et BCEAO, 2021, Calculs à partir de la BP et des CEN
	Taux de couverture des importations par les exportations	BCEAO, 2021, BP
Effet sectoriel 3.2 : les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorale et halieutiques sont développées	Valeur ajoutée de l'agro-industrie en proportion du PIB	INS, 2021, CEN
Effet sectoriel 3.3 : les chaînes de valeur pétrolières et minières sont développées	Valeur ajoutée des industries extractives en proportion du PIB	INS, 2021, CEN
	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en proportion du PIB	INS, 2021, CEN
Effet sectoriel 3.4 : la gestion de l'environnement est durablement assurée	Pourcentage des populations ayant un cadre de vie décent	INS, 2020, EHCVM
	Indice de performance environnementale	Université de YALE, https://epi.yale.edu/
	Politiques et Institutions axées sur la durabilité écologique (CPIA)	Banque Mondiale, 2021, Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA)

Sources : Plan d'Actions Prioritaires et Cadre de Mesure des Résultats du PDES² 2022-2026, Tome III

² PDES 2022-2026, version provisoire

III.3.2. Adéquation de l'offre et de la demande statistique

Une enquête de satisfaction des utilisateurs des statistiques publiques a été réalisée par l'INS en 2018 auprès d'une centaine de structures tant publiques que privées. L'objectif général de l'étude était de contribuer à l'amélioration de la qualité des données produites par le SSN. De manière spécifique, l'enquête visait à identifier les besoins des principaux utilisateurs des statistiques produites par le SSN et de mesurer le niveau de satisfaction des utilisateurs.

Un résumé partiel des résultats de l'enquête est présenté ci-après :

1. S'agissant de la connaissance des statistiques officielles et des besoins des utilisateurs

Les statistiques les plus connues par les utilisateurs sont celles de l'éducation avec (84,4%) suivies par les statistiques sanitaires (81,3%). Les deux secteurs (Education et Santé) sont ainsi loin devant les statistiques sur les « Conditions de vie et la pauvreté » (67,2%) qui forment le second cercle des 10 premiers avec les statistiques sur la « Population et Migration » (65,6%) et les « Statistiques macroéconomiques » (62,5%). Le dernier groupe des statistiques les plus connues, est formé des statistiques sur le « Revenu et la consommation » (57,8%), les « Prix » (57,8%), « les Annuaires » (56,3%) et les « Statistiques relatives à « l'Agriculture, sylviculture, pêche » (51,6%) et au « Transport » (50%). A l'inverse, les secteurs les moins connus sont relatifs aux « Statistiques régionales et des petites zones » (18,8%), à la « Globalisation » (17,2%) et à « l'Emploi du temps » (7,8%).

2. S'agissant de l'utilisation des statistiques officielles

Le niveau d'utilisation des statistiques officielles est déterminé, pour chaque secteur, suivant les modalités « très fréquentes », « fréquentes », « rarement » et « jamais ». Si on considère la modalité « très fréquente », les statistiques liées à la « Population et Migration » apparaissent comme les plus fréquemment utilisées (37%). Le deuxième groupe est formé par les statistiques sur les « Prix » (34,2%), sur « l'Agriculture, sylviculture, pêche » (33,3%), sur « l'Education » (32,6%) et les « Annuaires » (32,4%). Le troisième groupe est composé des statistiques du « Transport », de la « Santé », des « Statistiques macroéconomiques », des « Comptes nationaux », de « l'Economie non observée » et du « Travail ». A l'inverse, les statistiques relatives aux « Activités politiques et communautaires » et celles sur la « Culture » sont les moins fréquemment utilisés.

3. S'agissant des finalités d'utilisation des statistiques

La principale finalité de recours aux Statistiques Officielles (SO) par les utilisateurs enquêtés est la planification (stratégique ou opérationnelle). Cet usage concerne 78,1% des utilisateurs.

4. S'agissant de la satisfaction des utilisateurs

Elle a été mesurée à partir des cinq (5) critères suivants : i) la disponibilité à temps des Statistiques Publiques (SP) ; ii) la périodicité de la production statistique ; iii) l'adaptation de la couverture géographique ; iv) l'adaptation de la couverture thématique ; v) la fiabilité des statistiques officielles. Les résultats obtenus peuvent être brièvement résumés comme suit :

- les utilisateurs des statistiques sanitaires sont ceux qui affirment le plus recevoir les données à temps (75 % des utilisateurs des statistiques du secteur). On retrouve ensuite « les Statistiques macroéconomiques », celles de « l'Education », du « Revenu - Consommation », celles de la « Population et Migration » et celles des « Prix » avec un taux de satisfaction par rapport à la disponibilité temporelle allant de 67,4 à 60,5%. En revanche, les utilisateurs des statistiques liées à la « Société de l'information » (16,7%), à la « Science et technologie » (14,3%) et aux « Statistiques sur les établissements humains et le logement » (8%) sont ceux qui sont les moins satisfaits quant à la disponibilité à temps des données de ces secteurs ;
- comme pour la disponibilité à temps, ce sont les utilisateurs des statistiques de la « Santé » qui sont le plus satisfaits de la périodicité à laquelle les données du secteur sont produites ; à un niveau (50%) égal au niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques sur les « Prix ». Les utilisateurs des statistiques liées à la « Justice et criminalité » (15,4%), à la « Globalisation » (13,3%) et à la « Science/technologie » (7,7%) sont les moins satisfaits (faible proportion de « très satisfaits ») ;
- la couverture géographique des statistiques de la « Population et Migration » est jugée « très adaptée » par 72,2% de leurs utilisateurs. Elles sont suivies de près par les statistiques sanitaires (69,4%) et distancent de loin les statistiques de l'éducation (58,5%). Par ailleurs, les utilisateurs des statistiques relatives aux « Activités politiques », à « l'Emploi du temps » et à la « Science et technologie » sont ceux qui trouvent leur couverture respective (20 ; 16,7 et 14,3%) la moins adaptée ;
- les utilisateurs des statistiques sanitaires sont les plus satisfaits, à hauteur de 63,2%, de la couverture thématique (donc analytique) de celles-ci. Ils sont suivis par les 26 utilisateurs des statistiques sur les « Prix » (60,7) et celles de « l'Education » (60%). La couverture thématique est jugée par contre la moins adaptée par les utilisateurs des « Statistiques sur les affaires », sur « l'Emploi du temps » et sur le « Tourisme » dans des proportions allant de 25 à 21,1% ;
- les statistiques des « Finances gouvernementales, fiscales et publiques » comptent, proportionnellement, le plus grand nombre d'utilisateurs « très satisfaits » par rapport à leur fiabilité (60%). Elles sont suivies de près par les « Statistiques régionales et des petites zones » (59,1%). Viennent ensuite les « Prix » avec 57,6% ; « Population et migration » avec 56,1% ; « Banque, assurance, statistiques financières » avec 55,0% ; « Commerce international et balance des paiements » avec 54,2% ; « Statistiques macroéconomiques » avec 53,3%. La fiabilité est particulièrement remise en question par les utilisateurs des statistiques sur les « Groupes de population particuliers et genres », le « Tourisme » et le « Transport » avec des taux de « très satisfaits » variant de 32 à 29,6%.

III.4. Analyse des forces et faiblesses par secteur du SSN

Le tableau ci-dessous résume les forces et les faiblesses du SSN dans les domaines de la production statistique (selon les trois types de statistiques, à savoir : les statistiques économiques et financières ; les statistiques démographiques et sociales ; les statistiques du développement rural et de l'environnement) et de la diffusion de l'information statistique.

Tableau 4 : Forces et faiblesses par secteur du Système Statistique National

Forces	Faiblesses
<p>A. PRODUCTION STATISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'un Cadre National d'Assurance Qualité des Statistiques Publiques (CNAQ/SP). • L'existence d'un Comité qualité chargé de valider les différentes publications du SSN. • L'existence de manuels des méthodologies pour le SSN. • L'existence d'une méthodologie de collecte digitalisée des enquêtes sur le terrain. • L'existence d'un manuel de concepts et de définitions des indicateurs. • L'existence des structures déconcentrées aux niveaux régional, départemental et communal dans certaines structures sectorielles des statistiques. • L'existence d'une expertise avérée de l'INS dans la conduite des enquêtes auprès des ménages et des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGP/H). <p><u>Statistiques économiques et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des documents comptables des entreprises et leur transmission à l'INS, à la DGI et à la BCEAO ; L'existence d'un répertoire d'entreprises régulièrement mis à jour. • L'élaboration régulière des comptes nationaux dans les délais et leur diffusion selon le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 2008). • L'existence des données économiques rétropolées de 2000 à 2014. La production de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) depuis 2014. • La régularité de l'enquête sur les prix à la consommation et la publication régulière et à temps de l'indice des prix à la consommation ; • La production régulière par la BCEAO des statistiques monétaires et financières, de la Balance des paiements (BDP) ainsi que l'existence et la mise à jour de la Centrale des bilans. • L'existence d'un dispositif de suivi de la conjoncture économique 	<p>A. PRODUCTION STATISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insuffisance des moyens matériels et humains et notamment de cadres statisticiens. L'inadéquation des profils poste/ emploi au sein du SSN. • La faible capacité de management et de programmation des acteurs du SSN. • Les retards dans la mise à disposition des fonds au niveau de tous les secteurs. • Le retard dans la remontée des informations du niveau déconcentré au niveau central. • L'insuffisance des capacités d'analyse des principaux acteurs de la chaîne de production des statistiques (une faiblesse marquée de l'analyse statistique et une inadéquation des données aux besoins). • L'insuffisance du renforcement des capacités des principaux acteurs (production et utilisation des logiciels statistiques). • La faible capacité du SSN en matière d'implémentation des Tics dans la conduite des opérations statistiques et la diffusion de l'information statistique (applications mobiles, Twitter, etc.) • Le non-respect des délais relatifs à la périodicité de certaines grosses opérations telles que le RGA/C, l'inventaire des ouvrages hydrauliques, forestiers et fauniques, etc. • Les retards parfois importants de la production statistique. • L'insuffisance de données statistiques désagrégées au niveau de certains secteurs. • L'insuffisance des données sur le genre ; • La non-priorisation par les ministères sectoriels des dépenses statistiques dans les PAP. <p><u>Statistiques économiques et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés de collecte de données sur les statistiques des Institutions sans but lucratif au service des ménages (ONG, Associations, Syndicats). • Le faible niveau de déclaration des statistiques fiscales des entreprises du secteur moderne.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'un cadre institutionnel pour la réalisation des prévisions macroéconomiques et budgétaires et la production régulière et dans les délais de celles-ci conformément au cycle de préparation du budget de l'Etat. <p><u>Statistiques démographiques et sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie. • L'existence des stratégies de collecte des données démographiques et sociales au niveau de la plupart des structures sectorielles de statistique concernées. • L'existence de bases de données démographiques et sociales dans certaines structures sectorielles de statistique. • La collecte et l'exploitation des données sur l'état civil pour améliorer les indicateurs démographiques. <p><u>Statistiques du développement rural et de l'environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence de dispositifs formels de collecte et de validation des données statistiques au niveau de certains secteurs d'information (bulletins périodiques, SIMA et SIMB, les enquêtes sectorielles, bilans céréalier et alimentaire annuels, répertoire des ONGs et associations de développement, inventaire périodique de la faune sauvage et des forêts, etc. • L'existence d'un système d'informations foncières rurales (SIFR). • L'existence d'un atlas d'occupation du sol du Niger au niveau du Ministère en charge de l'Environnement ; • L'existence d'une cellule de géomatique et de télédétection au niveau du Ministère de l'Agriculture. <p>DIFFUSION DE L'INFORMATION STATISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence, à l'INS, d'un site web régulièrement mis à jour (www.ins.ne). • L'existence d'un entrepôt de données (ANADO). • L'existence de bases de données (NigerInfo, 	<ul style="list-style-type: none"> • L'irrégularité des enquêtes permettant une actualisation de certains comptes ou agrégats (secteur informel, services domestiques, services d'éducation et de santé, loyers imputés). • Les difficultés de suivi des investissements et de l'aide extérieure. • L'incomplétude des données collectées en matière d'efficacité de l'aide extérieure. • La difficulté de collecte des statistiques des secteurs de l'énergie et du pétrole. • La difficulté de collecte de données minières notamment sur l'orpaillage. <p><u>Statistiques démographiques et sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insuffisance de données sur la migration. • La difficulté d'accès à certaines informations dans le secteur de la gouvernance. • L'absence d'informations statistiques détaillées, notamment sur les effectifs des travailleurs par catégories socioprofessionnelles. • L'insuffisance de la couverture, notamment pour les statistiques relatives aux rémunérations et aux effectifs du secteur privé et du secteur informel. <p><u>Statistiques du développement rural et de l'environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La non-disponibilité des informations récentes sur les ressources naturelles (forêts, pêche, faune, ressources en eau) ainsi que sur les substances polluantes de l'environnement. • La faiblesse du protocole d'échantillonnage des animaux pour le suivi des prix de vente et des caractéristiques des animaux commercialisés. • L'insuffisance d'informations statistiques sur les ressources pastorales, les mouvements des éleveurs et des troupeaux, la production agricole autour des oasis et le bord de la Komadoukou Yobé, le Lac Tchad, les dattiers de l'Aïr etc. <p>B. DIFFUSION DE L'INFORMATION STATISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre partielle de la politique de diffusion des données. • Le non-respect du calendrier de publication au niveau de certains secteurs.

Forces	Faiblesses
RENALOC, bases de données sectorielles, e-Commune) ; <ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'une politique de diffusion de données du SSN. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'irrégularité des publications statistiques dans certaines structures. • La faible capacité du SSN en matière d'implémentation des TICs dans la diffusion de l'information statistique (applications mobiles, twitter, etc.)

III.5. Analyse des opportunités et des menaces du Système Statistique National

L'analyse a été menée au niveau de tout le SSN. Le SSN bénéficie aujourd'hui de plusieurs opportunités qui lui permettent de faire face aux différentes menaces auxquelles il reste exposé, afin de mener à bien ses missions. Le tableau ci-dessous présente les différentes menaces et opportunités :

Tableau 5 : Opportunités et menaces du Système statistique National

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'adoption par l'Assemblée nationale de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement qui consacre la statistique comme un secteur stratégique et prioritaire. • La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDES 2022-2026 auquel la SNDS 2022-2026 sera arrimée. • L'existence de certaines politiques et stratégies sectorielles (I3N, PSEF, PDS, etc.). • L'adhésion du Niger aux agendas 2030 de l'ONU (ODD), 2063 de l'UA et l'agenda 2050 de la CEDEAO, • La disponibilité des PTFs à appuyer le SSN. • L'existence de programmes de renforcement des capacités et d'harmonisation statistique au sein des organisations sous-régionales (UEMOA, CEDEAO) et régionales (BAD, CEA, AFRISTAT) dont le Niger est membre. • L'existence de plusieurs comités thématiques sur les finances publiques. • L'existence de plusieurs accords et conventions de financement relatifs au développement de la statistique dans de nombreux secteurs prioritaires (agriculture, santé, éducation, environnement, hydraulique, finances publiques, etc.). • L'existence de grandes écoles de statistique et de démographie (ENSEA, ENSAE, ISSEA, IFORD, etc.). • L'existence de plusieurs normes internationales en matière d'échanges et de diffusion de données statistique (SDMX, SGDD, NSDD, etc.). • L'existence de la Charte Africaine de la Statistique ratifiée par le Niger. • L'existence d'un guide méthodologique pour la collecte et le calcul des indicateurs du partenariat mondial de BUSAN. • Le suivi régulier des prix au niveau régional notamment après une enquête intégrale pour permettre d'instaurer de façon durable le calcul de l'indice national des prix. • L'ancrage de la SNDS 2022-2026 dans le PDES 2022-2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'insécurité liée aux activités des groupes armés non étatiques. • La baisse des dotations budgétaires de l'Etat à certaines structures du SSN. • L'arrêt ou la suspension du soutien financier de certains partenaires. • La cybercriminalité. • L'utilisation de données non officielles par certains utilisateurs. • L'insuffisance de la couverture du pays en réseaux de téléphonie mobile. • Le faible taux de couverture en électricité. • La suppression des directions des statistiques dans certains Ministères. • La résistance aux changements de certains acteurs. • La pandémie de la COVID-19.

III.6 Analyse des ressources humaines et matérielles du SSN

III.6.1. Analyse des ressources humaines

En 2020, l'effectif global du SSN était de 439 agents dont 271, soit 61,7% dépendant de l'INS. On constate ainsi une forte concentration des agents à l'INS, le principal producteur de statistiques publiques. Près de la moitié (48,3%) du personnel du système ne sont pas des statisticiens. En 2021, l'effectif global était de 433 agents dont 278, soit 64,2% des agents sont de l'INS. Les informations détaillées sur l'effectif du personnel du SSN sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Effectif du personnel par structure en 2020 et 2021

Catégories	2020			2021		
	INS	DSS	SSN	INS	DSS	SSN
Ingénieurs Statisticiens Economistes et assimilés	58	6	64	53	18	71
Démographes	12	2	14	20	0	20
Ingénieurs des Travaux Statistiques et assimilés	46	8	54	42	15	57
Techniciens Supérieurs de la Statistique	24	4	28	27	6	33
Agents Techniques de la Statistique	26	2	28	22	1	23
Informaticiens	12	22	34	17	24	41
Economistes	3	2	5	5	3	8
Autres	90	122	212	92	88	180
Total	271	168	439	278	155	433

Source : CRESS 2020 et INS.

III.6.2. Analyse des ressources matérielles

L'équipement en ordinateurs (fixes et portables) peut être considéré comme satisfaisant avec un ratio moyen en 2020, pour l'ensemble du SSN de 1,13 ordinateur par agent et des ratios moyens respectifs de 1,30 et 0,81 pour l'INS et les directions statistiques sectorielles. En 2021, le ratio moyen pour l'ensemble du SSN est de 1,21. Le tableau suivant donne un résumé des ressources matérielles du SSN.

Tableau 7 : Situation des ressources matérielles par structure en 2020 et 2021

Ressources matérielles	2020			2021		
	INS	DSS	SSN	INS	DSS	SSN
Ordinateurs fixes	206	82	288	206	114	320
Ordinateurs portables	157	54	211	167	37	204
Tablettes et smartphones	100	27	127	300	18	318
Imprimantes	115	56	171	140	74	214
Photocopieurs	30	16	16	30	14	44
Scanners	15	22	37	15	16	31

Source : CRESS 2020 et INS

III.6.3. Analyse des ressources financières du SSN

Le montant total du financement du SSN était de 7,4 milliards de FCFA en 2017. Il a régulièrement augmenté en 2018 et 2019 pour se situer à 23,5 milliards de FCFA en 2020. La part des ressources publiques dans le financement total a été au-dessus de

50% entre 2017 et 2019. En 2020, elle représente un peu plus du tiers du montant total des engagements en raison d'un financement important de la Banque Mondiale.

Le tableau ci-après résume le montant total des financements par source et par structure sur la période 2017-2020.

Tableau 8 : Montant total des financements (en milliards de FCFA) par source et par structure sur la période 2017-2020

	2 017	2 018	2 019	2 020
Montant total du financement				
INS	2,6	4,6	6,6	17,3
DSS	4,8	3,3	4,9	6,1
SSN	7,4	7,9	11,5	23,4
Montant du financement domestique (Etat)				
INS	2,1	2,4	4,3	6,0
DSS	2,0	2,2	2,0	1,9
SSN	4,1	4,6	6,3	7,9
Montant du financement externe (PTFs)				
INS	0,5	2,2	2,3	11,3
DSS	2,9	1,0	2,9	4,2
SSN	3,4	3,2	5,2	15,5

Source : CRESS 2020

III.7. Analyse consolidée de la situation

❖ Le cadre institutionnel et la coordination statistique

S'agissant du cadre législatif, une deuxième révision de la loi statistique 2004 a été entreprise. Un projet de loi révisée est disponible et a été soumis pour adoption au Gouvernement. Une étude sur la gestion centralisée des ressources humaines et la coordination statistique est également disponible.

En tant que Secrétariat Technique du CNS, l'INS a organisé des réunions trimestrielles de coordination avec les autres producteurs des statistiques publiques.

L'Ecole Nationale de la Statistique a été créée en 2018 pour assurer la formation des cadres moyens (Techniciens Supérieurs) et supérieurs (Ingénieurs des Pratiques Statistiques).

Enfin, un Groupe de Partenaires en appui à la Statistique Publique (Gstat) a été créé et mis en place mais n'est pas encore fonctionnel.

❖ Les ressources

S'agissant des ressources humaines, une première promotion de quinze (15) Ingénieurs des Pratiques Statistiques (IPS) est sortie de l'ENSTAT en 2021 et une deuxième de quinze (15) IPS sortira en 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation et de perfectionnement de l'INS, 38 cadres statisticiens de l'INS ont bénéficié d'une formation de longue durée en statistique de 2017 à 2021.

Par ailleurs, des sessions de renforcement de capacité dans différents domaines (Planification Stratégique, Gestion Axée sur les Résultats et Elaboration des plans d'actions pluriannuels) ont été organisées pour le personnel du SSN.

Au plan des ressources matérielles, plusieurs structures du SSN ont bénéficié de matériels spécifiquement affectés à la production statistique.

Les ressources financières ont augmenté progressivement entre 2017 et 2020.

❖ **La production et la diffusion de l'information statistique**

Au niveau de la production, les principaux acquis suivants ont été notés :

- l'adoption en août 2017 du CNAQ/SP ;
- la mise en place d'un comité qualité chargé de valider les différentes publications du SSN ;
- l'élaboration régulière des comptes nationaux selon le SCN 2008 et avec l'année 2015 comme nouvelle année de base ;
- l'adaptation et l'utilisation des normes et nomenclatures internationales ;
- la réalisation de grandes opérations d'enquêtes auprès des ménages : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), Enquête Nationale sur la Fécondité et sur la Mortalité des Enfants de moins de 5 ans (ENAFEME), Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Enquête Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA), Enquête Nationale sur la Nutrition des Enfants de 0 à 59 mois, Enquête sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages ...).

Au niveau de la diffusion et de la communication :

- l'élaboration et la validation de la politique de diffusion des données du SSN ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- la révision de la charte graphique de l'INS ;
- la mise en ligne d'une quarantaine bases de données anonymisées ;
- l'amélioration du suivi du calendrier des publications du SSN.

❖ **Les défis à relever**

L'analyse diagnostique du SSN qui a été réalisée a permis d'identifier huit (8) grands problèmes à résoudre et huit défis à relever au cours de la mise en œuvre de la troisième SNDS du Niger. Ces problèmes / défis concernent :

- la rationalisation de l'organisation du SSN/le défi de l'organisation ;
- le renforcement de la coordination statistique/le défi de la coordination ;
- la gestion des ressources humaines du SSN/le défi de la gestion des statisticiens et démographes ;
- la pérennisation du financement du SSN/le défi du financement ;

- une meilleure couverture des besoins en informations pour répondre au suivi du PDES et des politiques, programmes et projets sectoriels/le défi du suivi du PDES et des autres engagements nationaux et internationaux ;
- une meilleure couverture des besoins pour prendre en charge la problématique du genre /le défi du genre ;
- une meilleure couverture des besoins liés à la politique de décentralisation/le défi de la décentralisation ;
- le défi de la transformation numérique et de la révolution des données.

❖ Les atouts du SSN

On peut les décliner comme suit :

- des progrès en vue d'une bonne maîtrise de la formation des statisticiens ;
Avec la création de l'ENSTAT rattachée à l'INS qui a commencé à former des cadres supérieurs de la statistique (Ingénieurs des pratiques statistiques (IPS), le Niger est sur la bonne voie pour maîtriser la formation des statisticiens destinés à servir prioritairement dans le SSN. Il convient de rappeler que l'ancien Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP) de l'INS a formé dans le passé un grand nombre de cadres moyens en statistiques ;

- une production statistique de qualité et diversifiée ;
La création des DSS au sein des départements ministériels a permis d'étendre la couverture des statistiques produites au sein du SSN.

L'adoption en août 2017 d'une Charte de la qualité et du CNAQ/SP a permis au SSN de se doter de précieux outils d'amélioration de la qualité des données statistiques.

- une demande de statistiques mieux formulée, pressante et exigeante ;
Au niveau national, le Niger a adopté la SDDCI Niger 2035, a mis en œuvre le PDES 2017-2021 et va mettre en œuvre le PDES 2022-2026. La mise en œuvre et le suivi-évaluation de ces initiatives exigent une gamme diversifiée de statistiques dans tous les domaines. Le PDES a défini des cibles à atteindre et des indicateurs qui doivent être produits de manière régulière.

IV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

IV.1. Vision et mission

Cette partie traite successivement de la mission du SSN, de la vision du développement de la statistique publique au Niger, et des principes directeurs et valeurs fondamentales partagées.

IV.1.1. Vision

Les données statistiques sont indispensables à une prise de décision éclairée dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Dans cette optique, la vision du gouvernement nigérien définie tant dans la SNDS 1 (2008-2012) que dans la SNDS II (2017-2021) est de « *Bâtir un Système statistique national (SSN) cohérent, dynamique, fiable et crédible sur le plan national et international, pour satisfaire efficacement les*

besoins des utilisateurs nationaux et internationaux en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques, plans, programmes et projets de développement ».

En effet, les diagnostics faits lors de l'élaboration des deux premières SNDS et en 2021 montrent que le SSN ne constitue pas un ensemble homogène mais plutôt une juxtaposition de structures dotées de moyens très variables et sans liens fonctionnels explicites. Ces structures sont très dépendantes des découpages du Gouvernement en départements ministériels, ce qui constitue une source d'instabilité. Globalement, le SSN manque de stabilité et de cohérence. Par ailleurs, même si l'offre de statistiques publiques est loin de satisfaire la demande des utilisateurs publics et privés, le SSN est maintenant jugé fiable et crédible. La vision retenue devrait donc à terme, permettre de corriger les déficiences relatives à l'organisation du système et à la production de l'information statistique en mettant l'accent sur la nécessaire stabilité du SSN.

Par ailleurs, la formulation actuelle de la vision vise uniquement les besoins des utilisateurs pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies, politiques, programmes et projets de développement au lieu de viser les besoins de tous les utilisateurs.

L'adjectif « ouvert » a été ajouté pour signifier que le SSN devra, plus que par le passé, rester ouvert aux préoccupations des décideurs et de la société ainsi qu'aux changements rapides qui surviennent dans son environnement, notamment sur le plan technologique. Il convient également de s'ouvrir davantage aux autres pays africains pour le partage des bonnes pratiques et l'assistance mutuelle.

Il résulte des arguments qui précèdent qu'il convient de mettre à jour la vision et de la reformuler comme suit : **« Un système statistique national stable, cohérent, ouvert et répondant de façon satisfaisante aux besoins des utilisateurs ».**

IV.1.2. Mission

Le SSN a pour mission de collecter, traiter, analyser, publier et diffuser les informations statistiques conformes aux normes régionales et internationales, et pertinentes pour éclairer le développement du pays.

IV.2. Principes directeurs et valeurs fondamentales partagées

IV.2.1. Principes directeurs

Les organismes du Système Statistique Africain (SSA) et les statisticiens africains, ainsi que tous ceux qui travaillent dans le domaine de la statistique en Afrique, doivent respecter les principes énoncés dans la Résolution sur les dix (10) principes fondamentaux de la statistique officielle³, adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies en avril 1994.

Le Niger a signé et ratifié la Charte Africaine de la Statistique. Le SSN du Niger fait siens les principes édictés dans ladite Charte, présentés dans le tableau 9.

³ Source : Charte Africaine de la Statistique.

Tableau 9 : Les principes de la Charte Africaine de la Statistique**Principe 1 : Indépendance professionnelle**

Indépendance scientifique : Les autorités statistiques doivent pouvoir exercer leurs activités selon le principe de l'indépendance scientifique, en particulier vis-à-vis du pouvoir politique et de tout groupe d'intérêt ; cela signifie que les méthodes, concepts et nomenclatures utilisés pour l'exécution d'une opération statistique ne doivent être choisis que par les autorités statistiques sans aucune influence de quelque forme que ce soit et dans le respect des règles d'éthique et de bonne conduite.

Impartialité : Les autorités statistiques doivent produire, analyser, diffuser et commenter les statistiques africaines dans le respect de l'indépendance scientifique et de manière objective, professionnelle et transparente.

Responsabilité : Les autorités statistiques et les statisticiens africains doivent recourir à des modes de collecte, de traitement, d'analyse et de présentation des données statistiques claires et pertinentes. De plus, les autorités statistiques ont le droit et le devoir de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs de l'information statistique qu'elles diffusent.

Transparence : Pour faciliter une interprétation correcte des données, les autorités statistiques doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'elles utilisent. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.

Principe 2 : Qualité

Pertinence : Les statistiques africaines doivent répondre aux besoins des utilisateurs.

Pérennité : Les statistiques africaines doivent être conservées sous une forme aussi détaillée que possible afin d'en garantir l'utilisation par les générations futures, tout en préservant les principes de confidentialité et de protection des répondants.

Sources de données : Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de diverses sources, qu'il s'agisse de recensements, d'enquêtes statistiques et/ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, particulièrement, la charge qui pèse sur les répondants et les coûts sur les donateurs. L'utilisation par les autorités statistiques des fichiers administratifs à des fins statistiques doit être garantie par la loi sous réserve de confidentialité.

Exactitude et fiabilité : Les statistiques africaines doivent refléter la réalité de façon exacte et fiable.

Continuité : Les autorités statistiques garantissent la continuité et la comparabilité dans le temps des informations statistiques.

Cohérence et comparabilité : Les statistiques africaines doivent présenter une cohérence interne dans le temps et permettre la comparaison entre les régions et les pays ; à cette fin, il doit être possible de combiner et d'utiliser conjointement des données connexes provenant de sources différentes. Les concepts, classifications, terminologies et méthodes établis et reconnus au niveau international, doivent être utilisés.

Ponctualité : Les statistiques africaines doivent être diffusées en temps utile et, dans toute la mesure du possible, selon un calendrier annoncé à l'avance.

Actualité : Les statistiques africaines doivent prendre en compte les événements courants et être d'actualité.

Spécificités : Les méthodes de production et d'analyse de l'information statistique doivent tenir compte des spécificités africaines.

Sensibilisation : Les Etats parties doivent sensibiliser le public, et en particulier, les fournisseurs des données statistiques sur l'importance de la statistique.

Principe 3 : Mandat pour la collecte des données et ressources

Mandat : Les autorités statistiques doivent disposer d'un mandat légal clair les habilitant à collecter des données pour les besoins de la production des statistiques africaines. A la demande des autorités statistiques, les administrations publiques, les entreprises, la société civile et les ménages ainsi que le grand public peuvent être contraints par la loi à permettre l'accès à des données ou à fournir des données pour l'établissement de statistiques africaines.

Adéquation des ressources : Dans la mesure du possible, les ressources dont disposent les autorités statistiques doivent être suffisantes et stables pour leur permettre de répondre aux besoins de statistiques exigées aux niveaux national, régional et continental. La mise à disposition de ces ressources incombe principalement aux gouvernements des Etats parties.

Rapport coût-efficacité : Les ressources doivent être utilisées de façon efficiente par les autorités statistiques. Cela suppose, en particulier, que les opérations doivent, dans toute la mesure du possible, être programmées de façon optimale. Dans le souci de réduire la charge qui pèse sur les répondants et d'éviter autant que possible les enquêtes directes coûteuses, tout doit être mis en œuvre pour améliorer la production et l'exploitation statistique des fichiers administratifs.

Principe 4 : Diffusion

Accessibilité : Il ne doit y avoir aucune rétention des statistiques africaines. Ce droit d'accès pour tous les utilisateurs, sans aucune restriction, doit être prévu par le droit positif. Les micro-données peuvent être mises à la disposition des utilisateurs à condition que les lois et les procédures clairement définies soient respectées et que la confidentialité soit maintenue.

Concertation avec les utilisateurs : des mécanismes de concertation avec l'ensemble des utilisateurs des statistiques africaines, sans discrimination aucune, doivent être mis en place pour s'assurer de l'adéquation de l'information statistique à leurs besoins.

Clarté et compréhension : Les statistiques africaines doivent être présentées sous une forme claire et compréhensible, diffusées d'une manière pratique et adaptée, disponibles et accessibles pour tous et accompagnées des métadonnées nécessaires et de commentaires analytiques.

Simultanéité : Les statistiques africaines sont diffusées de manière à ce que tous les utilisateurs puissent en prendre connaissance simultanément. Si certaines autorités reçoivent des informations préalables sous embargo afin qu'elles puissent se préparer à répondre à d'éventuelles questions, la nature des informations ainsi communiquées, l'identité des destinataires et le délai qui s'écoule avant la diffusion publique, doivent être annoncés publiquement.

Rectification : Les autorités statistiques doivent rectifier les résultats des publications entachés d'erreurs significatives en utilisant les pratiques standards statistiques, ou, dans les cas les plus graves, suspendre la diffusion, en portant clairement à la connaissance des utilisateurs les raisons de ces rectifications ou de ces suspensions.

Principe 5: Protection des données individuelles, des sources d'information et des répondants

Secret statistique : la protection de la vie privée ou du secret des affaires des fournisseurs de données (ménages, entreprises, administrations et autres répondants), la confidentialité des informations qu'ils communiquent et l'utilisation de celles-ci à des fins strictement statistiques,

doivent être absolument garantis par les autorités statistiques et les statisticiens africains ainsi que par tous ceux qui travaillent dans le domaine de la statistique en Afrique.

Information aux fournisseurs des données : Les personnes physiques ou morales interrogées lors des enquêtes statistiques sont informées sur la finalité des questionnements auxquels elles sont soumises ainsi que sur les mesures adoptées en matière de protection des données qu'elles fournissent.

Finalité : Les données concernant les personnes physiques ou morales collectées à des fins statistiques ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de répressions ou de poursuites judiciaires et d'une manière générale, à des mesures administratives relatives à ces personnes.

Rationalité : Les autorités statistiques ne procéderont à des enquêtes que si des informations d'origine administrative ne sont pas disponibles ou si leur qualité n'est pas suffisante au regard des exigences de qualité de l'information statistique.

Principe 6 : Coordination et coopération

Coordination : La coordination et la collaboration entre les différentes autorités statistiques d'un même pays sont indispensables pour assurer la cohérence et la qualité de l'information statistique. De même, la concertation et le dialogue entre tous les membres du Système statistique africain (SSA) sont essentiels à l'harmonisation, à la production et à l'utilisation des statistiques africaines.

Coopération : La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique doit être encouragée pour contribuer à l'amélioration des systèmes de production des statistiques africaines.

Source : Charte Africaine de la Statistique

IV.2.2. Valeurs fondamentales partagées

Les valeurs fondamentales sont les points de repère et de référence des acteurs du SSN et qui leur sont de ce fait reconnues par les autres acteurs.

Ces valeurs communes que les acteurs du SSN s'engagent à respecter sont les suivantes :

- ✓ **Dynamisme** qui fait référence à l'énergie et à la créativité ;
- ✓ **Ethique** qui fait référence au sens de la morale et de l'honnêteté ;
- ✓ **Efficacité** qui fait référence au dur labeur et au travail bien fait ;
- ✓ **Respect des principes** qui fait référence au respect des règles de déontologie et au respect des textes et règlements ;
- ✓ **Professionalisme** qui donne confiance aux utilisateurs qui seront réconfortés par la compétence et la manière avec lesquelles la production est réalisée ;
- ✓ **Rigueur** qui est relative au respect d'ordre méthodologique et technique ;
- ✓ **Indépendance professionnelle et scientifique**, qui fait recours à l'impartialité, la responsabilité et la transparence des autorités statistiques ;
- ✓ **Efficience** dans l'utilisation des ressources priorisant les opérations ayant le meilleur rapport coût-efficacité tout en évitant les duplications ;

- ✓ **Confidentialité et secret statistique** qui fait obligation à la protection des données individuelles et à la publication d'une information statistique agrégée qui ne permette aucune identification des répondants.

L'adhésion à ces valeurs par l'ensemble des acteurs du SSN contribuera à renforcer davantage l'esprit d'équipe et à raffermir l'esprit de corps.

V. LOGIQUE D'INTERVENTION

V.1. Les objectifs

Conformément aux orientations générales et sectorielles du PDES 2022-2026, l'objectif général de la SNDS III est de : « *contribuer efficacement à la résilience des bases du développement économique et social du pays* ».

L'objectif spécifique consiste à produire et à diffuser régulièrement des statistiques fiables et de qualité.

V.2. Résultats du développement (Impact et effets)

Les résultats attendus se déclinent en un (1) impact, trois (3) effets globaux et sept (7) effets sectoriels.

L'impact de la SNDS III est d'améliorer la qualité de la conception et de l'évaluation des politiques et stratégies publiques et notamment celles du PDES. Cette amélioration se concrétisera par la réalisation des effets globaux et sectoriels suivants :

- **Effet global 1 : La réforme institutionnelle du SSN est poursuivie dans tous ses volets :**
 - Effet sectoriel 1.1 : Le cadre légal, réglementaire et organisationnel et la coordination statistique sont améliorés ;
 - Effet sectoriel 1.2 : Les ressources humaines sont développées et leur gestion améliorée ;
 - Effet sectoriel 1.3 : Les ressources financières sont pérennisées.
- **Effet global 2 : Les besoins en données du PDES et des agendas internationaux sont satisfaits :**
 - Effet sectoriel 2.1 : Les opportunités offertes par la révolution des données sont exploitées grâce à l'amélioration du cadre de travail et à la numérisation de l'infrastructure statistique ;
 - Effet sectoriel 2.2 : La qualité et la couverture des données nécessaires à la planification du développement sont améliorées.
- **Effet global 3 : L'information statistique est mieux diffusée et mieux utilisée :**
 - Effet sectoriel 3.1 : Les données statistiques sont rendues plus accessibles ;
 - Effet sectoriel 3.2 : Les statistiques sont davantage utilisées pour la prise de décision.

VI. AXES STRATEGIQUES ET STRATEGIES D'INTERVENTION

VI.1. Les axes stratégiques

La SNDS II (2017-2021) a été bâtie autour de cinq (5) axes stratégiques à savoir :

- Axe I : Renforcement du cadre juridique, institutionnel et de la coordination du SSN ;
- Axe II : Développement des capacités en ressources humaines matérielles et financières du SSN ainsi que des capacités d'analyse des données statistiques ;
- Axe III : Développement d'une production statistique de qualité pour répondre aux besoins des utilisateurs ;
- Axe IV : Renforcement des conditions de stockage, d'archivage et de diffusion de l'information statistique par la mise en place d'une véritable infrastructure numérique pour le SSN ;
- Axe V : Promotion et développement du partenariat et de la culture statistique.

Pour que le Niger puisse continuer à développer harmonieusement son SSN, il faut impérativement et rapidement s'atteler à la poursuite de la réforme institutionnelle dans les volets suivants : i) le cadre légal, réglementaire et organisationnel ; ii) la coordination statistique ; iii) la gestion des ressources humaines ; iv) le financement des activités statistiques ».

La poursuite de la réforme institutionnelle apparaît ainsi comme une condition nécessaire pour le développement du SSN. Elle fait l'objet de l'axe stratégique¹ de la SNDS III qui est intitulé : « Poursuite de la réforme institutionnelle du Système Statistique National ». A cet axe fondamental viennent s'ajouter les deux autres axes suivants :

- Axe stratégique 2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données des utilisateurs ;
- Axe stratégique 3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.

Au titre de l'axe stratégique 1 : Poursuite de la réforme institutionnelle du Système Statistique National

La poursuite de la réforme institutionnelle implique les trois (3) programmes suivants :

- **Programme 1 : Amélioration du cadre légal, réglementaire et organisationnel et de la coordination statistique**

Ce programme vise à doter le SSN d'un cadre légal et réglementaire à jour, tenant compte des changements intervenus dans son environnement national et international et d'une architecture organisationnelle cohérente et stable facilitant la coordination statistique. A cet effet, les trois (3) actions majeures suivantes seront mises en œuvre :

- i) Mettre à jour les textes organisant les activités statistiques : la loi n° 2004-011 du 30 mars 2004 modifiée et ses décrets d'application ;

- ii) Mettre en place les futures structures statistiques sectorielles couvrant de grands secteurs et non dépendantes des modifications dans la structure du Gouvernement.
- iii) Renforcer la coordination statistique au niveau national et au niveau régional.

- **Programme 2 : Développement des ressources humaines et amélioration de leur gestion**

Il s'agit notamment de former un plus grand nombre de statisticiens, de renforcer de manière continue leurs capacités ainsi que celles du personnel non-statisticien, et d'instaurer la gestion par l'INS de tous les statisticiens publics servant au sein du SSN.

Les trois (3) actions majeures suivantes sont prévues :

- i) Poursuivre la formation des statisticiens à l'ENSTAT et dans les écoles et instituts spécialisés en Afrique ;
- ii) Poursuivre, tout en la renforçant, la formation continue du personnel statisticien et non statisticien du SSN ;
- iii) Améliorer la gestion des ressources humaines.

- **Programme 3 : Pérennisation des ressources financières**

Ce programme vise à doter le SSN d'un financement régulier, durable et sécurisé. Sa mise en œuvre passe par deux (2) actions majeures :

- i) Opérationnaliser le Fonds National de Développement de la Statistique ;
- ii) Doter régulièrement l'INS et les autres structures statistiques publiques de crédits budgétaires suffisants.

Au titre de l'axe stratégique 2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données des utilisateurs.

Pour le développement (amélioration quantitative et qualitative) de la production statistique, deux (2) programmes seront mis en œuvre.

- **Programme 4 : Amélioration du cadre de travail et numérisation de l'infrastructure statistique en vue de l'exploitation des opportunités offertes par la révolution des données.**

Il s'agit de moderniser l'infrastructure statistique (ordinateurs, tablettes, réseaux, sites internet, logiciels, etc.), d'améliorer le cadre de travail, notamment par la construction et/ou la rénovation de bâtiments et leur équipement en mobilier et en matériel de bureau ; d'acquérir du matériel roulant pour les opérations de collecte des données ; de généraliser la collecte des données sur supports numériques ; d'exploiter à des fins statistiques, les nouvelles sources de données (données massives générées par les technologies de l'information et de la communication comme les données recueillies par les compagnies de téléphone mobile et les données géospatiales). La mise en œuvre de ce programme passe par les trois (3) actions majeures suivantes :

- i) Mettre en place un programme d'équipement (ordinateurs, tablettes, réseaux, sites internet, logiciels, mobilier de bureau, matériel roulant, etc.), de construction et /ou de réhabilitation de locaux (un nouveau siège pour l'INS notamment) ;
- ii) Renforcer les capacités des structures productrices de statistiques publiques dans la collecte et le traitement des données en généralisant l'utilisation des supports numériques comme les tablettes ;
- iii) Etablir des partenariats en vue d'une utilisation à des fins statistiques des nouvelles sources de données.

• **Programme 5 : Amélioration de la qualité et de la couverture des données statistiques pour mieux satisfaire les besoins de la planification du développement et des stratégies et politiques (prise en compte du genre et de la décentralisation notamment)**

Ce programme est articulé autour de deux éléments : la mise en œuvre de la Charte de la qualité et du Cadre National d'Assurance Qualité des Statistiques Publiques (CNAQ/SP) d'une part ; l'élargissement du champ de couverture des données tout en consolidant les acquis de manière à répondre à la demande croissante en statistiques, notamment pour le renseignement régulier des indicateurs du PDES, et des stratégies, politiques, programmes et projets sectoriels, d'autre part. Pour sa mise en œuvre, les six (6) actions majeures suivantes sont requises :

- i) Instaurer la démarche qualité dans l'ensemble des structures productrices de statistiques publiques en formant les personnels à la démarche et aux outils de la qualité d'une part, et en organisant régulièrement des audits qualité des principaux produits statistiques, d'autre part ;
- ii) Adapter les concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies recommandées au niveau international ;
- iii) Organiser régulièrement les recensements généraux et les enquêtes périodiques et réaliser de nouvelles enquêtes en fonction des besoins. Les recensements programmés sont les suivants : le cinquième (5) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H-5) ; le Recensement Général des Entreprises (ReGEN) ; le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGA/C) ; l'Inventaire des ressources forestières. Plusieurs enquêtes sont également programmées. **Le tableau en annexe** donne la liste des recensements et enquêtes programmées de 2022 à 2026 avec indication des coûts par année ;
- iv) Développer la production régulière des statistiques administratives ;
- v) Mettre en œuvre une stratégie pour une meilleure prise en compte du genre dans la production et l'analyse des statistiques ;
- vi) Promouvoir la coopération bilatérale et internationale en matière de statistique.

Au titre de l'axe stratégique 3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.

Les deux programmes suivants seront mis en œuvre pour faciliter l'accès des statistiques et des bases de données anonymisées aux différents utilisateurs ; promouvoir une meilleure compréhension par les décideurs, les médias et le grand public des statistiques publiées ; promouvoir l'utilisation des statistiques pour fonder les décisions ; développer la culture statistique.

• **Programme 6 : Amélioration de l'accès aux données statistiques**

La mise en œuvre de ce programme passe par les deux (2) actions majeures suivantes :

- i) Mettre en œuvre une politique nationale de stockage et d'archivage sécurisé des données statistiques ;
- ii) Mettre en œuvre la politique de diffusion du SSN.

• **Programme 7 : Promotion de l'utilisation des statistiques pour la prise de décision et de la culture statistique**

Deux (2) actions majeures sont nécessaires pour la réussite de ce programme :

- i) Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication ;
- ii) Mettre en œuvre un programme de recherche, d'études et d'analyse approfondie des données pour une meilleure connaissance des phénomènes économiques et sociaux et pour la prise de décision basée sur des données objectives.

Les actions majeures sont déclinées en activités. Le plan d'action détaillé de la SNDS III comporte plus de trois cents activités, il est dans le **tableau en annexe**.

Le tableau ci-après récapitule la structure programmatique de la SNDS 2022-2026.

Tableau 10 : Structure programmatique de la SNDS 2022-2026

AXES DE LA SNDS 3	PROGRAMMES DE LA SNDS 3	ACTIONS MAJEURES DE LA SNDS 3
Axe stratégique 1 : Poursuite de la réforme institutionnelle du Système Statistique National	Programme 1 : Amélioration du cadre légal, réglementaire et organisationnel et de la coordination statistique	i) Mettre à jour les textes organisant les activités statistiques (la loi n° 2004-011 du 30 mars 2004 modifiée et ses décrets d'application). ii) Mettre en place les futures structures statistiques sectorielles couvrant de grands secteurs et non dépendantes des modifications dans la structure du Gouvernement. iii) Renforcer la coordination statistique au niveau national et au niveau régional.
	Programme 2 : Développement des ressources humaines et amélioration de leur gestion	i) Poursuivre la formation des statisticiens à l'ENSTAT et dans les écoles et instituts spécialisés en Afrique. ii) Poursuivre, tout en la renforçant, la formation continue du personnel statisticien et non statisticien du SSN. iii) Améliorer la gestion des ressources humaines du SSN.

	Programme 3 : Pérennisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> i) Opérationnaliser le Fonds national de développement de la statistique. ii) Doter régulièrement l'INS et les autres structures statistiques publiques de crédits budgétaires suffisants.
Axe stratégique 2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données du PDES et des agendas internationaux	Programme 4 : Amélioration du cadre de travail et numérisation de l'infrastructure statistique en vue de l'exploitation des opportunités offertes par la révolution des données	<ul style="list-style-type: none"> i) Mettre en place un programme d'équipement (ordinateurs, tablettes, réseaux, logiciels, sites internet, mobilier de bureau, matériel roulant, etc.) et de construction et /ou de réhabilitation de locaux (un nouveau siège pour l'INS notamment). ii) Renforcer les capacités des structures productrices de statistiques publiques dans la collecte et le traitement des données en généralisant l'utilisation des supports numériques comme les tablettes. iii) Etablir des partenariats en vue d'une utilisation à des fins statistiques des nouvelles sources de données.
	Programme 5 : Amélioration de la qualité et de la couverture des données statistiques pour mieux satisfaire les besoins de la planification du développement et des stratégies et politiques (prise en compte du genre et de la décentralisation)	<ul style="list-style-type: none"> i) Poursuivre la mise en œuvre de la démarche qualité dans l'ensemble des structures productrices de statistiques publiques en formant les personnels à la démarche et aux outils de la qualité d'une part, et en organisant régulièrement des audits qualité des principaux produits statistiques, d'autre part. ii) Adapter les concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies recommandées au niveau international. iii) Organiser régulièrement les recensements généraux et les enquêtes périodiques et réaliser de nouvelles enquêtes en fonction des besoins. iv) Développer la production régulière des statistiques administratives. v) Mettre en œuvre une stratégie pour une meilleure prise en compte du genre dans la production et l'analyse des statistiques. vi) Promouvoir la coopération bilatérale et internationale en matière de statistique.
Axe stratégique 3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.	Programme 6 : Amélioration de l'accès aux données statistiques	<ul style="list-style-type: none"> i) Mettre en œuvre une politique nationale de stockage et d'archivage sécurisé des données statistiques. ii) Mettre en œuvre la politique de diffusion du SSN.
	Programme 7 : Promotion de l'utilisation des statistiques pour la prise de décision et de la culture statistique	<ul style="list-style-type: none"> i) Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication. ii) Mettre en œuvre un programme de recherche, d'études et d'analyse approfondie des données pour une meilleure connaissance des phénomènes économiques et sociaux et pour la prise de décision basée sur des données objectives.

VI.2. Les stratégies d'intervention

Pour la mise en œuvre efficiente et le suivi et évaluation de la SNDS 2022-2026, il convient d'adopter une démarche participative, comme lors de son élaboration, en y associant étroitement les principaux producteurs et utilisateurs des données statistiques particulièrement les partenaires au développement, les universités, les syndicats et autres organisations non gouvernementales et associations. Ainsi, un dispositif de suivi et évaluation de la mise en œuvre sera mis en place et reposera sur :

- i) l'implication effective de tous les acteurs concernés par la production et/ou l'utilisation des statistiques dans la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026. Celle-ci sera facilitée par : (i) la redynamisation du CNS qui réunit, autour de l'INS, les unités sectorielles de production statistique, le secteur privé et les autres représentants de la société civile et (ii) la création d'un cadre de concertation des partenaires de la statistique (grandes écoles, universités, centres de recherches, etc.) ;
- ii) le développement de partenariats avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux ;
- iii) la priorisation de la production des statistiques de routine qui ont un meilleur rapport coût/efficacité et une meilleure régularité. Cet appui à la production des données administratives n'exclut pas la réalisation d'enquêtes nationales, sectorielles ou à couverture territoriale partielle. Ces enquêtes sont souvent le seul moyen de disposer de données exhaustives dans certains domaines prioritaires, et elles constituent un moyen efficace de contrôle et de validation des données administratives ;
- iv) l'assurance d'une meilleure adéquation entre la demande et l'offre statistiques. A cet effet, l'effort portera prioritairement sur les indicateurs requis pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes prioritaires de l'Etat, notamment le PDES. La SNDS 2022-2026 répondra également aux besoins nouveaux, notamment ceux dérivant des programmes de gouvernance : ODD, Agenda 2063, programmes MCC, etc ;
- v) l'adoption systématique de l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats. A cet effet, l'accent sera mis sur la production d'indicateurs pertinents pour l'appréciation des résultats et impacts des programmes et projets de développement économique et social. La SNDS 2022-2026 constituera d'ailleurs un exemple de définition d'une batterie d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre ;
- vi) la poursuite de la déconcentration/décentralisation horizontale et verticale de la production statistique de manière à améliorer notablement la couverture du pays et promouvoir l'utilisation des données aux fins de management et de prise de décision à tous les niveaux de la pyramide du système. Cette démarche est un impératif pour l'amélioration de la qualité des données dont la collecte primaire est assurée principalement au niveau le plus périphérique. La priorité

- sera accordée à l'INS, organe central de coordination, et aux producteurs des statistiques en charge des indicateurs des ODD et de la bonne gouvernance ;
- vii) la recherche de l'appropriation par les acteurs nationaux et de la durabilité des interventions dans la mise en œuvre de toutes les actions de la SNDS 2022-2026 ;
 - viii) l'inscription des actions de la SNDS 2022-2026 dans le cadre de l'intégration sous-régionale, régionale et internationale. Les normes et standards notamment en matière de qualité seront alignés sur ceux des niveaux régional et international ;
 - ix) un accent particulier sera mis sur le plaidoyer en faveur de la statistique ;
 - x) la mise en œuvre d'un plan de formation et de renforcement des capacités des cadres du SSN qui contribuera à améliorer la qualité des statistiques produites ;
 - xi) la mise en œuvre d'un plan de communication pour contribuer à renforcer la prise de conscience des différentes catégories de populations sur l'importance et l'utilité de la statistique comme outil d'aide à la décision et pour contribuer à renforcer la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026.

Le tableau ci-dessous donne la chaîne des résultats de la SNDS III.

Tableau 11 : Chaîne de résultats de la SNDS 2022-2026ⁱ

EFFETS IMMEDIATS	EFFETS SECTORIELS	EFFETS GLOBAUX	IMPACT
Les textes organisant les activités statistiques sont complétés et mis à jour	Effet sectoriel 1.1 : Le cadre légal, réglementaire et organisationnel et la coordination statistique sont améliorés.	Effet global 1 : La réforme institutionnelle du SSN est poursuivie dans ses quatre volets	
Les nouvelles structures statistiques sectorielles sont mises en place			
La coordination statistique est renforcée au niveau national et au niveau régional			
La formation des statisticiens à l'ENSTAT et dans les écoles et instituts spécialisés en Afrique est poursuivie	Effet sectoriel 1.2 : Les ressources humaines sont développées et leur gestion améliorée		
La formation continue du personnel statisticien et non statisticien du SSN est poursuivie et renforcée			
La gestion des ressources humaines est améliorée notamment par la mise en place de la gestion des statisticiens publics par l'INS			
Le Fonds de développement de la statistique est créé et rendu opérationnel	Effet sectoriel 1.3 : Les ressources financières sont pérennisées		
L'INS et les autres structures statistiques publiques sont dotés régulièrement de crédits budgétaires suffisants			
Un programme d'équipement et de construction et/ou de rénovation de locaux est mis en place	Effet sectoriel 2.1 : Les opportunités offertes par la révolution des données sont exploitées grâce à l'amélioration du cadre de travail et à la numérisation de l'infrastructure statistique		
Les capacités des structures productrices de statistiques publiques dans la collecte et le traitement des données à l'aide de supports numériques sont renforcées.			
Les nouvelles sources de données sont utilisées pour produire des statistiques officielles grâce à l'établissement de partenariats			
La mise en œuvre de la démarche qualité dans l'ensemble des structures productrices de statistiques publiques est poursuivie par la formation des personnels à la démarche et aux outils de la qualité et par l'organisation régulière s'audits qualité des principaux produits statistiques	Effet sectoriel 2.2 : La qualité et la couverture des données nécessaires à la planification du développement sont améliorées		
Les concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies recommandées au niveau international sont adaptées et vulgarisés			
Des recensements généraux et des enquêtes périodiques sont organisés en fonction des besoins			
La production régulière des statistiques administratives est développée			
Une stratégie pour une meilleure prise en compte du genre dans la production et l'analyse des statistiques est mise en place			
La coopération bilatérale et internationale en matière de statistique est promue			
Une politique nationale de stockage et d'archivage sécurisé des données statistiques est mise en œuvre		Effet sectoriel 3.1 : Les données statistiques sont rendues plus accessibles	
La politique de diffusion des données est mise en œuvre			
La mise en œuvre de la stratégie nationale de communication est poursuivie	Effet sectoriel 3.2 : Les statistiques sont davantage utilisées pour la prise de décision.	Effet global 3 : L'information statistique est mieux diffusée et mieux utilisée.	
Un programme de recherche, d'études et d'analyse approfondie des données est mis en œuvre.			

VI.3. Coût de la SNDS 2022-2026

L'ensemble des coûts de la mise en œuvre de la SNDS 2022 – 2026 s'élève à 85,89 milliards de FCFA. Le tableau 12 ci-après donne les coûts par axe stratégique et par programme. On trouvera en **annexe le tableau** donnant la répartition du coût par axe stratégique et par année ainsi que **le tableau** donnant la planification détaillée des coûts par activité.

Tableau 12 : Coût par axe stratégique et par programme du Plan d'actions de la SNDS III

Rubriques	Coût total (en FCFA)
Axe1 : Poursuite de la réforme du Système statistique national	19 475 214 470
Programme 1 : Amélioration du cadre légal, réglementaire et organisationnel et de la coordination statistique	656 076 367
Programme 2 : Développement des ressources humaines et amélioration de leur gestion	17 937 782 068
Programme 3 : Pérennisation des ressources financières	881 356 035
Axe2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données du PDES et des agendas internationaux	63 888 935 615
Programme 4 : Amélioration du cadre de travail et numérisation de l'infrastructure statistique en vue de l'exploitation des opportunités offertes par la révolution des données	11 123 559 820
Programme 5 : Amélioration de la qualité et de la couverture des données statistiques pour mieux satisfaire les besoins de la planification du développement et des stratégies et politiques (prise en compte du genre et de la décentralisation)	52 765 375 795
Axe3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.	2 535 228 105
Programme 6 : Amélioration de l'accès aux données statistiques	1 628 525 098
Programme 7 : Promotion de l'utilisation des statistiques pour la prise de décision et de la culture statistique	906 703 007
TOTAL GENERAL	85 899 378 190

VI.4. Stratégie de financement de la SNDS 2022-2026

S'agissant de l'état du financement de la SNDS III, 35,55% du financement est acquis et 64,45% du financement est à rechercher.

Cinq grands types d'activités seront à financer : i) les activités statistiques courantes ; ii) les opérations statistiques ponctuelles, à savoir les enquêtes et recensements ; iii) la mise en œuvre des réformes institutionnelles qui nécessitera des études ad hoc ; iv) les activités de formation dans le cadre du renforcement des capacités ; v) les infrastructures et les équipements.

La mobilisation des ressources pour le financement de la SNDS III passera par une stratégie qui prendra en compte les cinq types d'activités ci-dessus.

Pour les activités statistiques courantes, des crédits suffisants devront être inscrits dans les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et dans les Projets Annuels de Performances (PAP) des ministères. Quant aux activités statistiques courantes de l'INS, elles seront prises en charge par la subvention que l'Etat verse à l'Institut chaque année.

Pour les opérations statistiques ponctuelles (enquêtes et recensements), une partie des financements requis sera incluse dans la subvention de l'Etat destinée aux programmes statistiques exécutés par l'INS, une autre dans les budgets-programmes des ministères assurant la tutelle de services statistiques sectoriels, selon le cas. Le complément éventuel sera recherché auprès des PTF.

Lorsque le Fonds National pour le Développement de la Statistique sera créé et deviendra opérationnel, il sera sollicité en priorité pour le financement des opérations statistiques ponctuelles.

Pour la mise en œuvre des réformes institutionnelles, des activités de renforcement des capacités, la mise en place des infrastructures et l'acquisition des équipements, recours pourra être fait au budget de l'Etat et/ou aux PTFs, voire au Fonds National de Développement de la Statistique lorsqu'il sera en place.

Enfin, le SSN mettra à profit les projets sous-régionaux (au niveau de l'UEMOA), régionaux (au niveau de la CEDEAO), continentaux (au niveau de la BAD et de la CEA) et internationaux (au niveau de PARIS21, du Système des Nations Unies et de la Banque mondiale, etc.). Les financements concernés pourront revêtir la forme de dons ou de prêts à très faibles taux d'intérêt.

Une stratégie de plaidoyer viendra en appui à la mobilisation des ressources financières. Des efforts seront déployés en direction des parlementaires pour obtenir leur soutien.

Afin de faciliter la mobilisation des PTF autour du financement de la SNDS III, le Ministre en charge de la statistique pourra, chaque année, rencontrer les représentants des PTF pour leur présenter les résultats de la revue de la SNDS et le projet de programme statistique national de l'année n+1 avant la réunion du CNS chargée de les examiner et /ou adopter.

VII. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DE LA SNDS 2022-2026

La ligne directrice générale est d'utiliser au mieux les structures existantes et celles prévues dans le cadre de l'amélioration de la coordination pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SNDS. Cette ligne de conduite a pour avantage de ne pas alourdir inutilement les mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi et évaluation. A cet égard, le CNS, le Cadre permanent de coordination opérationnelle et les comités sectoriels de travail animeront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SNDS dont les modalités sont décrites ci-après.

VII.1 Modalités de mise en oeuvre

Les principaux acteurs responsables de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 sont :

1. Le Conseil National de la Statistique ;
2. Le Ministère en charge de la Statistique ;
3. L'INS à travers notamment la Direction en charge de la Coordination statistique ;
4. Le Conseil d'Administration de l'INS ;
5. Les comités sectoriels du CNS ;
6. Les structures sectorielles de production statistique des ministères techniques.

Sur le plan opérationnel, pour s'assurer du bon déroulement des activités programmées dans la SNDS et proposer éventuellement des recommandations d'amélioration ou des pistes de financement pour certaines activités, il convient d'élargir les réunions du CNS aux PTF.

Chacun de ces intervenants est appelé à jouer sa partition pour la réussite de la stratégie, ainsi qu'il suit :

1. Le CNS veille à l'élaboration, à l'examen et à la validation des rapports de suivi et d'évaluation de la SNDS 2022-2026 ainsi que des projets de plans d'action annuels ;
2. Le Président du CNS assure la maîtrise d'ouvrage de la SNDS 2022-2026. Il délègue cette maîtrise d'ouvrage aux Ministres sectoriels qui l'exercent chacun dans son domaine de compétence ;
3. Les comités sectoriels du CNS : chacun d'eux est tenu d'élaborer des rapports de suivi sur la base de l'examen de l'état de mise en œuvre des activités relevant de ses thématiques spécifiques et des projets de plans d'action annuels ;
4. L'INS, à travers sa Direction en charge de la coordination statistique et les structures statistiques sectorielles sont chargés d'assurer la maîtrise d'œuvre de la SNDS 2022-2026.

Ces structures sont chargées, chacune en ce qui la concerne de :

- L'élaboration des rapports à mi-parcours et des rapports annuels de mise en œuvre à partir de la mise en commun des rapports des comités sectoriels et des producteurs sectoriels ;
- L'organisation des réunions des comités sectoriels et toute autre réunion présentant un intérêt pour la stratégie au sein de l'INS ;
- Les préparatifs des sessions du CNS élargies aux PTF ;
- L'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale de la Stratégie.

VII.2 Suivi et évaluation

VII.2.1 Les produits à livrer dans l'horizon de la SNDS III

La SNDS III intègre les projets d'enquêtes et de recensements, les opérations statistiques à volet socioéconomique et démographique, et les études sur la réforme du SSN prévues pour la période de sa mise en œuvre. Cette stratégie est bâtie selon une démarche de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) accordant une priorité aux activités présentant un intérêt pour les principaux utilisateurs. Elle précise les chiffrages attendus pour chaque année de l'horizon considéré. C'est en cela que la visibilité des actions menées par les différents acteurs pour une réussite de la Stratégie sera mesurée à travers la livraison systématique des produits suivants :

1. les rapports sectoriels annuels de suivi de l'année n, entre février et mars de l'année n+1 ;
2. le rapport de synthèse annuel sur le suivi en avril de chaque année n+1, à partir de la mise en commun des rapports sectoriels ;
3. le relevé des conclusions et des recommandations du CNS, à la suite de l'examen du rapport de synthèse en juillet de l'année n+1 ;
4. le rapport d'évaluation à mi-parcours en 2024 ;
5. le rapport d'évaluation finale en 2026.

Le succès de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 nécessite un suivi régulier et une évaluation périodique de son plan d'actions afin de déceler à temps les contraintes et les insuffisances éventuelles et d'apporter les ajustements nécessaires.

Le CNS est le plus haut niveau du dispositif de suivi et d'évaluation. Il examinera, lors de ses réunions périodiques, l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SNDS III et donnera les orientations nécessaires pour la poursuite efficace de la mise en œuvre.

Le suivi opérationnel est effectué au sein du Cadre permanent de concertation regroupant l'INS et les structures statistiques sectorielles publiques. Il est chargé de : (i) piloter et coordonner les interventions en veillant à la cohérence interne et à la complémentarité des activités ; (ii) examiner et approuver les projets des plans d'actions global et annuels de la SNDS ; (iii) examiner les projets de rapports annuels d'avancement et proposer au CNS les mesures et décisions adéquates à prendre pour accélérer la mise en œuvre et améliorer la performance de la SNDS ; (iv) faire

le point de la mise en œuvre des engagements des différentes parties prenantes ; (v) examiner le rapport d'évaluation à mi-parcours et proposer au CNS les orientations nécessaires pour améliorer la performance de la SNDS 2022-2026 pour la durée restante ; (vi) examiner les rapports d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale de la stratégie et proposer au CNS les mesures pertinentes pour la pérennisation et la capitalisation des acquis.

Les comités sectoriels, comprenant entre autres des représentants des directions sectorielles de statistique, sont responsables du suivi et de l'évaluation interne des activités statistiques au niveau de leurs secteurs respectifs. Ils organisent des réunions périodiques avec les structures centrales et les directions régionales relevant de leurs domaines. Ils élaborent des plans d'action annuels et des rapports annuels de suivi, consolidés par la Direction en charge de la Coordination statistique à l'INS.

VII.2.2 Les indicateurs de réalisation des activités pour l'obtention des produits de la SNDS III 2022-2026

Les indicateurs de réalisation des activités à identifier pour l'obtention des produits doivent se prêter à une mesure qualitative et quantitative du niveau d'exécution des opérations des programmes de la Stratégie.

Dans le tableau suivant, des pondérations sont définies pour évaluer le niveau de réalisation des produits selon chaque étape d'une activité statistique. Cette grille de pondération sera utilisée dans le système de notation ou d'appréciation quantitative du niveau d'atteinte des activités entreprises pour réaliser un produit bien déterminé. Lorsqu'un produit nécessite plusieurs activités, chacune d'elles sera notée progressivement, de telle sorte que par agrégation on obtienne une note pour le produit selon la période d'évaluation considérée en cohérence avec le délai prévu pour la livraison du produit.

Tableau 13: Grille de pondération des activités nécessaires pour l'atteinte des produits

Type d'activités (principaux produits)	Niveau de réalisation des activités	Pondérations (en %)	Pondérations cumulées (en %)
1. Enquêtes et recensements statistiques	Conception méthodologique (problématique, résultats attendus, base et plan de sondage, chronogramme, budget, formation)	10	10
	Collecte des données sur le terrain	20	30
	Saisie des données	10	40
	Apurement	10	50
	Rapport provisoire (Résultats préliminaires)	30	80
	Rapport final (Résultats définitifs, après prise en compte des observations de l'atelier de validation)	20	100
2. Etudes descriptives et approfondies et autres documents techniques	Préparation en cours, TDRs finalisés	10	10
	Rapport ou note provisoire (draft)	30	40

Type d'activités (principaux produits)	Niveau de réalisation des activités	Pondérations (en %)	Pondérations cumulées (en %)
(comptes nationaux, manuel des concepts et définitions, manuel de méthodologies, cadre national d'assurance qualité, rapports-qualité, projections démographiques, nomenclatures, RNDH, rapport national sur les ODD, etc..)	Rapport ou note finale (Résultats définitifs, après prise en compte des observations de l'atelier de validation)	60	100
3. Restructuration, réorganisation, réforme institutionnelle (mise en place d'un FNDS, révision de la loi statistique et de ses décrets d'application, etc.)	Préparation en cours, TDRs finalisés	10	10
	Travaux avancés et finition en cours	70	80
	Travaux entièrement exécutés	20	100
4. Ateliers de formation, cafés statistiques et autres ateliers techniques (non compris les ateliers de validation de rapports d'enquêtes ou d'études)	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Tenue de l'atelier	50	70
	Rapport final de l'atelier	30	100
5. Sessions du Conseil National de la Statistique (CNS), des comités sectoriels du CNS, du Conseil d'Administration et du COMIDIR	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Tenue de la session	50	70
	Rapport final ou procès-verbal (PV) final de la session	30	100
6. Questionnaires internationaux	Questionnaire renseigné et transmis dans les délais à l'organisation émettrice	100	100
7. Documents internes de travail (rapport national sur l'état de la statistique, programme d'activités, bilan physique, rapport de suivi des cadres détachés ou mis à disposition, outils de suivi-évaluation de la SNDS, etc.)	Rapport ou note provisoire (draft)	70	70
	Rapport ou note finale (résultats définitifs, après prise en compte des observations du COMIDIR et du Comité de Lecture)	30	100
8. Annuaire, bulletins, brochures, dépliants, affiches murales, flashes, tableaux de bord, fiches techniques, etc.	Document provisoire (draft)	70	70
	Document final (résultats définitifs, après prise en compte des observations du COMIDIR et du Comité de Lecture)	30	100
9. Missions (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) et autres voyages d'études	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Tenue de la mission ou du voyage d'études	50	70
	Rapport final de la mission ou du voyage d'études	30	100
10. Bases de données et autres indicateurs de résultat (ANADO, Niger Info, etc.)	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Travaux avancés et finition en cours	60	80
	Travaux entièrement exécutés	20	100
11. Activités commémoratives (JAS, JMS, journée mondiale de la population, journée nationale de la femme, journée de l'enfant africain, etc.)	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Tenue de l'activité	50	70
	Rapport final de l'activité	30	100

Type d'activités (principaux produits)	Niveau de réalisation des activités	Pondérations (en %)	Pondérations cumulées (en %)
12. Travaux de construction et d'entretien d'infrastructures (bureaux, murs de clôture, hangar, etc.), y compris la mise en place d'infrastructures informatiques	Préparation en cours, TDRs/DAO finalisés	20	20
	Travaux avancés et finition en cours	60	80
	Travaux entièrement exécutés et réceptionnés	20	100
13. Applications informatiques et autres outils automatisés de gestion	Préparation en cours, TDRs finalisés	20	20
	Travaux avancés et finition en cours	60	80
	Travaux entièrement exécutés	20	100
14. Protocoles de partenariat	Projet de protocole de partenariat (draft)	70	70
	Signature du protocole de partenariat	30	100
15. Autres activités (organisation des concours d'entrée dans les écoles de statistique et de démographie, mise à niveau des candidats aux concours, suivi de la carrière du personnel, suivi des protocoles de partenariat, mise en route et suivi des stagiaires, appui aux DSS, codification, saisie, apurement, archivage, etc.)	Préparation en cours, TDRs finalisés (au besoin)	20	20
	Activité avancée et finalisation en cours	60	80
	Activité entièrement exécutée (rapport final disponible, au besoin)	20	100

VII.2.3 Indicateurs de suivi et critères de réussite de la SNDS 2022-2026

La SNDS 2022-2026 a pour principal objet de mettre à la disposition des décideurs, les données et indicateurs pertinents pour concevoir, suivre la mise en œuvre et évaluer les politiques, programmes et projets de développement (publics et privés). Les besoins du PDES et des différents cadres de développement couvrant la période 2022-2026, constituent la principale demande de données statistiques. C'est pourquoi la SNDS III doit d'abord et avant tout satisfaire cette demande. Une collaboration étroite avec la Direction Générale de la Planification et de la Programmation du Développement (DGPPD) du Ministère du Plan est importante pour arrêter les indicateurs retenus pour l'évaluation de ce cadre de développement. L'étude approfondie de l'adéquation entre la demande statistique publique et l'offre devrait permettre de dresser la situation de référence pour les indicateurs à suivre.

Par ailleurs, les indicateurs de la SNDS III devraient respecter les critères suivants : la pertinence, l'exactitude, la ponctualité, la continuité, la fiabilité, la cohérence, la comparabilité, la spécificité, l'accessibilité, la simultanéité et la pérennité des données statistiques, l'efficacité dans l'utilisation des ressources du secteur et l'accès pour tous les utilisateurs aux données statistiques. Concernant les critères de réussite de cette stratégie, ils sont synthétisés comme suit :

1. le niveau de réalisation des objectifs de la stratégie ;
1. le niveau de mobilisation financière annuelle ;
2. le niveau d'exécution des enveloppes financières annuelles ;

3. l'appréciation qualitative des résultats ;
4. le niveau de respect du calendrier des opérations ;
5. L'adéquation des résultats aux objectifs de la SNDS 2022-2026.

VII.2.4 Risques liés à la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026

Les principaux risques liés à la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 sont relatifs : (i) à l'insuffisance en ressources humaines, notamment pour l'animation des directions sectorielles et régionales ; (ii) à l'instabilité institutionnelle ; (iii) à la non-disponibilité à temps des moyens financiers ; (iv) au non-fonctionnement du CNS ; (v) à la persistance de la pandémie du COVID 19 et (vi) à l'insécurité dans le pays.

VII.2.5 Stratégies de gestion des risques

La SNDS 2022-2026 est un élément fondamental dans l'atteinte des objectifs des principaux cadres stratégiques de référence pour le développement du Niger. En outre, l'analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande d'informations statistiques a permis de mettre en lumière toute la pertinence et le caractère opportun du paquet d'activités statistiques planifiées en vue de renseigner les indicateurs de suivi et d'évaluation des stratégies nationales et internationales de développement économique et social.

A cet égard, il est important de réunir toutes les conditions de réussite de la SNDS 2022-2026 en s'appuyant sur les facteurs critiques de sa mise en œuvre. Aussi, les stratégies suivantes sont-elles retenues pour augmenter les chances de réussite :

(i) Relativement à l'insuffisance en ressources humaines, notamment pour l'animation des directions sectorielles et régionales, l'ENSTAT sera d'un grand secours mais il est nécessaire que le Gouvernement apporte son soutien pour la mise en œuvre du plan de formation, de perfectionnement et de renforcement des capacités des ressources humaines. Pour pallier l'insuffisance des ressources humaines, face à une demande très forte au niveau des structures statistiques sectorielles, des appuis techniques et méthodologiques ponctuels doivent être apportées aux structures sectorielles à travers des appuis à la conception ou la révision des outils de collecte, aux méthodologies d'élaboration des opérations statistiques, etc ;

(ii) Pour pallier l'instabilité institutionnelle, Il faudra mettre en œuvre les résultats de l'étude complémentaire sur la gestion centralisée des ressources humaines et la coordination du Système Statistique National qui propose de mettre en place des secteurs statistiques ;

(iii) Relativement à la non-disponibilité à temps des moyens financiers, la mise en place d'un fonds national de développement de la statistique pourrait être décisive pour sécuriser la conduite des activités prioritaires, en vue de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des cadres stratégiques de développement ;

(iv) S'agissant du non-fonctionnement du CNS, il est nécessaire d'accélérer l'adoption de la loi statistique révisée et ses décrets d'application ;

- (v) L'élaboration d'un document formel sur la prévention et la gestion de la pandémie du Covid-19 est nécessaire ;
- (vi) Des stratégies appropriées de collecte de données dans les zones touchées par l'insécurité seront mises en œuvre.

CONCLUSION

La troisième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2022-2026, constitue le cadre d'intervention du Gouvernement et des partenaires au développement en matière statistique. Elle est un élément fondamental dans l'atteinte des objectifs des principaux cadres stratégiques de référence pour le développement du Niger. Elle a été élaborée à l'issue d'un processus participatif et inclusif et en suivant les normes communément admises en la matière. Toutes les activités retenues dans ce document ont fait l'objet d'un arbitrage, en fonction de leur pertinence, pour tenir compte de la demande d'informations des principaux utilisateurs afin d'alimenter les indicateurs retenus dans le PDES 2022-2026 et les ODD. Les différentes étapes de la feuille de route du processus d'élaboration ont été respectées.

Le coût global des activités sur la période 2022-2026 sera pris en charge par l'Etat avec l'appui des PTF.

La mise en œuvre de la SNDS III nécessite une mobilisation de financements importants justifiés par la nécessité de conduire, sur la période de cinq (5) ans, des grosses opérations statistiques d'envergure nationale telles que le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Recensement Général des Entreprises, le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel, l'Inventaire des ressources forestières. Une stratégie de mobilisation des ressources, appuyée par une stratégie de plaidoyer, sera élaborée.

ANNEXES

Tableau 14 : Liste et budget des recensements et enquêtes programmées de 2022 à 2026 en appui au dispositif de suivi du PDES 2022-2026

Principales opérations d'enquêtes et recensement	Cout total (en FCFA)	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026
Cinquième (5ème) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H)	24 524 619 573	23 535 899 933	988 719 640	-	-	-
Enquête Nationale sur la fécondité et ses principaux déterminants (volet qualitatif)	165 545 440	165 545 440	-	-	-	-
Enquêtes pour l'amélioration de la couverture géographique de l'IHPC (extension aux régions d'Agadez, Diffa et Tillabéri)	166 400 000	33 280 000	33 280 000	33 280 000	33 280 000	33 280 000
Enquête Prévision et Estimation des Récoltes (EPER)	1 916 029 120	383 205 824	383 205 824	383 205 824	383 205 824	383 205 824
Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)	1 439 879 465	555 084 970	-	-	555 084 970	329 709 525
Recensement Général des Entreprises (ReGEN)	1 877 808 995	1 877 808 995	-	-	-	-
Enquête de suivi des indicateurs du PDES 2022-2026	465 121 260	-	232 560 630	-	-	232 560 630
Enquête Démographique et de Santé au Niger (EDSN)	3 713 750 568	-	1 856 875 284	-	-	1 856 875 284
Enquête nationale sur la nutrition des enfants de 0 à 59 mois	1 276 483 435	255 296 687	255 296 687	255 296 687	255 296 687	255 296 687
Enquête Nationale sur les Indicateurs du Paludisme au Niger (EIP-Niger 2021)	242 906 400	48 581 280	48 581 280	48 581 280	48 581 280	48 581 280
Inventaire forestier national	3 259 500 000	-	3 256 500 000	-	-	3 000 000
Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGA/C)	5 863 500 000	334 950 000	3 555 406 850	1 136 207 600	636 158 050	200 777 500
	44 911 544 256	27 189 653 129	10 610 426 195	1 856 571 391	1 911 606 811	3 343 286 730

Tableau 15 : Coût global de la SNDS III 2022-2026 par axe stratégique et par an (en FCFA)

RUBRIQUE	Coût total	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Montant 2026
Axe1 : Poursuite de la réforme institutionnelle du Système Statistique National	19 475 214 470	3 986 219 589	3 620 348 097	4 315 806 720	3 785 942 731	3 766 897 333
P1 : Amélioration du cadre légal, réglementaire et organisationnel et de la coordination statistique	656 076 367	102 787 500	203 840 749	127 716 039	100 866 039	120 866 040
ACTION MAJEURE 1	80 000 000	-	30 000 000	30 000 000	20 000 000	-
ACTION MAJEURE 2	150 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
ACTION MAJEURE 3	426 076 367	72 787 500	143 840 749	67 716 039	50 866 039	90 866 040
P2 : Développement des ressources humaines et amélioration de leur gestion	17 937 782 068	3 648 742 721	3 249 840 681	4 028 090 681	3 525 076 692	3 486 031 293
ACTION MAJEURE 1	868 851 500	173 770 300	173 770 300	173 770 300	173 770 300	173 770 300
ACTION MAJEURE 2	3 770 240 189	692 350 189	576 552 500	1 366 802 500	599 742 500	534 792 500
ACTION MAJEURE 3	13 298 690 379	2 782 622 232	2 499 517 881	2 487 517 881	2 751 563 892	2 777 468 493
P3 : Pérennisation des ressources financières	881 356 035	234 689 368	166 666 667	160 000 000	160 000 000	160 000 000
ACTION MAJEURE 1	81 356 035	74 689 368	6 666 667	-	-	-
ACTION MAJEURE 2	800 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000
Axe2 : Développement de la production statistique en vue de satisfaire les besoins en données des utilisateurs	63 888 935 615	31 648 935 107	16 209 385 977	7 007 648 103	5 127 768 106	3 895 198 322
P4 : Amélioration du cadre de travail et numérisation de l'infrastructure statistique en vue de l'exploitation des opportunités offertes par la révolution des données.	11 123 559 820	1 456 259 820	3 409 250 000	3 705 850 000	1 661 100 000	891 100 000
ACTION MAJEURE 1	10 123 209 820	1 408 309 820	3 100 150 000	3 396 750 000	1 352 000 000	866 000 000
ACTION MAJEURE 2	22 850 000	22 850 000	-	-	-	-
ACTION MAJEURE 3	977 500 000	25 100 000	309 100 000	309 100 000	309 100 000	25 100 000
P5 : Amélioration de la qualité et de la couverture des données statistiques pour mieux satisfaire les besoins de la planification du développement et des stratégies et politiques (prise en compte du genre et de la décentralisation notamment)	52 765 375 795	30 192 675 287	12 800 135 977	3 301 798 103	3 466 668 106	3 004 098 322
ACTION MAJEURE 1	619 182 900	221 982 900	99 300 000	99 300 000	99 300 000	99 300 000
ACTION MAJEURE 2	21 000 000	-	18 000 000	-	3 000 000	-
ACTION MAJEURE 3	47 110 687 369	28 387 210 754	11 749 226 988	2 425 372 184	2 455 407 604	2 093 469 839
ACTION MAJEURE 4	4 046 285 546	1 257 381 653	752 078 989	590 595 919	779 430 502	666 798 483
ACTION MAJEURE 5	421 749 980	161 749 980	55 000 000	60 000 000	65 000 000	80 000 000
ACTION MAJEURE 6	546 470 000	164 350 000	126 530 000	126 530 000	64 530 000	64 530 000
Axe3 : Amélioration de la diffusion et de l'utilisation de l'information statistique.	2 535 228 105	799 928 693	602 629 372	481 406 680	238 706 680	412 556 680
P6 : Amélioration de l'accès aux données statistiques	1 628 525 098	515 977 806	506 923 792	144 674 500	151 974 500	308 974 500
ACTION MAJEURE 1	149 295 000	29 305 000	106 990 000	1 000 000	1 000 000	11 000 000
ACTION MAJEURE 2	1 479 230 098	486 672 806	399 933 792	143 674 500	150 974 500	297 974 500
P7 : Promotion de l'utilisation des statistiques pour la prise de décision et de la culture statistique	906 703 007	283 950 887	95 705 580	336 732 180	86 732 180	103 582 180
ACTION MAJEURE 1	387 185 325	153 961 525	61 573 500	52 600 100	52 600 100	66 450 100
ACTION MAJEURE 2	519 517 682	129 989 362	34 132 080	284 132 080	34 132 080	37 132 080
Total général	85 899 378 190	36 435 083 389	20 432 363 446	11 804 861 503	9 152 417 517	8 074 652 335

Tableau 16 : Cadre logique de la SNDS 2022-2026

Hiérarchie des Résultats	Indicateurs de résultats	Sources et moyens de vérification	Hypothèses / risques
IMPACT			
L'information statistique est mieux diffusée et mieux utilisée.	Taux global de la capacité statistique de la Banque Mondiale	Rapport de la Banque Mondiale	
	Taux de satisfaction des Utilisateurs	Rapport enquête de satisfaction	
EFFETS GLOBAUX			
Effet global 1 : La réforme institutionnelle du SSN est poursuivie dans ses quatre volets	Loi et textes d'application publiés	Journal officiel	Hypothèse : -La stabilité sociale, économique et politique assurée -Dynamisme des organes de coordination -Application effective des textes Risques : - la dégradation de la sécurité, - l'instabilité institutionnelle
	Coordination statistique opérationnelle	Rapports d'activités annuels du SSN	
Effet global 2 : Les besoins en données du PDES et des agendas internationaux sont satisfaits	Taux de satisfaction des utilisateurs par domaine statistiques	Rapport enquête de satisfaction	
Effet global 3 : L'information statistique est mieux diffusée et mieux utilisée.	Politiques de diffusion et de communication du SSN mises en œuvre	Rapport de mise en œuvre de la politique des diffusion du SSN et du plan de communication	
EFFETS SECTORIELS			
Effet sectoriel 1.1 : Le cadre légal, réglementaire et organisationnel et la coordination statistique sont améliorés.	La loi statistique révisée	Journal officiel	Hypothèse : - Volonté politique - Bonne coordination du suivi du plan des réformes économiques ; - les ressources humaines sont disponibles ; - les ressources financières sont disponibles ; Risques : - la lenteur dans la mobilisation des ressources - le non-fonctionnement du CNS ; - lenteur dans la mobilisation des ressources ; - la persistance de la pandémie du COVID 19 ; - Faible adhésion des acteurs.
Effet sectoriel 1.2 : Les ressources humaines sont développées et leur gestion améliorée	Proportion des agents ayants bénéficié d'une formation	Rapport d'activités	
	Taux de satisfaction du personnel	Rapport d'activités	
Effet sectoriel 1.3 : Les ressources financières sont pérennisées	Taux annuel d'exécution financière	Rapport d'activités	
Effet sectoriel 2.1 : Les opportunités offertes par la révolution des données sont exploitées grâce à l'amélioration du cadre de travail et à la numérisation de l'infrastructure statistique			
Effet sectoriel 2.2 : La qualité et la couverture des données nécessaires à la planification du développement sont améliorées			
Effet sectoriel 3.1 : Les données statistiques sont rendues plus accessibles	Proportion de structures du SSN ayant produit toutes les statistiques courantes prévues dans leurs attributions	Rapports annuels d'activités de la SNDS	
	Nombre d'indicateurs des ODD contextualités régulièrement renseignés	Rapports annuels d'activités de la SNDS	
Effet sectoriel 3.2 : Les statistiques sont davantage utilisées pour la prise de décision.	Nombre d'indicateurs du cadre de mesure de résultats du PDES 2022-2026 régulièrement renseignés	Rapports annuels d'activités de la SNDS	
EFFETS IMMEDIATS			
Les textes organisant les activités statistiques sont complétés et mis à jour	La loi statistique adoptée	Journal officiel	Hypothèses : - Dynamisme des organes de coordination statistique - Application effective des textes juridiques et réglementaires - les concours d'entrée et la préparation des candidats sont organisés régulièrement ; - la gestion centralisée des statisticiens publics est institutionnalisée par un texte législatif ou réglementaire
	Nombre de textes législatifs et réglementaires relatif à la statistique adoptés	Journal officiel	
Les nouvelles structures statistiques sectorielles sont mises en place	Nombre de rapports d'activités des structures statistiques sectorielles	Rapport d'évaluation de la SNDS	
La coordination statistique est renforcée au niveau national et au niveau régional	Nombre de sessions du CNS et de ses comités sectoriels organisées tenues	Rapports d'activités	
	Nombre de réunions de coordination INS/DSS tenues	Rapports d'activités	
La formation des statisticiens à l'ENSTAT et dans les écoles et instituts spécialisés en Afrique est poursuivie	Nombre d'IPS formés par l'ENSTAT	Rapports d'activités	
	Nombre total d'ITS, d'ISE et des démographes formés dans les grandes écoles de statistique africaines	Rapports d'activités	

Hiérarchie des Résultats	Indicateurs de résultats	Sources et moyens de vérification	Hypothèses / risques
La formation continue du personnel statisticien et non statisticien du SSN est poursuivie et renforcée	Nombre total d'agents du SSN ayant bénéficié d'une formation de courte durée	Rapports d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité des ressources devant alimenter le fonds - les besoins en ressources financières de l'INS et des autres structures publiques sont bien pris en compte par les lois de finances ; - les ressources humaines et financières nécessaires à l'organisation des ateliers de formation sont disponibles à temps ; - Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des inscriptions des thèmes d'analyse dans les programmes statistiques annuels prévues. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non adoption de la loi statistique révisée ; - Non adhésion des parties prenantes
	Nombre total d'agents du SSN mis en position de stage	Rapports d'activités	
La gestion des ressources humaines est améliorée notamment par la mise en place de la gestion des statisticiens publics par l'INS	Plan de carrière des agents révisé	Rapports d'activités	
Le Fonds de développement de la statistique est créé et rendu opérationnel	Fonds de développement de la statistique mis en place	Décret signé et organes de gestion en place	
L'INS et les autres structures statistiques publiques sont dotés régulièrement de crédits budgétaires suffisants	Taux de mobilisation financière du plan d'actions de la SNDS 2022-2026.	Rapport d'évaluation de la SNDS III.	
Un programme d'équipement et de construction et/ou de rénovation de locaux est mis en place	Taux d'exécution des travaux de construction des locaux	Rapport d'activités	
Les capacités des structures productrices de statistiques publiques dans la collecte et le traitement des données à l'aide de supports numériques sont renforcées	Nombre de professionnels de la statistique formés à la collecte et au traitement des données à l'aide de supports numériques	Rapport d'évaluation	
Les nouvelles sources de données sont utilisées pour produire des statistiques officielles grâce à l'établissement de partenariats	Nombre d'accords de partenariat mis en œuvre	Rapport d'activités	
	Nombre d'accords de partenariat signés	Rapports annuels d'activités	
La mise en œuvre de la démarche qualité dans l'ensemble des structures productrices de statistiques publiques est poursuivie par la formation des personnels à la démarche et aux outils de la qualité et par l'organisation régulière s'audits qualité des principaux produits statistiques	Nombre de produits du SSN ayant fait l'objet de l'application de la CNAQ/SP	Rapports annuels d'activités	
Les concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies recommandées au niveau international sont adaptées et vulgarisés	Respect de délai de révision des concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies recommandées au niveau international	Rapports annuels d'activités	
La production régulière des statistiques administratives est développée	Nombre d'annuaires statistiques et bulletins produits régulièrement	Rapports annuels d'activités	
Une stratégie pour une meilleure prise en compte du genre dans la production et l'analyse des statistiques est mise en place	Taux de couverture des besoins en statistiques sensibles au genre	Rapports enquêtes de satisfaction des utilisateurs	
La coopération bilatérale et internationale en matière de statistique est promue	Nombre des accords bilatéraux et internationaux signés	Rapports annuels d'activités	
Une politique nationale de stockage et d'archivage sécurisé des données statistiques est mise en œuvre	Nombre de bases de données anonymisées accessibles au public	Rapports annuels d'activités	
	Nombre des bases de données archivées	Rapports annuels d'activités	
La politique de diffusion des données est mise en œuvre	Nombre de mise à jour du site web	Rapports annuels d'activités	
	Nombre des productions diffusées	Rapports annuels d'évaluation du calendrier de publication du SSN	
La mise en œuvre de la stratégie nationale de communication est poursuivie	Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées	Rapports annuels d'activités	
Un programme de recherche, d'études et d'analyse approfondie des données est mis en œuvre.	Nombre de rapports d'analyse approfondie élaborés		
	Nombre de publications faites dans les revues régionales et internationales	Rapports annuels d'activités	

Tableau 17 : Plan d'actions de la SNDS 2022-2026

N° = Numéro d'ordre (unique) de l'activité ; **Axes** = Axes stratégiques de la SNDS ; **PG** = Programme ; **AM** = Action majeure ; **PTF** = Partenaire technique et financier ;
Budget AR = Budget à rechercher

Unité : en Million de FCFA

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure Responsable	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR	
							2022	2023	2024	2025	2026	Total	ETAT	PTF		
1	Axe1	P1	AM1	Vulgariser les textes législatives et réglementaire	INS	80,00	-	30,00	30,00	20,00	-	-	-	-	-	80,00
2	Axe1	P1	AM2	Appuyer les structures sectorielles couvrant de grands secteurs	INS	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	-	-	-	-	150,00
3	Axe1	P1	AM3	Elaborer le DPPD et PAP	INS	143,68	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	57,47	-	57,47	-	86,21
4	Axe1	P1	AM3	Organiser les réunions trimestrielles coordination statistique	INS	2,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	2,50	2,50	-	-	-
5	Axe1	P1	AM3	Poursuivre l'évaluation de la SNDS 2017-2021 et l'élaboration de la nouvelle SNDS 2022-2026	INS	56,50	21,50	35,00	-	-	-	56,50	-	56,50	-	-
6	Axe1	P1	AM3	Evaluer à mi-parcours la SNDS 3	INS	10,00	-	-	10,00	-	-	-	-	-	-	10,00
7	Axe1	P1	AM3	Evaluer la SNDS 2022_2026	INS	5,00	-	-	-	-	5,00	-	-	-	-	5,00
8	Axe1	P1	AM3	Evaluer la SNDS 2022_2027	INS	5,00	-	-	-	-	5,00	-	-	-	-	5,00
9	Axe1	P1	AM3	Mettre en place les secteurs statistiques	INS	10,00	-	10,00	-	-	-	10,00	-	10,00	-	-
10	Axe1	P1	AM3	Elaborer la quatrième (4ème) SNDS 2027-2031	INS	30,00	-	-	-	-	30,00	10,00	10,00	-	-	20,00
11	Axe1	P1	AM3	Assurer le fonctionnement Conseil d'Administration de l'INS (CA)	INS	78,26	15,65	15,65	15,65	15,65	15,65	78,26	78,26	-	-	-
12	Axe1	P1	AM3	Assurer le suivi de la mise en œuvre des PAP	INS	4,50	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	4,50	4,50	-	-	-
13	Axe1	P1	AM3	Former les cadres de l'INS sur l'évaluation de politiques publiques.	INS	20,70	-	20,70	-	-	-	-	-	-	-	20,70
14	Axe1	P1	AM3	Réviser le manuel de suivi et évaluation des Projets Annuels de Performance de l'INS	INS	6,85	-	-	6,85	-	-	-	-	-	-	6,85
15	Axe1	P1	AM3	Former les acteurs du dispositif de suivi et évaluation des PAP de l'INS sur l'élaboration de tableau de bord avec Power BI	INS	7,60	-	7,60	-	-	-	-	-	-	-	7,60
16	Axe1	P1	AM3	Renforcer le cadre organisationnel et de coordination de la production statistique judiciaire et pénitentiaire	DS_M_just	22,50	5,50	8,00	3,00	3,00	3,00	12,00	12,00	-	-	10,50
17	Axe1	P1	AM3	Organiser des réunions de concertation entre les responsables des questions statistiques au niveau de leurs structures	DSL_MP	8,31	-	2,08	2,08	2,08	2,08	14,55	-	14,55	-	6,24
18	Axe1	P1	AM3	Réaliser des voyages d'études	DSL_MP	14,68	-	14,68	-	-	-	14,68	-	14,68	-	-
19	Axe1	P2	AM1	Assurer la formation du Cycle spécial IPS 2022-2026	INS	679,46	135,89	135,89	135,89	135,89	135,89	23,11	-	23,11	-	656,35
20	Axe1	P2	AM1	Organiser les concours d'entrée dans les écoles de statistiques et de démographie (ENSEA, ENSAE, ISSEA et IFOR)	INS	37,64	7,53	7,53	7,53	7,53	7,53	7,53	-	7,53	-	30,11
21	Axe1	P2	AM1	Prendre en charge la scolarité des étudiants dans les écoles (ENSAE, ENSEA, ISSEA, IFORD, etc.)	INS	151,75	30,35	30,35	30,35	30,35	30,35	30,35	-	30,35	-	121,40
22	Axe1	P2	AM2	Former les agents du service des statistiques du commerce extérieur sur l'utilisation du logiciel EUROTRACE SQL SERVER	INS	53,72	10,74	10,74	10,74	10,74	10,74	10,74	-	10,74	-	42,98
23	Axe1	P2	AM2	Former les agents de collecte des prix	INS	12,70	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	-	2,54	-	10,16
24	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités des SG, DS et DEP dans le cadre de la formalisation et de l'opérationnalisation	INS	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	40,00	-	40,00	-	60,00

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel						Budget acquis			Budget AR
				du dispositif du PDES 2022-2026												
25	Axe1	P2	AM2	Former les cadres de l'INS sur le Step et la gestion électronique des marchés selon les procédures de la Banque Mondiale	INS	5,01	5,01	-	-	-	-	5,01	-	5,01	-	
26	Axe1	P2	AM2	Former les cadres de l'INS et le CMP/OB sur la facture certifiée de la DGI	INS	9,54	9,54	-	-	-	-	9,54	9,54	-	-	
27	Axe1	P2	AM2	Assurer les formations diplômantes des cadres de l'INS	INS	85,57	17,11	17,11	17,11	17,11	17,11	85,57	85,57	-	-	
28	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités de l'INS en ressources humaines	INS	6,00	6,00	-	-	-	-	6,00	6,00	-	-	
29	Axe1	P2	AM2	Elaborer des modules de formation continue en statistique de l'éducation pour les Ecoles Normales des Instituteurs et l'Ecole Normale Supérieure	INS	2,03	2,03	-	-	-	-	2,03	2,03	-	-	
30	Axe1	P2	AM2	Former les agents de l'INS en Edition secondaire des données sur la base de l'ENAFEM	INS	7,02	7,02	-	-	-	-	7,02	-	7,02	-	
31	Axe1	P2	AM2	Organiser les formations en Micro et Bureauique	INS	32,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	-	26,00	
32	Axe1	P2	AM2	Organiser un cycle de certification des agents de collecte pour la qualité des données	INS	15,50	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	-	12,40	
33	Axe1	P2	AM2	Organiser les formations modulaires en Excel avancé, SIG ,ODK, Logiciel d'analyse des données	INS	7,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	-	6,00	
34	Axe1	P2	AM2	Organiser des formation pour les cadres régionaux	INS	55,40	-	13,85	13,85	13,85	13,85	-	-	-	55,40	
35	Axe1	P2	AM2	Former les cadres de l'INS et du SSN (Rédaction Administrative, Charte Graphique, logiciel statistique...)	INS	54,25	54,25	-	-	-	-	54,25	-	54,25	-	
36	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités des DEP, des DS, des agents de l'INS et du HC3N	INS	20,72	20,72	-	-	-	-	20,72	-	20,72	-	
37	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités des cadres de l'INS sur l'élaboration du RAP	INS	24,88	4,98	4,98	4,98	4,98	4,98	4,98	-	4,98	19,90	
38	Axe1	P2	AM2	Mettre à jour la base de données	DS/I	20,00	-	5,00	5,00	5,00	5,00	-	-	-	20,00	
39	Axe1	P2	AM2	Maintenir le site web	DS/I	1,00	-	-	-	1,00	-	-	-	-	1,00	
40	Axe1	P2	AM2	Prendre en charge le comité site web	DS/I	4,50	-	1,50	-	1,50	1,50	-	-	-	4,50	
41	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités de DSI/I	DSI/I	26,00	-	6,50	6,50	6,50	6,50	-	-	-	26,00	
42	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des données statistiques	DS_M_just	935,39	-	17,68	835,67	42,27	39,77	10,00	10,00	-	925,39	
43	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités des cadres de la Direction des Statistiques (formation et équipement de travail)	DEP_MJS	66,70	11,70	18,60	18,20	18,20	-	66,70	-	66,70	-	
44	Axe1	P2	AM2	Former deux (2) cadres de la direction des statistiques sur l'outil System of Health Account (SHA) pour la gestion des comptes de la santé au Sénégal (CESAG_DAKAR)	DS/MSP/P/AS	28,91	14,46	-	14,46	-	-	28,91	-	28,91	-	
45	Axe1	P2	AM2	Former 5 cadres en ARCGIS 3ème niveau en Tunisie	DS/MSP/P/AS	48,75	-	24,38	-	24,38	-	24,38	-	24,38	24,38	
46	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités de 8 cadres en communication digitale et infographie	DS/MSP/P/AS	5,00	5,00	-	-	-	-	-	-	-	5,00	
47	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités agents de la Direction des Etudes, de la Programmation et des Statistiques (DEPS) et la Direction des Mines et des Carrières (DMC) en organisation d'enquêtes)	Ministère des Mines	20,00	-	10,00	-	-	-	10,00	-	-	20,00	
48	Axe1	P2	AM2	Elaborer des modules statistiques pour l'école de la Gendarmerie	DS_MDef	4,00	2,00	-	-	2,00	-	4,00	4,00	-	-	

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
49	Axe1	P2	AM2	Elaborer des modules statistiques pour Ecole d'Administration Militaire et technique	DS_MDef	4,00	2,00	-	2,00	-	-	4,00	4,00	-	-
50	Axe1	P2	AM2	Elaborer des modules statistiques pour Ecole supérieure Militaire	DS_MDef	4,00	-	2,00	-	2,00	-	4,00	4,00	-	-
51	Axe1	P2	AM2	Assurer la formation continue sur les logiciels statistiques (ODK Stata CSPRO SPSS etc) aux forces	DS_MDef	15,00	6,00	4,00	3,00	-	2,00	-	-	-	15,00
52	Axe1	P2	AM2	Assurer la formation continue en pratique statistique au sein de MDN	DS_MDef	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	-	-	10,00
53	Axe1	P2	AM2	Réaliser des formations sur les outils de production statistique et autres modules de planification	DS/ME/LCD	75,00	10,00	10,00	15,00	20,00	20,00	4,00	4,00	-	71,00
54	Axe1	P2	AM2	Réaliser des sessions de stages et formations de courtes durées	DS/ME/LCD	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	2,00	2,00	-	48,00
55	Axe1	P2	AM2	Organiser une Mission de Formation des acteurs et placements des questionnaires dans les inspections	DSPI_MEN	80,00	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00	80,00	80,00	-	-
56	Axe1	P2	AM2	Organiser un Atelier de formation/sensibilisation des responsables centraux sur l'IDH	DSPI_MEN	30,00	7,50	7,50	7,50	7,50	-	7,50	-	7,50	22,50
57	Axe1	P2	AM2	Organiser un Atelier de formation/sensibilisation des cadres régionaux sur l'IDH	DSPI_MEN	80,00	20,00	20,00	20,00	20,00	-	20,00	-	20,00	60,00
58	Axe1	P2	AM2	Organiser une Formation des chargés des statistiques des inspections aux méthodes de collecte des données, calcul des indicateurs et estimation des besoins	DSPI_MEN	190,00	38,00	38,00	38,00	38,00	38,00	-	-	-	190,00
59	Axe1	P2	AM2	Organiser une Formation des statisticiens et informaticiens des Directions régionales en traitement de données (StatEduc)	DSPI_MEN	60,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	60,00	-	60,00	-
60	Axe1	P2	AM2	Former trois cadres de la DS en SQL et cubes OLAP	DSPI_MEN	97,50	19,50	19,50	19,50	19,50	19,50	97,50	97,50	-	-
61	Axe1	P2	AM2	Former les cadres centraux et régionaux en SQL server et Cubes OLAP	DSPI_MEN	49,50	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	49,50	49,50	-	-
62	Axe1	P2	AM2	Former les cadres en projection et conception de modèle de gestion des flux scolaires	DSPI_MEN	71,50	14,30	14,30	14,30	14,30	14,30	71,50	71,50	-	-
63	Axe1	P2	AM2	Former les inspecteurs sur le calcul des indicateurs et estimation des besoins en éducation	DSPI_MEN	180,00	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	180,00	180,00	-	-
64	Axe1	P2	AM2	Former les chargés des statistiques des inspections sur le calcul des indicateurs et projection des données	DSPI_MEN	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	200,00	200,00	-	-
65	Axe1	P2	AM2	Former les chargés des affaires scolaires des mairies sur l'utilité des statistiques et calcul des indicateurs de pilotage	DSPI_MEN	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	200,00	200,00	-	-
66	Axe1	P2	AM2	Former les encadreurs des EN sur l'utilité des statistiques, le calcul des indicateurs	DSPI_MEN	247,50	49,50	49,50	49,50	49,50	49,50	247,50	247,50	-	-
67	Axe1	P2	AM2	Former les élèves-maitres sur l'utilité des statistiques, le calcul des indicateurs	DSPI_MEN	275,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	275,00	275,00	-	-
68	Axe1	P2	AM2	Former un cadre à l'IPE de Paris ou autre école	DSPI_MEN	17,00	17,00	-	-	-	-	17,00	17,00	-	-
69	Axe1	P2	AM2	Former deux (2) cadres de la direction des statistiques sur l'outil System of Health Account (SHA) pour la gestion des comptes de la santé au Sénégal (CESAG_DAKAR)	DS/MSP/P/AS	28,91	14,46	-	14,46	-	-	28,91	-	28,91	-
70	Axe1	P2	AM2	Former 5 cadres en ARCGIS 3ème niveau en Tunisie	DS/MSP/P/AS	48,75	-	24,38	-	24,38	-	24,38	-	24,38	24,38

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
71	Axe1	P2	AM2	Organiser un Atelier d'élaboration et de publication des bulletins trimestriels SNIS	DS/MSP/P/AS	12,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	12,50	-	12,50	-
72	Axe1	P2	AM2	Réaliser un Audit de communication du SNIS	DS/MSP/P/AS	50,00	25,00	-	-	-	25,00	50,00	-	50,00	-
73	Axe1	P2	AM2	Renforcer les capacités de 8 cadres en communication digitale et infographie	DS/MSP/P/AS	5,00	5,00	-	-	-	-	-	-	-	5,00
74	Axe1	P2	AM2	Elaborer un Support pour un Plan Schématique du Système National d'Information Sanitaire (SNIS)	DS/MSP/P/AS	4,00	4,00	-	-	-	-	-	-	-	4,00
75	Axe1	P2	AM2	Doter la direction des Statistiques en 3 rétroprojecteurs et 1 appareil photo numérique	DS/MSP/P/AS	2,50	2,50	-	-	-	-	2,50	2,50	-	-
76	Axe1	P2	AM2	Assurer des formations de longue durée pour trois (3) cadres de la DEP/S	DS_MTA/C	30,00	30,00	-	-	-	-	30,00	30,00	-	-
77	Axe1	P2	AM3	Mettre en œuvre le mécanisme d'incitation à la performance du personnel de l'INS	INS	1 500,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00	600,00	-	600,00	900,00
78	Axe1	P2	AM3	Opérationnaliser le dispositif de suivi-évaluation des PAP et renforcement des capacités de l'équipe de gestion du projet	INS	350,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	140,00	-	140,00	210,00
79	Axe1	P2	AM3	Concevoir les applications pour la gestion RH-Paie, et Gestion Budgétaire	INS	1,22	1,22	-	-	-	-	1,22	-	1,22	-
80	Axe1	P2	AM3	Développer une application pour la gestion de l'ENSTAT	INS	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	-	1,00	-
81	Axe1	P2	AM3	Assurer le fonctionnement de la mutuelle de Santé des agents de l'INS	INS	350,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	350,00	350,00	-	-
82	Axe1	P2	AM3	Appuyer le fonctionnement des institutions représentatives du personnel (SYNPIS)	INS	30,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	30,00	30,00	-	-
83	Axe1	P2	AM3	Assurer le paiement des primes de fin d'année pour le personnel du Programme 1	INS	149,92	29,92	30,00	30,00	30,00	30,00	149,92	149,92	-	-
84	Axe1	P2	AM3	Assurer la prise en charge du personnel	INS	10 002,89	2 069,61	1 983,32	1 983,32	1 983,32	1 983,32	9 916,59	9 739,70	176,89	86,30
85	Axe1	P2	AM3	Assurer le fonctionnement de l'infirmerie du personnel de l'INS	INS	16,00	8,00	8,00	-	-	-	16,00	-	16,00	-
86	Axe1	P2	AM3	Appuyer les activités sportives des agents de l'INS	INS	4,60	0,60	1,00	1,00	1,00	1,00	4,60	4,60	-	-
87	Axe1	P2	AM3	Elaborer le Règlement Intérieur du Comité Hygiène-Santé-Sécurité	INS	2,89	2,89	-	-	-	-	2,89	2,89	-	-
88	Axe1	P2	AM3	Réviser la fiche de notation et mettre en place une méthode d'Evaluation du personnel de l'INS	INS	2,88	2,88	-	-	-	-	2,88	2,88	-	-
89	Axe1	P2	AM3	Tenir la commission d'avancement	INS	11,00	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	11,00	11,00	-	-
90	Axe1	P2	AM3	Réaliser l'Enquête sur la performance de la gestion des ressources humaines	DS_MDef	9,00	-	9,00	-	-	-	-	-	-	9,00
91	Axe1	P2	AM3	Effectuer des mises en position de stage pour des formations continues et des spécialisations	DS/ME/LCD	120,00	15,00	20,00	25,00	30,00	30,00	6,00	6,00	-	114,00
92	Axe1	P2	AM3	Prendre en charges le personnel de la DSI_MFP_RA	DSI_MFP_RA	747,30	203,30	-	-	259,05	284,95	747,30	747,30	-	-
93	Axe1	P3	AM1	Assurer l'audit des comptes 2021 du Projet DQPD	INS	10,36	10,36	-	-	-	-	10,36	-	10,36	-
94	Axe1	P3	AM1	Recruter le cabinet chargé de l'audit des comptes 2022-2023 du P_DQPD	INS	15,00	15,00	-	-	-	-	15,00	-	15,00	-
95	Axe1	P3	AM1	Recruter un auditeur interne au profit du projet DQPD	INS	13,33	6,67	6,67	-	-	-	13,33	-	13,33	-
96	Axe1	P3	AM1	Prendre en charge le Fonctionnement de la PNIN	INS	42,67	42,67	-	-	-	-	26,93	-	26,93	15,73
97	Axe1	P3	AM2	Transférer aux DR/INS les crédits de fonctionnement	INS	800,00	160,00	160,00	160,00	160,00	160,00	800,00	800,00	-	-
98	Axe2	P4	AM1	Réaménager la salle de l'imprimerie de l'INS	INS	10,30	10,30	-	-	-	-	10,30	-	10,30	-
99	Axe2	P4	AM1	Faire le câblage du réseau informatique des huit (8) DRS/ INS-NIGER	INS	49,20	49,20	-	-	-	-	49,20	-	49,20	-

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Cout total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
100	Axe2	P4	AM1	Acquérir une licence Zimbra pro pour 400 utilisateurs	INS	20,70	20,70	-	-	-	-	20,70	-	20,70	-
101	Axe2	P4	AM1	Mettre en place un centre de Réplication du data center principale de l'INS vers un autre site (DR/INS Niamey)	INS	36,00	36,00	-	-	-	-	36,00	-	36,00	-
102	Axe2	P4	AM1	Mettre en place un Système de détection d'incendie de la salle serveur de l'INS	INS	6,00	6,00	-	-	-	-	6,00	-	6,00	-
103	Axe2	P4	AM1	Développer un portail application web	INS	25,00	25,00	-	-	-	-	25,00	-	25,00	-
104	Axe2	P4	AM1	Doter les cadres de l'INS en matériels et équipements de travail	INS	1 596,00	532,00	-	532,00	-	532,00	1 643,00	965,00	678,00	47,00
105	Axe2	P4	AM1	Améliorer l'environnement du travail des agents de l'INS	INS	1 585,00	317,00	317,00	317,00	317,00	317,00	1 585,00	1 585,00	-	-
106	Axe2	P4	AM1	Prendre en charge les véhicules du Projet DQPD	INS	50,80	25,40	25,40	-	-	-	50,80	-	50,80	-
107	Axe2	P4	AM1	Prendre en charge de l'EGF et de EPM	INS	72,00	36,00	36,00	-	-	-	72,00	-	72,00	-
108	Axe2	P4	AM1	Entretien le bâtiment de l'INS	INS	30,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	-	24,00
109	Axe2	P4	AM1	Réaliser l'étude architecturale du siège de l'INS	INS	75,00	75,00	-	-	-	-	75,00	-	75,00	-
110	Axe2	P4	AM1	Construire le mur de clôture du siège de l'INS	INS	200,00	200,00	-	-	-	-	200,00	200,00	-	-
111	Axe2	P4	AM1	Réhabiliter le siège de l'INS	INS	6 000,00	-	2 500,00	2 500,00	1 000,00	-	-	-	-	6 000,00
112	Axe2	P4	AM1	Doter le DS/I en matériel informatique	DS/I	6,00	3,50	0,75	0,75	1,00	-	3,50	-	3,50	2,50
113	Axe2	P4	AM1	Doter le DS/I en Matériel roulant	DS/I	20,00	-	20,00	-	-	-	-	-	-	20,00
114	Axe2	P4	AM1	Doter la Direction des Statistiques du Ministère des Mines en moyens logistiques (1 véhicule 4x4 et 2 motos)	Ministère des Mines	45,00	-	45,00	-	-	-	-	-	-	45,00
115	Axe2	P4	AM1	Doter la DS/MATDC d'ordinateurs de bureau et d'un ordinateur portable	DS_MATDC	5,00	-	5,00	-	-	-	-	-	-	5,00
116	Axe2	P4	AM1	Doter la DS/MATDC d'un vidéo projecteur	DS_MATDC	2,00	-	2,00	-	-	-	-	-	-	2,00
117	Axe2	P4	AM1	Equiper la Direction des statistiques MDN (matériel informatique et logistique etc)	DS_MDef	22,00	5,00	7,00	3,00	2,00	5,00	7,00	7,00	-	15,00
118	Axe2	P4	AM1	Réaliser l'Enquête sur la performance de la gestion des ressources matérielles	DS_MDef	10,00	-	-	-	10,00	-	-	-	-	10,00
119	Axe2	P4	AM1	Réaliser l'Enquête sur la performance de la gestion des infrastructures	DS_MDef	10,00	-	-	10,00	-	-	-	-	-	10,00
120	Axe2	P4	AM1	Doter la DS du ME/LCD d'un bâtiment comprenant des bureaux, une salle informatique et une salle de réunion	DS/ME/LCD	70,00	-	70,00	-	-	-	70,00	70,00	-	-
121	Axe2	P4	AM1	Doter la DS du ME/LCD en équipements informatique, bureautique et technique	DS/ME/LCD	37,00	-	15,00	12,00	10,00	-	6,00	6,00	-	31,00
122	Axe2	P4	AM1	Doter la DS du ME/LCD en moyens logistiques (véhicules ,motos)	DS/ME/LCD	55,00	-	45,00	10,00	-	-	-	-	-	55,00
123	Axe2	P4	AM1	Acquérir un véhicule pour la DS/MP	DSI_MP	30,00	30,00	-	-	-	-	30,00	-	30,00	-
124	Axe2	P4	AM1	Acquérir des matériels informatiques et autres fongibles	DSI_MP	55,21	31,21	6,00	6,00	6,00	6,00	55,21	24,00	31,21	-
125	Axe2	P4	AM2	Former les membre du comité Anonymisation sur le Langage de Programmation R pour l'anonymisation et l'exploitation des Micro-données	INS	15,05	15,05	-	-	-	-	15,05	-	15,05	-
126	Axe2	P4	AM2	Développer une application de traitement des	DEP_MJS	7,80	7,80	-	-	-	-	7,80	-	7,80	-

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
				données du secteur de la Jeunesse et du Sport											
127	Axe2	P4	AM3	Renforcer le partenariat régional, sous régional et international dans le domaine de la Statistique	INS	125,50	25,10	25,10	25,10	25,10	25,10	50,20	-	50,20	75,30
128	Axe2	P4	AM3	Payer la Contribution du Niger à l'AFRISTAT	INS	852,00	-	284,00	284,00	284,00	-	852,00	852,00	-	-
129	Axe2	P5	AM1	Prendre en charge les réunions du Comité Qualité	INS	260,00	32,80	56,80	56,80	56,80	56,80	161,60	120,00	41,60	98,40
130	Axe2	P5	AM1	Evaluer la qualité des produits du SSN à travers le nouveau guide d'application de la démarche qualité	INS	78,93	8,93	17,50	17,50	17,50	17,50	26,43	-	26,43	52,50
131	Axe2	P5	AM1	Effectuer deux (2) missions de supervision du dispositif de collecte de l'IHPC	INS	148,23	148,23	-	-	-	-	148,23	-	148,23	-
132	Axe2	P5	AM1	Elaborer une stratégie de plaidoyer pour appuyer la mobilisation des ressources financières de la SNDS	INS	10,00	10,00	-	-	-	-	-	-	-	10,00
133	Axe2	P5	AM1	Elaborer le rapport annuel de la mise en œuvre du plan d'actions de la SNDS	INS	75,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	75,00	75,00	-	-
134	Axe2	P5	AM1	Planifier, suivre et évaluer la qualité de la production des statistiques minières	Ministère des Mines	47,03	7,03	10,00	10,00	10,00	10,00	47,03	47,03	-	-
135	Axe2	P5	AM2	Réviser le manuel des concepts, des définitions et des méthodologies	INS	15,00	-	15,00	-	-	-	-	-	-	15,00
136	Axe2	P5	AM2	Elaborer un manuel consensuel de concepts et de définitions du ME/LCD	DS/ME/LCD	6,00	-	3,00	-	3,00	-	1,80	1,80	-	4,20
137	Axe2	P5	AM3	Réaliser le cinquième (5ème) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H)	INS	24 524,62	23 535,90	988,72	-	-	-	881,72	560,54	321,17	23 642,90
138	Axe2	P5	AM3	Elaborer les notes, bulletins et indices trimestriels du 4ème trimestre, du 1er, 2ème et 3ème trimestre	INS	136,20	27,24	27,24	27,24	27,24	27,24	136,20	136,20	-	-
139	Axe2	P5	AM3	Elaborer les notes, bulletins et indices mensuels des prix	INS	2,00	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	2,00	2,00	-	-
140	Axe2	P5	AM3	Elaborer les bulletins et les notes annuels provisoire et définitif des statistiques du commerce extérieur et des prix	INS	11,73	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	-	2,35	9,38
141	Axe2	P5	AM3	Rendre fonctionnel le centre d'appel pour le suivi de l'emploi et du chômage	INS	12,44	12,44	-	-	-	-	12,44	12,44	-	-
142	Axe2	P5	AM3	Mettre en place des dispositifs de collecte et du suivi du transport routier des voyageurs en partance des régions autres que Niamey	INS	33,28	33,28	-	-	-	-	33,28	-	33,28	-
143	Axe2	P5	AM3	Améliorer la couverture géographiques de l'IHPC (extension de l'IHPC aux régions d'Agadez, Diffa et Tillabéri)	INS	381,64	76,33	76,33	76,33	76,33	76,33	76,33	-	76,33	305,31
144	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'Enquête de suivi des indicateurs du PDES 2022-2026	INS	465,12	-	232,56	-	-	232,56	-	-	-	465,12
145	Axe2	P5	AM3	Réaliser une enquête nationale sur le Moringa et son impact économique au Niger	INS	46,52	23,26	-	-	-	23,26	23,26	-	23,26	23,26
146	Axe2	P5	AM3	Réaliser le suivi-évaluation de l'impact du projet d'aménagement et du bitumage de la route Arlit Assamaka et de construction du pont Farié phase 2	INS	1 877,81	1 877,81	-	-	-	-	1 877,81	-	1 877,81	-
147	Axe2	P5	AM3	Réaliser une enquête sur le commerce transfrontalier non enregistré	INS	2,28	2,28	-	-	-	-	2,28	-	2,28	-
148	Axe2	P5	AM3	Réaliser le Recensement Général des Entreprises (ReGEN)	INS	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	-	-	-	100,00
149	Axe2	P5	AM3	Réaliser deux Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) sur la	INS	1 439,88	555,08	-	-	555,08	329,71	555,08	-	555,08	884,79

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
				période 2022_2026											
150	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'enquête nationale sur la nutrition des enfants de 0 à 59 mois	INS	1 276,48	255,30	255,30	255,30	255,30	255,30	255,30	-	255,30	1 021,19
151	Axe2	P5	AM3	Réaliser les Enquêtes Nationales sur les Indicateurs du PROSEHA	INS	261,39	52,28	52,28	52,28	52,28	52,28	52,28	-	52,28	209,11
152	Axe2	P5	AM3	Réaliser les Enquêtes Nationales sur les Indicateurs du Paludisme au Niger (EIP-Niger 2021)	INS	242,91	48,58	48,58	48,58	48,58	48,58	48,58	-	48,58	194,33
153	Axe2	P5	AM3	Réaliser les enquêtes SWEDD (Endline TFE)	INS	687,94	137,59	137,59	137,59	137,59	137,59	137,59	-	137,59	550,35
154	Axe2	P5	AM3	Réaliser les enquêtes SWEDD (Endline ESCFM)	INS	1 004,51	200,90	200,90	200,90	200,90	200,90	200,90	-	200,90	803,61
155	Axe2	P5	AM3	Appuyer la production des statistiques de l'éducation et de la formation (recensement des infrastructures scolaires)	INS/DSPL_ME N	333,13	333,13	-	-	-	-	333,13	-	333,13	-
156	Axe2	P5	AM3	Appuyer la production des statistiques Agricoles	INS/DS_MAG	1 916,03	383,21	383,21	383,21	383,21	383,21	383,21	-	383,21	1 532,82
157	Axe2	P5	AM3	Réaliser le volet qualitatif de l'Enquête Nationale sur la fécondité et ses principaux déterminants	INS	165,55	165,55	-	-	-	-	165,55	-	165,55	-
158	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé au Niger	INS	1 856,88	-	1 856,88	-	-	-	178,96	178,96	-	1 677,92
159	Axe2	P5	AM3	Organiser des ateliers d'apurement avec les secteurs	INS	3,61	3,61	-	-	-	-	3,61	-	3,61	-
160	Axe2	P5	AM3	Réaliser les enquêtes pilotes ou complémentaires sur la nutrition	INS	48,95	48,95	-	-	-	-	48,95	-	48,95	-
161	Axe2	P5	AM3	Réaliser les enquêtes d'évaluation dans le cadre du projet MERIEM	INS	39,82	39,82	-	-	-	-	39,82	-	39,82	-
162	Axe2	P5	AM3	Organiser l'Enquête budget temps	INS	300,00	-	300,00	-	-	-	-	-	-	300,00
163	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'enquête sur l'état de la corruption et les infractions assimilées au Niger	INS	25,00	25,00	-	-	-	-	-	-	-	25,00
164	Axe2	P5	AM3	Organiser le Recensement des unités industrielles	DSI/I	52,00	52,00	-	-	-	-	52,00	-	52,00	-
165	Axe2	P5	AM3	Organiser les enquêtes sur l'artisanat minier et les carrières (recensement des sites d'exploitations minières artisanales et des carrières, collecte des données économiques)	Ministère des Mines	60,00	-	30,00	-	-	30,00	-	-	-	60,00
166	Axe2	P5	AM3	Réaliser les enquêtes sur la production et la commercialisation de certains produits forestiers ligneux et non ligneux (moringa ,gomme arabique et le miel)	DS/ME/LCD	90,00	-	30,00	30,00	30,00	-	12,00	12,00	-	78,00
167	Axe2	P5	AM3	Réaliser des enquêtes cadres sur la pêche	DS/ME/LCD	70,00	-	25,00	10,00	10,00	25,00	4,00	4,00	-	66,00
168	Axe2	P5	AM3	Dénombrer la faune sauvage	DS/ME/LCD	50,00	-	-	25,00	-	25,00	-	-	-	50,00
169	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'inventaire forestier national	DS/ME/LCD	3 259,50	-	3 256,50	-	-	3,00	-	-	-	3 259,50
170	Axe2	P5	AM3	Réaliser le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGA/C)	DS_MAG	5 863,50	334,95	3 555,41	1 136,21	636,16	200,78	-	-	-	5 863,50
171	Axe2	P5	AM3	Organiser le recensement des projets et programmes d'investissement	DSL_MP	170,00	120,00	50,00	-	-	-	170,00	17,00	153,00	-
172	Axe2	P5	AM3	Sensibiliser et former les agents chargés du remplissage des fiches statistiques des hôtels	DS_MTA/C	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	50,00	50,00	-	-
173	Axe2	P5	AM3	Sensibiliser et former les agents chargés du remplissage des fiches statistiques de l'artisanat	DS_MTA/C	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	50,00	50,00	-	-
174	Axe2	P5	AM3	Réaliser l'Enquête Nationale sur le secteur Artisanal	DS_MTA/C	200,00	-	200,00	-	-	-	-	-	-	200,00
175	Axe2	P5	AM4	Elaborer l'annuaire statistique du Niger et la brochure "Niger en chiffres "	INS	16,21	2,21	3,50	3,50	3,50	3,50	16,21	16,21	-	-
176	Axe2	P5	AM4	Centraliser les statistiques économiques dans le cadre de l'alimentation de l'annuaire statistique	INS	0,50	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	-	0,40

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis		Budget AR	
177	Axe2	P5	AM4	Produire les comptes définitifs, provisoires et rapides	INS	138,42	27,68	27,68	27,68	27,68	27,68	55,37	-	55,37	83,05
178	Axe2	P5	AM4	Elaborer les comptes trimestriels bases 2015	INS	33,45	33,45	-	-	-	-	33,45	-	33,45	-
179	Axe2	P5	AM4	Réaliser une étude nationale sur la gomme arabique pour sa prise en compte dans les comptes nationaux	INS	46,15	9,23	9,23	9,23	9,23	9,23	9,23	-	9,23	36,92
180	Axe2	P5	AM4	Réaliser une étude sur la production de la pêche et de la pisciculture pour sa prise en compte dans les comptes nationaux	INS	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	-	20,00	80,00
181	Axe2	P5	AM4	Mettre à jour le répertoire des entreprises	INS	46,93	46,93	-	-	-	-	46,93	-	46,93	-
182	Axe2	P5	AM4	Elaborer les indicateurs annuels et infra-annuels des entreprises	INS	66,63	66,63	-	-	-	-	66,63	-	66,63	-
183	Axe2	P5	AM4	Développer une plateforme StatEduc pour la saisie, apurement et génération des tableaux de l'annuaire statistique national du MEPT/FP avec SQL et Excel	INS	25,00	25,00	-	-	-	-	25,00	-	25,00	-
184	Axe2	P5	AM4	Développer et mettre en ligne une plateforme intégrée sur le site web de l'INS permettant de centraliser les données sur la migration	INS	78,53	78,53	-	-	-	-	78,53	-	78,53	-
185	Axe2	P5	AM4	Appuyer la production des statistiques des Finances	INS/DS_MF	67,99	67,99	-	-	-	-	67,99	-	67,99	-
186	Axe2	P5	AM4	Appuyer la production des statistiques du Ministère du Plan	INS/DS_MP	172,72	172,72	-	-	-	-	172,72	-	172,72	-
187	Axe2	P5	AM4	Elaborer le tableau de bord social (TBS) chaque année	INS	5,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	5,00	5,00	-	-
188	Axe2	P5	AM4	Elaborer la fiche sur l'évolution des principaux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques du Niger	INS	1,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25	1,25	-	-
189	Axe2	P5	AM4	Actualiser la base de données ODD	INS	20,30	0,30	5,00	5,00	5,00	5,00	0,30	0,30	-	20,00
190	Axe2	P5	AM4	Collecter les données du secteur des transports	DS/MT	3,13	0,45	0,58	0,60	0,70	0,80	3,13	3,13	-	-
191	Axe2	P5	AM4	Organiser l'atelier de validation de l'annuaire statistique et bulletins du MT	DS/MT	26,33	2,14	5,14	6,20	6,35	6,50	26,33	26,33	-	-
192	Axe2	P5	AM4	Mettre à jour la base de données Transports Info	DS/MT	32,70	3,30	7,30	7,30	7,40	7,40	32,70	32,70	-	-
193	Axe2	P5	AM4	Mettre en place le réseau des correspondants des statistiques du Ministère des Transports	DS/MT	5,60	-	5,60	-	-	-	5,60	5,60	-	-
194	Axe2	P5	AM4	Organiser un atelier de validation de référentiel des indicateurs du Ministère des Transports	DS/MT	8,50	-	8,50	-	-	-	8,50	8,50	-	-
195	Axe2	P5	AM4	Améliorer les outils de collecte, de traitement et d'analyse des informations statistiques	DS_M_just	75,50	38,00	22,50	7,50	7,50	-	20,50	20,50	-	55,00
196	Axe2	P5	AM4	Réalisation des études, enquêtes, missions de suivi et d'appui à la collecte des données et des sondages.	DS_M_just	219,00	21,00	82,00	17,00	82,00	17,00	10,00	10,00	-	209,00
197	Axe2	P5	AM4	Exploiter, traiter et analyser les données statistiques	DS_M_just	127,00	15,00	28,00	28,00	28,00	28,00	10,00	10,00	-	117,00
198	Axe2	P5	AM4	Elargir le champ des statistiques des finances publiques (TOFE) selon le manuel des statistiques des finances publiques 2014 du FMI	DEAMAF/MF	57,40	57,40	-	-	-	-	57,40	-	57,40	-
199	Axe2	P5	AM4	Organiser l'Atelier de validation de l'annuaire et du tableau de bord	DEAMAF/MF	8,09	8,09	-	-	-	-	8,09	-	8,09	-
200	Axe2	P5	AM4	Elaborer des tableaux de bord des finances publiques et l'annuaire statistique	DEAMAF/MF	118,10	23,62	23,62	23,62	23,62	23,62	23,62	23,62	-	94,48
201	Axe2	P5	AM4	Elaborer le bulletin statistique des finances	DEAMAF/MF	90,00	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00	-	72,00

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
				publiques											
202	Axe2	P5	AM4	Faire le diagnostic du système statistique du secteur de la Jeunesse et du Sport	DEP_MJS	27,60	13,80	-	-	-	13,80	15,00	10,00	5,00	12,60
203	Axe2	P5	AM4	Elaborer de nouveaux outils de collecte des données statistiques du secteur de la Jeunesse et du Sport	DEP_MJS	23,00	11,50	-	-	11,50	-	23,00	-	23,00	-
204	Axe2	P5	AM4	Collecter les données statistiques du secteur de la Jeunesse et du Sport	DEP_MJS	87,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	87,50	-	87,50	-
205	Axe2	P5	AM4	Produire un annuaire statistique du secteur de la Jeunesse et du Sport	DEP_MJS	37,50	7,50	7,50	7,50	7,50	7,50	37,50	-	37,50	-
206	Axe2	P5	AM4	Organiser un Atelier d'élaboration et de publication des bulletins trimestriels SNIS	DS/MSP/P/AS	12,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	12,50	-	12,50	-
207	Axe2	P5	AM4	Elaborer un Support pour un Plan Schématique du Système National d'Information Sanitaire (SNIS)	DS/MSP/P/AS	4,00	4,00	-	-	-	-	-	-	-	4,00
208	Axe2	P5	AM4	Elaborer et Publier un Kit des indicateurs du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire	DS_MATDC	1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	-	1,00
209	Axe2	P5	AM4	Elaborer et diffuser l'Annuaire Statistique du MATDC	DS_MATDC	15,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	-	-	-	15,00
210	Axe2	P5	AM4	Assurer le fonctionnement de la Direction des statistiques MDN (consommable et entretien , carburant etc)	DS_MDef	16,00	3,00	4,00	3,00	3,00	3,00	10,00	10,00	-	6,00
211	Axe2	P5	AM4	Actualiser la stratégie de collecte des données	DS_MDef	6,00	6,00	-	-	-	-	6,00	6,00	-	-
212	Axe2	P5	AM4	Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la défonce national	DS_MDef	28,00	7,00	5,00	5,00	6,00	5,00	18,00	18,00	-	10,00
213	Axe2	P5	AM4	Elaborer un kit des indicateurs	DS_MDef	17,00	4,00	4,00	3,00	3,00	3,00	7,00	7,00	-	10,00
214	Axe2	P5	AM4	Collecter les indicateurs de suivi du PDES	DS_MDef	5,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	5,00	5,00	-	-
215	Axe2	P5	AM4	Collecter les indicateurs de suivi de CAPEG	DS_MDef	5,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	3,00	-	2,00
216	Axe2	P5	AM4	Collecter les indicateurs de suivi budgétaire	DS_MDef	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	3,00	3,00	-	7,00
217	Axe2	P5	AM4	Mettre en place une base de données sécurité/Défense	DS_MDef	21,00	6,00	3,00	3,00	6,00	3,00	5,00	5,00	-	16,00
218	Axe2	P5	AM4	Appuyer l'amélioration des outils de collecte des données des structures de MDN	DS_MDef	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	3,00	3,00	-	7,00
219	Axe2	P5	AM4	Elaborer le Recueil des statistiques (stat éducation militaire; state santé etc)	DS_MDef	20,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	-	16,00
220	Axe2	P5	AM4	Réaliser le Recensement sur la réserve militaire	DS_MDef	25,00	8,00	12,00	-	-	5,00	-	-	-	25,00
221	Axe2	P5	AM4	Réaliser des missions de collecte et de vérification des données	DS/ME/LCD	110,00	18,00	22,00	22,00	24,00	24,00	9,60	9,60	-	100,40
222	Axe2	P5	AM4	Valider les rapports sur les indicateurs du ME/LCD	DS/ME/LCD	16,00	3,20	3,20	3,20	3,20	3,20	1,28	1,28	-	14,72
223	Axe2	P5	AM4	Valider le Kit des indicateurs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	10,00	10,00	-	-	-	-	-	-	-	10,00
224	Axe2	P5	AM4	Produire et valider les annuaires statistiques du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	20,00	10,00	-	-	10,00	-	5,00	5,00	-	15,00
225	Axe2	P5	AM4	Produire et valider des bulletins semestriels sur les statistiques	DS/ME/LCD	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	10,00	10,00	-	-

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR	
226	Axe2	P5	AM4	Produire et valider les rapports sur les indicateurs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	15,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	1,80	1,80	-	13,20	
227	Axe2	P5	AM4	Établir la situation de référence des nouveaux indicateurs	DS/ME/LCD	25,00	-	15,00	10,00	-	-	-	-	-	-	25,00
228	Axe2	P5	AM4	Actualiser le Kit des indicateurs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	10,00	-	-	10,00	-	-	-	-	-	-	10,00
229	Axe2	P5	AM4	Produire et diffuser les annuaires statistiques du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	20,00	10,00	-	-	-	10,00	-	-	-	-	20,00
230	Axe2	P5	AM4	Produire et publier les rapports sur les indicateurs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Densification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	7,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	-	-	-	-	7,50
231	Axe2	P5	AM4	Produire et diffuser les rapports des enquêtes sur la production et la commercialisation de certains produits forestiers ligneux et non ligneux	DS/ME/LCD	9,00	-	3,00	3,00	3,00	-	1,80	1,80	-	-	7,20
232	Axe2	P5	AM4	Réadapter le Kit des indicateurs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD) pour répondre aux normes régionales et internationales	DS/ME/LCD	10,00	5,00	-	-	5,00	-	3,00	3,00	-	-	7,00
233	Axe2	P5	AM4	Actualiser la base de données du secteur de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD)	DS/ME/LCD	6,00	-	3,00	-	-	3,00	-	-	-	-	6,00
234	Axe2	P5	AM4	Reproduire les fiches d'enquête rapide et questionnaires du recensement scolaire (Base 1 et préscolaire)	DSPL_MEN	109,12	21,82	21,82	21,82	21,82	21,82	109,12	109,12	-	-	-
235	Axe2	P5	AM4	Organiser une Mission des placements des fiches de l'enquête rapide de rentrée dans régions	DSPL_MEN	32,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	32,50	32,50	-	-	-
236	Axe2	P5	AM4	Collecter et remonter de l'information école-région	DSPL_MEN	140,00	28,00	28,00	28,00	28,00	28,00	140,00	-	140,00	-	-
237	Axe2	P5	AM4	Saisir, traiter les données des fiches de synthèse, Niveau régional	DSPL_MEN	80,00	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00	-	-	-	-	80,00
238	Axe2	P5	AM4	Saisir, traiter des données du recensement scolaire niveau régional	DSPL_MEN	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	-	-	-	-	200,00
239	Axe2	P5	AM4	Consolider les données régionales et élaboration de l'annuaire et des repères quantitatifs	DSPL_MEN	60,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	60,00	-	60,00	-	-
240	Axe2	P5	AM4	Valider les données sur l'éducation	DSPL_MEN	22,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	22,50	-	22,50	-	-
241	Axe2	P5	AM4	Appuyer les régions pour la saisie, le traitement et la génération des annuaires régionaux	DSPL_MEN	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	-	40,00	-	160,00
242	Axe2	P5	AM4	Elaborer le tableau de bord école (TBE) et formation des acteurs	DSPL_MEN	180,00	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	180,00	180,00	-	-	-
243	Axe2	P5	AM4	Contrôler la qualité des bases de données et d'élaboration des publications statistiques de la DS	DSL_MP	52,47	10,49	10,49	10,49	10,49	10,49	20,99	-	20,99	-	31,48
244	Axe2	P5	AM4	Améliorer la qualité du réseau informatique de la Direction des statistiques du Ministère du Plan	DSL_MP	20,10	20,10	-	-	-	-	20,10	-	20,10	-	-
245	Axe2	P5	AM4	Appuyer la collecte de Données du ministère du Plan	DSL_MP	41,62	8,32	8,32	8,32	8,32	8,32	41,62	-	41,62	-	-
246	Axe2	P5	AM4	Organiser l'atelier d'enrichissement des publications de la Direction des Statistiques du Ministère du Plan	DSL_MP	69,01	13,80	13,80	13,80	13,80	13,80	124,22	-	124,22	-	55,21
247	Axe2	P5	AM4	Mettre à jour le huit bases de données pour la	DSL_MP	23,14	4,44	4,91	4,44	4,91	4,44	-	-	-	-	23,14

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
				production de l'annuaire statistique											
248	Axe2	P5	AM4	Produire des annuaires ; dépliants, affiches murales et tableau de bord	DSL_MP	18,10	-	4,53	4,53	4,53	4,53	31,68	-	31,68	- 13,58
249	Axe2	P5	AM4	Opérationnaliser le fichier biométrique des agents de l'Etat	DSL_MFP_RA	2,20	2,20	-	-	-	-	2,20	2,20	-	-
250	Axe2	P5	AM4	Générer automatiquement les actes de gestion	DSL_MFP_RA	177,72	39,86	-	-	65,65	72,21	177,72	177,72	-	-
251	Axe2	P5	AM4	Moderniser la gestion des dossiers individuels des agents de l'Etat et mettre en place d'une base des données	DSL_MFP_RA	117,01	36,71	-	-	38,24	42,06	117,01	117,01	-	-
252	Axe2	P5	AM4	Mettre en place un système statistique performant	DSL_MFP_RA	40,77	6,10	-	-	16,64	18,03	40,77	40,77	-	-
253	Axe2	P5	AM4	Elaborer un dépliant poste et télécommunications en chiffres	DEP/S MP/NTI	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
254	Axe2	P5	AM4	Elaborer les indicateurs fondamentaux en TIC	DEP/S MP/NTI	5,00	-	5,00	-	-	-	5,00	5,00	-	-
255	Axe2	P5	AM4	Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la Poste et des Nouvelles Technologies de l'Information	DEP/S MP/NTI	10,00	-	10,00	-	-	-	10,00	10,00	-	-
256	Axe2	P5	AM4	Organiser une enquête sur l'utilisation des TIC par les entreprises	DEP/S MP/NTI	50,00	-	-	50,00	-	-	50,00	50,00	-	-
257	Axe2	P5	AM4	Organiser une enquête sur l'utilisation des TIC dans l'administration	DEP/S MP/NTI	50,00	-	-	-	50,00	-	50,00	50,00	-	-
258	Axe2	P5	AM4	Organiser une enquête sur l'accès des ménages et des individus aux TIC	DEP/S MP/NTI	100,00	-	100,00	-	-	-	100,00	100,00	-	-
259	Axe2	P5	AM4	Mettre en place d'une base de données DEP/S MP/NTI	DEP/S MP/NTI	10,00	-	-	10,00	-	-	10,00	10,00	-	-
260	Axe2	P5	AM5	Mettre la Plateforme des statistique industrielle	DSI/I	2,50	2,50	-	-	-	-	2,50	-	2,50	-
261	Axe2	P5	AM5	COLLECTER DES DONNEES STATISTIQUES	DSI/MES/R	209,65	29,65	35,00	40,00	45,00	60,00	-	-	-	209,65
262	Axe2	P5	AM5	Mettre à jour de l'annuaire statistique du Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant	MPF/PE	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	100,00	-	100,00	-
263	Axe2	P5	AM5	Réaliser l'enquête sur les obstacles dans la police et de force d'armée sur l'intégration de la femme en uniforme dans les missions des maintiens de la paix	INS	82,08	82,08	-	-	-	-	96,53	-	96,53	14,45
264	Axe2	P5	AM5	Réaliser l'analyse approfondie des obstacles dans la police et dans les forces d'armées sur l'intégration de la femme en uniforme dans les missions des maintiens de la paix	INS	27,52	27,52	-	-	-	-	28,53	-	28,53	1,01
265	Axe2	P5	AM6	Collecter les données statistiques pour renseigner les questionnaires internationaux	INS	7,00	1,00	1,50	1,50	1,50	1,50	7,00	7,00	-	-
266	Axe2	P5	AM6	Renouveler et mettre en œuvre le protocole de partenariat 2022 avec l'ACTN	INS	149,15	29,83	29,83	29,83	29,83	29,83	149,15	89,49	59,66	-
267	Axe2	P5	AM6	Organiser un voyage d'étude du réseau des parlementaires pour la promotion du développement de la statistique au Niger pour s'enquérir des expériences d'autres pays	INS	10,60	10,60	-	-	-	-	10,60	-	10,60	-
268	Axe2	P5	AM6	Intégrer dans la base des données du commerce extérieur, les résultats issus des travaux de la Cellule sous-région ale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA	INS	0,50	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,50	0,50	-	-
269	Axe2	P5	AM6	Renseigner le volet économique des questionnaires internationaux 2022	INS	90,50	18,10	18,10	18,10	18,10	18,10	18,10	-	18,10	72,40

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
270	Axe2	P5	AM6	Organiser un Voyage d'étude à JHPiégo du Burkina Faso	INS	2,72	2,72	-	-	-	-	2,72	-	2,72	-
271	Axe2	P5	AM6	Produire et diffuser les annuaires statistiques sous le contrôle qualité de l'INS	DS/MFP/T	186,00	62,00	62,00	62,00	-	-	186,00	62,00	124,00	-
272	Axe2	P5	AM6	Réaliser la participation de la DS aux rencontres régionales et internationales	DS/ME/LCD	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	2,00	2,00	-	23,00
273	Axe2	P5	AM6	Réaliser le voyage d'étude et d'échange d'expériences	DS/ME/LCD	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	2,00	2,00	-	48,00
274	Axe2	P5	AM6	Collecter, exploiter et analyser les données des mouvements au niveau des frontières terrestres	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
275	Axe2	P5	AM6	Collecter, exploiter et analyser les données des mouvements au niveau de l'aéroport Diori Hamani	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
276	Axe2	P5	AM6	Collecter, exploiter et analyser les données des mouvements au niveau des établissements hôteliers	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
277	Axe2	P5	AM6	Collecter, exploiter et analyser les données des mouvements au niveau des établissements de l'artisanat	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
278	Axe2	P5	AM6	Elaborer et publier un annuaire statistique	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-
279	Axe3	P6	AM1	Elaborer un guide d'anonymisation et d'archivage des données du Système Statistique National	INS	2,68	2,68	-	-	-	-	2,68	-	2,68	-
280	Axe3	P6	AM1	Organiser deux (2) ateliers d'Anonymisation à Niamey	INS	2,62	2,62	-	-	-	-	2,62	-	2,62	-
281	Axe3	P6	AM1	Améliorer le système d'archivage, de stockage et de diffusion des données statistiques sectorielles	DS_M_just	72,99	-	72,99	-	-	-	-	-	-	72,99
282	Axe3	P6	AM1	Créer les bases de données régionales du MDCAT	DS_MATDC	51,00	24,00	24,00	1,00	1,00	1,00	-	-	-	51,00
283	Axe3	P6	AM1	Doter la DS de supports et d'outils d'archivage et de stockage numérique	DS/ME/LCD	20,00	-	10,00	-	-	10,00	-	-	-	20,00
284	Axe3	P6	AM2	Elaborer et assurer un suivi trimestriel du calendrier des publications 2022 du SSN	INS	65,87	13,17	13,17	13,17	13,17	13,17	35,05	8,70	26,35	30,82
285	Axe3	P6	AM2	Réaliser les enquêtes de satisfaction des utilisateurs des données statistiques	INS	27,25	5,45	5,45	5,45	5,45	5,45	10,90	-	10,90	16,35
286	Axe3	P6	AM2	Mettre à jour les données de la plateforme E-commune	INS	20,90	0,90	5,00	5,00	5,00	5,00	0,90	-	0,90	20,00
287	Axe3	P6	AM2	Organiser les missions de contrôle et d'apurement de données de la plateforme E-commune	INS	43,40	3,40	10,00	10,00	10,00	10,00	3,40	-	3,40	40,00
288	Axe3	P6	AM2	Concevoir les outils de communication pour la plateforme E-commune	INS	67,00	7,00	15,00	15,00	15,00	15,00	7,00	-	7,00	60,00
289	Axe3	P6	AM2	Former les responsables communaux sur l'utilisation de la plateforme E-commune	INS	45,48	5,48	10,00	10,00	10,00	10,00	5,48	-	5,48	40,00
290	Axe3	P6	AM2	Assurer le référencement payant pour le site web et les réseaux sociaux de l'INS	INS	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	2,00	8,00
291	Axe3	P6	AM2	Publier et diffuser les résultats (les documents d'analyse de la PNIN)	INS	10,86	10,86	-	-	-	-	10,86	-	10,86	-
292	Axe3	P6	AM2	Diffuser les résultats d'analyse du PCA 2019-2020 ou PCA 2020-2021	INS	2,25	2,25	-	-	-	-	2,25	-	2,25	-
293	Axe3	P6	AM2	Tenir deux sessions du Comité de pilotage de la PNIN	INS	3,39	3,39	-	-	-	-	3,39	-	3,39	-
294	Axe3	P6	AM2	Consolider le Site web du DS/I	DS/I	6,00	6,00	-	-	-	-	6,00	6,00	-	-
295	Axe3	P6	AM2	Mettre à jour la Plateforme entrepreneuriale (dynamique en ligne pour faciliter l'accès à	DS/I	23,50	3,50	20,00	-	-	-	3,50	3,50	-	20,00

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR	
				l'information législation, marché, campagne de sensibilisation, etc.)												
296	Axe3	P6	AM2	Mettre en place d'une base de données des Organisations féminines, ONG, Associations et Partenaires intervenants dans la Protection des Droits de la Femme sur la PDF au Niger	MPF/PE	75,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	75,00	-	75,00	-	
297	Axe3	P6	AM2	Élaborer une base de données des regroupements de femmes entrepreneures enregistrées	MPF/PE	10,00	10,00	-	-	-	-	10,00	-	10,00	-	
298	Axe3	P6	AM2	Mettre à jour de la base de données des groupements féminins	MPF/PE	30,00	-	30,00	-	-	-	30,00	-	30,00	-	
299	Axe3	P6	AM2	Mettre à l'échelle du CPIMS au niveau de la région de Niamey	MPF/PE	20,00	20,00	-	-	-	-	20,00	-	20,00	-	
300	Axe3	P6	AM2	Mettre à l'échelle du CPIMS au niveau des régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder	MPF/PE	300,00	300,00	-	-	-	-	300,00	-	300,00	-	
301	Axe3	P6	AM2	Créer des « Plateformes régionales vers la fin du Mariage des enfants »	MPF/PE	32,00	32,00	-	-	-	-	32,00	-	32,00	-	
302	Axe3	P6	AM2	Mettre à jour du système informatique de gestion du personnel MPF/PE	MPF/PE	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	-	5,00	-	
303	Axe3	P6	AM2	Mettre en place d'une base de données du ministère (PTF, ONG et Associations, etc.) qui appuient le MPF/PE	MPF/PE	6,00	6,00	-	-	-	-	6,00	2,00	4,00	-	
304	Axe3	P6	AM2	Reproduire des Bulletins trimestriels des Transports	DS/MT	3,26	0,36	0,55	0,65	0,85	0,85	3,26	3,26	-	-	
305	Axe3	P6	AM2	Diffuser les Bulletins trimestriels des Transports	DS/MT	2,12	0,32	0,45	0,45	0,45	0,45	2,12	2,12	-	-	
306	Axe3	P6	AM2	Reproduire les annuaires statistiques des transports	DS/MT	2,25	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	2,25	2,25	-	-	
307	Axe3	P6	AM2	Diffuser les annuaires statistiques des transports	DS/MT	2,50	0,35	0,45	0,50	0,60	0,60	2,50	2,50	-	-	
308	Axe3	P6	AM2	Reproduire le référentiel des indicateurs du Ministère des Transports	DS/MT	0,50	-	0,50	-	-	-	0,50	0,50	-	-	
309	Axe3	P6	AM2	Diffuser le référentiel des indicateurs du Ministère des Transports	DS/MT	0,45	-	0,45	-	-	-	0,45	0,45	-	-	
310	Axe3	P6	AM2	Publier des annuaires	DEAMAF/MF	12,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	-	2,50	10,00	
311	Axe3	P6	AM2	Amélioration du système d'archivage, et de stockage des données statistiques du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle,	-	120,00	-	60,00	-	60,00	-	-	-	-	-	120,00
312	Axe3	P6	AM2	Mettre en place un système d'information intégré	Ministère des Mines	451,00	4,54	195,46	50,00	-	201,00	4,54	-	4,54	446,46	
313	Axe3	P6	AM2	Rendre opérationnel le site web du Ministère	Ministère des Mines	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	8,00	
314	Axe3	P6	AM2	Publier et diffuser des bulletins semestriels sur les statistiques	DS/ME/LCD	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	-	-	10,00	
315	Axe3	P6	AM2	Publier et diffuser les rapports des enquêtes cadres sur la pêche	DS/ME/LCD	6,00	-	3,00	-	-	3,00	-	-	-	6,00	
316	Axe3	P6	AM2	Publier et diffuser les rapports sur le dénombrement de la faune	DS/ME/LCD	6,00	-	-	3,00	-	3,00	-	-	-	6,00	
317	Axe3	P6	AM2	Publier et vulgariser les résultats de l'enquête sur les obstacles dans la police et de force d'armée sur l'intégration de la femme en uniforme dans les missions des maintiens de la paix	INS	6,80	6,80	-	-	-	-	6,80	-	6,80	-	
318	Axe3	P6	AM2	Organiser l'atelier de Présentation des données et Identification des besoins des utilisateurs	DSPL_MEN	32,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	32,50	32,50	-	-	
319	Axe3	P6	AM2	Améliorer la visibilité du site WEB du Ministère	DSL_MP	4,44	4,44	-	-	-	-	4,44	4,44	-	-	

N°	Axe3	PG	AM	Activités	Structure	Coût total	Budget annuel						Budget acquis			Budget AR
320	Axe3	P6	AM2	Diffuser des annuaires ; dépliants, affiches murales et tableau de bord	DSL_MP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
321	Axe3	P6	AM2	Elaborer, publier des bulletins statistiques et un rapport annuel	DS_MTA/C	5,00	5,00	-	-	-	-	5,00	5,00	-	-	-
322	Axe3	P7	AM1	Organiser La Journée Africaine de la Statistique (JAS)	INS	80,49	20,12	20,12	20,12	20,12	-	100,62	100,62	-	-	20,12
323	Axe3	P7	AM1	Organiser un Séminaire Gouvernemental sur l'importance et l'utilité de la statistique	INS	11,92	3,97	3,97	-	-	3,97	3,97	-	3,97	-	7,95
324	Axe3	P7	AM1	Réaliser les cafés statistiques sur les activités de l'INS (Financement P_DQPD)	INS	61,38	12,28	12,28	12,28	12,28	12,28	12,28	-	12,28	-	49,11
325	Axe3	P7	AM1	Produire le bulletin semestriel Niger stat	INS	11,00	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	-	2,20	-	8,80
326	Axe3	P7	AM1	Produire un guide d'utilisation de données statistiques, à l'usage des journalistes	INS	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	-	1,00	-	-
327	Axe3	P7	AM1	Produire un lexique des termes statistiques en haoussa et zarma	INS	5,32	5,32	-	-	-	-	5,32	-	5,32	-	-
328	Axe3	P7	AM1	Publier la revue semestrielle sur la statistique en collaboration avec le réseau des journalistes pour le développement de la statistique	INS	15,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	-	3,00	-	12,00
329	Axe3	P7	AM1	Organiser une journée d'information des nouveaux membres du REPPSTAT, sur l'importance et l'utilité des données statistiques	INS	4,52	4,52	-	-	-	-	4,52	-	4,52	-	-
330	Axe3	P7	AM1	Organiser une journée parlementaire sur l'importance et l'utilité de la statistique	INS	11,62	11,62	-	-	-	-	11,62	-	11,62	-	-
331	Axe3	P7	AM1	Signer un protocole de partenariat avec la Coordination Nationale des Radios Communautaires pour la production et la diffusion d'émissions de sensibilisation sur la statistique et le RJDSN	INS	75,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	-	15,00	-	60,00
332	Axe3	P7	AM1	Organiser une conférence publique sur l'importance et l'utilité du RGP/H	INS	3,07	3,07	-	-	-	-	3,07	-	3,07	-	-
333	Axe3	P7	AM1	Organiser trois séances de média training pour les cadres du BCR	INS	1,20	1,20	-	-	-	-	1,20	-	1,20	-	-
334	Axe3	P7	AM1	Réaliser le café statistique pour valoriser l'importance de l'investissement sur la nutrition au Niger (Financement PNIN)	INS	9,32	9,32	-	-	-	-	9,32	-	9,32	-	-
335	Axe3	P7	AM1	Contribuer aux ateliers d'interprétation	INS	6,57	6,57	-	-	-	-	6,57	-	6,57	-	-
336	Axe3	P7	AM1	Participer aux réunions des partages d'expériences	INS	13,39	13,39	-	-	-	-	13,39	-	13,39	-	-
337	Axe3	P7	AM1	Elaborer les outils de visibilité de la PNIN	INS	16,37	16,37	-	-	-	-	16,37	-	16,37	-	-
338	Axe3	P7	AM1	Enquête de satisfaction des usagers de service de transports	DS/MT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
339	Axe3	P7	AM1	Réaliser un Audit de communication du SNIS	DS/MSP/P/AS	50,00	25,00	-	-	-	25,00	50,00	-	50,00	-	-
340	Axe3	P7	AM1	Elaborer un plan de communication sur l'importance des statistiques environnementales	DS/ME/LCD	10,00	-	5,00	-	-	5,00	-	-	-	-	10,00
341	Axe3	P7	AM2	Réaliser une étude sur l'impact de l'arrêt du transit sur l'économie de la région de Maradi	INS	21,63	21,63	-	-	-	-	21,63	-	21,63	-	-
342	Axe3	P7	AM2	Finaliser l'étude sur l'impact du secteur informel sur l'économie du Niger	INS	2,28	2,28	-	-	-	-	2,28	-	2,28	-	-
343	Axe3	P7	AM2	Réaliser des études d'impact régulières de différents chocs affectant l'économie nationale	DCNCEE	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	-	-	-	-	100,00
344	Axe3	P7	AM2	Elaborer les rapports ODD en collaboration avec les sectoriels	INS	48,16	9,63	9,63	9,63	9,63	9,63	9,63	-	9,63	-	38,53

N°	Axes	PG	AM	Activités	Structure	Cout total	Budget annuel					Budget acquis			Budget AR
345	Axe3	P7	AM2	Réaliser l'Etude Exempler et les Analyses thématiques sur la Mortalité, la Fécondité, la qualité des soins, la Nutrition avec l'Université John Hopkins	INS	15,76	15,76	-	-	-	-	15,76	-	15,76	-
346	Axe3	P7	AM2	Réaliser trois (3) études approfondies à partir des données de l'ENAFEME	INS	39,25	39,25	-	-	-	-	39,25	-	39,25	-
347	Axe3	P7	AM2	Contribuer à la validation des analyses par le CT/PNSN	INS	0,28	0,28	-	-	-	-	0,28	-	0,28	-
348	Axe3	P7	AM2	Mettre en œuvre le plan d'intervention de la PNIN (INS) dans les secteurs	INS	16,66	16,66	-	-	-	-	16,66	-	16,66	-
349	Axe3	P7	AM2	Réaliser une étude sur la consommation et la commercialisation du bois énergie	DS/ME/LCD	253,00	-	-	250,00	-	3,00	-	-	-	253,00
350	Axe3	P7	AM2	Elaborer le ZOOM sur l'éducation	DSPI_MEN	22,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	22,50	-	22,50	-
TOTAL GENERAL						85 899,38	36 435,08	20 432,36	11 804,86	9 152,42	8 074,65	30 498,13	20 067,12	10 431,01	55 401,25